ACTIONNEUR DE BARRIÈRE COULISSANTE C.A. INDUSTRIELLE DE SERVICE SÉVÈRE DE SÉRIE ELITE

MANUEL D'INSTALLATION

Modèle SL595

SL595101U
1 HP, 120/208-240 V c.a. Monophasé

SL595151U
1-1/2 HP, 120/208-240 V c.a. Monophasé

SL595103U
1 HP, 208-240/480 V c.a. Triphasé

SL595203U
2 HP, 208-240/480 V c.a. Triphasé

SL595105U
1 HP, 575 V c.a. Triphasé

SL595205U
2 HP, 575 V c.a. Triphasé



- CE PRODUIT DOIT ÊTRE EXCLUSIVEMENT INSTALLÉ ET ENTRETENU PAR UN PERSONNEL DÛMENT FORMÉ SUR LES SYSTÈMES DE PORTAIL.
- Ce modèle a été prévu pour les portails de passage véhiculaire UNIQUEMENT et non pas pour les portails de passage piétonnier.
- Ce modèle est conçu pour utilisation dans les applications de barrière véhiculaire coulissante Classe I, II, III et IV.
- Aller sur LiftMaster.com pour localiser le détaillant-installateur le plus proche.
- Cet actionneur de portail est compatible avec les accessoires MyQ® et Security+ 2.0™.



LiftMaster
845 Larch Avenue
Elmhurst, IL 60126-1196



TABLE DES MATIÈRES

SÉCURITÉ

REVUE DES SYMBOLES DE SÉCURITÉ ET DES MOTS DE SIGNALEMENT

Lorsque vous verrez ces symboles de sécurité et ces mots de signalement sur les pages suivantes, ils vous aviseront de la possibilité de ***blessures graves ou de mort*** si vous ne vous conformez pas aux avertissements qui les accompagnent. Le danger peut être de source mécanique ou provenir d'un choc électrique. Lisez attentivement les avertissements.
Lorsque vous verrez ce mot de signalement sur les pages suivantes, il vous alertera de la possibilité de dommage à la barrière et/ou à l'actionneur de barrière si vous ne vous conformez pas aux avertissements l'accompagnant. Lisez-les attentivement.

REMARQUE IMPORTANTE :

- *AVANT d'essayer d'installer, de faire fonctionner ou d'assurer l'entretien de l'actionneur, vous devez lire et comprendre intégralement ce manuel et appliquer toutes les instructions de sécurité.*
- *N'ESSAYEZ PAS de réparer ou d'entretenir votre actionneur de barrière, à moins d'être un technicien d'entretien agréé.*

⚠ AVERTISSEMENT

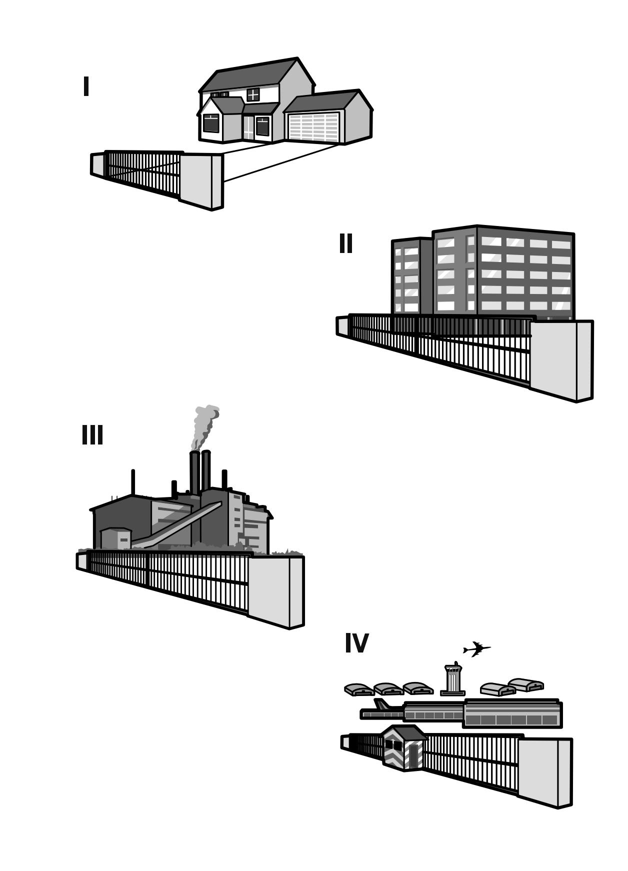
MÉCANIQUE



ÉLECTRIQUE

ATTENTION

CLASSE D'UTILISATION



CLASSE 1 – ACTIONNEUR DE BARRIÈRE VÉHICULAIRE RÉSIDENTIEL

Un actionneur (ou système) de portail pour véhicules dont l'usage est prévu pour les garages ou zones de stationnement associés à une résidence d'une à quatre familles.

CLASSE II – ACTIONNEUR DE BARRIÈRE VÉHICULAIRE COMMERCIAL/D'ACCÈS GÉNÉRAL

Un actionneur (ou système) de barrière véhiculaire conçu pour utilisation dans un emplacement commercial ou un édifice comme une unité d'habitation multifamiliale (cinq logements individuels ou plus), un hôtel, un garage, un magasin de détail ou autre édifice desservant le grand public.

CLASSE III - MODULE OPÉRATEUR DE PORTAIL D'ACCÈS DE VÉHICULES DE TYPE INDUSTRIEL OU LIMITÉ

Un actionneur (ou système) de portail d'accès de véhicules dont l'usage est prévu dans un site industriel, un bâtiment comme une usine, une aire de chargement ou tout autre emplacement non réservé au grand public.

CLASSE IV - MODULE OPÉRATEUR DE PORTAIL D'ACCÈS RESTREINT DE VÉHICULES

Un module opérateur (ou système) de portail d'accès de véhicules destiné à être utilisé dans un lieu ou un bâtiment industriel protégé comme une zone de sécurité d'aéroport ou tout autre lieu dont l'accès est interdit au grand public et où le personnel de sécurité empêche tout accès non autorisé.

EXIGENCES DE PROTECTION CONTRE LE PIÉGEAGE UL325

Cet actionneur de portail pour véhicules doit être installé avec au moins deux moyens indépendants de protection contre le piégeage, comme précisé dans le tableau ci-dessous.

ACTIONNEUR À COULISSEMENT HORIZONTAL ET ACTIONNEUR PIVOTANT	
TYPES DE DISPOSITIFS DE PROTECTION CONTRE LE PIÉGEAGE DE L'ACTIONNEUR DE PORTAIL	
Type A	Système de protection contre le piégeage inhérent (intégré à l'actionneur)
Type B1	Capteurs sans contact comme des capteurs photoélectriques
Type B2	Capteurs à contacts comme des contacts de chant de porte

Les deux moyens de protection contre le piégeage ne doivent pas être du même type. L'utilisation d'un seul dispositif pour couvrir les directions d'ouverture et de fermeture est conforme à l'exigence; toutefois, un seul dispositif n'est pas exigé pour couvrir les deux directions. Cet actionneur est fourni avec un dispositif de type A. L'installateur est tenu d'installer des dispositifs supplémentaires de protection contre le piégeage dans chaque zone de piégeage.

RENSEIGNEMENTS DE SÉCURITÉ IMPORTANTS

⚠ AVERTISSEMENT

Pour réduire le risque de BLESSURES GRAVES, voire MORTELLES :

- LIRE ET OBSERVER TOUTES LES INSTRUCTIONS.
- Ne JAMAIS laisser un enfant faire fonctionner ou jouer avec les commandes de portail. Garder la télécommande hors de portée des enfants.
- Les personnes et les objets doivent TOUJOURS se tenir à l'écart du portail. NE JAMAIS LAISSER QUI QUE CE SOIT TRAVERSER LA TRAJECTOIRE DU PORTAIL EN MOUVEMENT.
- Tester l'actionneur de portail tous les mois. Le portail DOIT s'inverser au contact d'un objet rigide ou s'inverser lorsqu'un objet active les capteurs sans contact. Après avoir réglé la résistance ou la limite de la course, tester de nouveau l'actionneur de portail. Le fait de ne pas ajuster et tester de nouveau correctement l'actionneur de portail peut accroître le risque de BLESSURE ou de MORT.
- Utiliser la poignée de déverrouillage manuelle SEULEMENT quand le portail n'est pas en mouvement.
- CONSERVER LES PORTAILS BIEN ENTRETENUS. Lire le manuel du propriétaire. Demander à un préposé au service qualifié de faire les réparations au matériel du portail.
- L'entrée est prévue UNIQUEMENT pour les véhicules. Les piétons DOIVENT utiliser une entrée distincte.
- CONSERVER CES INSTRUCTIONS.

INFORMATION SUR L'INSTALLATION SÉCURITAIRE

1. Les systèmes de barrières véhiculaires fournissent commodité et sécurité. Les systèmes de barrières se composent de plusieurs pièces. L'actionneur de barrière n'est qu'une des composantes. Chaque système de barrières est conçu spécifiquement pour une application individuelle.
2. Les concepteurs, installateurs et utilisateurs des systèmes de barrières doivent tenir compte des dangers possibles associés à chaque installation individuelle. Une conception, installation ou entretien inapproprié peuvent engendrer des risques pour les utilisateurs ainsi que les passants. La conception ainsi que l'installation des systèmes de barrières doivent réduire l'exposition du public à des risques potentiels.
3. Un actionneur de barrière peut générer de hauts niveaux de résistance lors de son fonctionnement en tant que composant d'un système de barrières. Des caractéristiques de sécurité doivent donc être incorporées lors de chaque conception. Les caractéristiques en sécurité comportent :
   - Arêtes de barrière
   - Capteurs photoélectriques
   - Poteaux verticaux
   - Gardes pour rouleaux exposés
   - Mailles d'écrans
   - Panneaux indicateurs pour instructions et avertissements
4. Installer l'actionneur de barrière uniquement lorsque :
   a. L'actionneur est approprié pour le type de construction ainsi que pour la classification d'utilisation de la barrière.
   b. Toutes les ouvertures d'une barrière horizontale coulissante sont protégées ou blindées à partir d'une distance minimum de 6 pi (1,8 m) au-dessus du sol de la partie inférieure de la barrière pour qu'une sphère d'un diamètre de 2-1/4 po (6 cm) ne puisse passer par toute ouverture située sur la barrière et sur la portion de la clôture adjacente que la barrière recouvre lorsqu'en position ouverte.
   c. Tous les bouts retreints exposés sont dissimulés ou protégés et qu'un garde pour les rouleaux exposés est mis en place.
5. L'actionneur est prévu pour installation uniquement sur les barrières utilisées par des véhicules. Les piétons doivent avoir une ouverture d'accès séparée. L'ouverture pour piétons doit être conçue de façon telle à promouvoir son utilisation par les piétons. Mettez la barrière en position telle que les individus n'entrent pas en contact avec la totalité du chemin de déplacement de la barrière véhiculaire.
6. La barrière doit être installée dans un emplacement où il y a suffisamment de dégagement entre la barrière et des structures adjacentes lors de son ouverture et fermeture pour ainsi réduire le risque de piégeages. Les barrières à pivotement ne doivent pas ouvrir sur des emplacements à accès publics.
7. La barrière doit être installée correctement et opérer librement dans les deux sens avant l'installation de l'actionneur de barrière.
8. Les contrôles prévus pour activation par l'utilisateur doivent être situés à une distance éloignée d'au moins 6 pieds (1,8 m) de toute partie mobile de la barrière et de plus doivent être placés de façon à empêcher l'utilisateur d'opérer les contrôles en passant par dessous, en dessous, autour ou au travers de la barrière. Les contrôles dont l'accès est d'un abord facile doivent incorporer une fonction de sécurité pour empêcher une utilisation non autorisée. Exception : Les commandes d'accès de secours accessibles uniquement au personnel autorisé (p. ex., police, pompiers) peuvent être placées à n'importe quel endroit qui se trouve en visibilité directe du portail.
9. La fonction d'arrêt et/ou réinitialisation (si fournie séparément) doit être située dans la ligne visuelle de la barrière. L'activation du contrôle de réinitialisation ne doit pas entraîner le démarrage de l'actionneur.
10. Un minimum de deux (2) PANNEAUX D'AVERTISSEMENT sera installé de chaque côté de la barrière, un sur un côté et un sur l'autre, et ils doivent être clairement visibles.
11. Pour un actionneur de barrière qui utilise un capteur sans contact :
    a. Consultez le manuel de l'actionneur en ce qui concerne l'emplacement pour le capteur sans contact pour chaque type d'application. Voir la section *Installer le dispositif de protection contre le piégeage*.
    b. Des précautions seront exercées pour réduire le risque de déclenchement adverse, comme exemple, un véhicule qui déclenche le capteur lorsque la barrière est toujours en déplacement.
    c. Un ou plusieurs capteurs sans contact seront situés là où le risque de piégeage ou d'obstruction existe, tel le périmètre de la portée d'une barrière ou d'un garde en déplacement.
12. Pour un actionneur de barrière qui utilise un capteur à contact tel un capteur d'arête :
    a. Un ou plusieurs capteurs seront situés là où le risque de piégeage ou d'obstruction existe, tel le bord d'attaque, le bord de fuite et seront montés sur poteau à l'intérieur ainsi qu'à l'extérieur d'une barrière véhiculaire coulissante horizontale.
    b. Un capteur de contact à raccordement fixe ainsi que son câblage seront situés de façon telle que la communication entre le capteur et l'actionneur de barrière ne subisse pas de dommages mécaniques.
    c. Un capteur sans fil à contact tel un capteur qui transmet des signaux de fréquences radio (RF) à l'actionneur de barrière pour raison de protection contre le piégeage sera situé là où la transmission des signaux n'est pas obstruée ni entravée par des bâtiments, un paysage naturel ou d'autres obstructions similaires. Un capteur sans fil fonctionnera comme prévu selon les conditions d'utilisation finales.
    d. Un ou plusieurs capteurs seront situés à l'intérieur et à l'extérieur du bord d'attaque d'une barrière à pivotement. De plus, si le bord inférieur d'une barrière à pivotement est à plus de 6 po (15,2 cm) au-dessus du sol en tout point de l'arc de déplacement, un ou plusieurs capteurs seront situés sur le bord inférieur.
    e. Un ou plusieurs capteurs seront situés sur le bord inférieur d'une barrière verticale (bras).

INFORMATIONS DE CONSTRUCTION DE BARRIÈRE

Les barrières véhiculaires devraient être installées conformément à ASTM F2200 : Spécification standard pour la construction de barrière véhiculaire automatisée. Pour en obtenir une copie, veuillez contacter ASTM directement au 610-832-9585 ou www.astm.org.

1. EXIGENCES GÉNÉRALES

1.1 Les barrières seront construites conformément aux dispositions données pour le type de barrière adéquat énuméré; se référer à ASTM F2200 pour des types de barrière supplémentaires.

1.2 Les barrières seront conçues, construites et installées afin de ne pas se trouver à plus de 45 degrés d'un plan vertical, lorsqu'une barrière est détachée de sa quincaillerie de soutien.

1.3 Les barrières auront des bords inférieurs lisses, avec des saillies de bord du bas vertical n'excédant pas 0,50 pouce (12,7 mm) pour celles qui ne sont pas des exceptions énumérées dans ASTM F2200.

1.4 La hauteur minimum pour le ruban barbelé sera au moins 8 pieds (2,44 m) au-dessus du sol et pour le fil barbelé sera au moins 6 pieds (1,83 m) au-dessus du sol.

1.5 Un verrou de barrière existant sera désactivé lorsqu'une barrière opérée manuellement est rénovée en actionneur de barrière motorisé.

1.6 Aucun verrou de barrière ne sera installé sur une barrière opérée automatiquement.

1.7 Aucune saillie ne sera permise sur les barrières; se référer à ASTM F2200 pour les exceptions.

1.8 Les portails doivent être conçus, construits et installés de manière à ce que la gravité n'entraîne pas leur déplacement lorsqu'un actionneur a été déconnecté, conformément à ce qui suit.

1.8.1 Portail coulissant horizontal pour véhicules. Ne doit avoir pour résultat un mouvement continu et libre dans toute direction linéaire de sa course.

1.8.2 Portail pivotant horizontal pour véhicules. Ne doit avoir pour résultat un mouvement continu et libre dans toute direction de l'arc de trajectoire de sa course.

1.9 En ce qui concerne l'accès des piétons à proximité d'un portail automatisé pour véhicules, un portail distinct réservé aux piétons doit être fourni. Le portail pour piétons doit être installé dans un endroit empêchant tout contact avec le portail d'accès de véhicules en mouvement. Un portail pour piétons ne doit pas être intégré à un panneau de portail automatisé pour véhicules.

2. APPLICATIONS SPÉCIFIQUES

2.1 Toute barrière non automatisée qui doit être automatisée sera mise à niveau afin de se conformer aux dispositions de cette spécification.

2.2 Cette spécification ne s'appliquera pas aux barrières généralement utilisées pour l'accès des piétons et aux barrières véhiculaires qui ne seront pas automatisées.

2.3 Lorsque l'actionneur doit être remplacé, toute barrière automatisée existante sera mise à niveau afin de se conformer aux dispositions de cette spécification en vigueur à ce moment.

3. BARRIÈRES VÉHICULAIRES COULISSANTES HORIZONTALES

3.1 Les dispositions suivantes s'appliquent pour les barrières véhiculaires coulissantes horizontales de Classe I, Classe II et Classe III :

3.1.1 Tous les rouleaux exposés supportant le poids et situés à 8 pieds (2,44 m) ou moins au-dessus du sol seront protégés ou couverts.

3.1.2 Toutes les ouvertures doivent être conçues, protégées ou grillagées du bas du portail au haut du portail ou sur une hauteur minimale de 1,83 m (6 pi) du sol, selon la plus petite mesure entre les deux, afin d'empêcher qu'une sphère de 57 mm (2 1/4 po) de diamètre puisse passer par une ouverture quelconque du portail et de la portion de clôture adjacente que le portail recouvre lorsqu'il est en position ouverte. Le panneau du portail doit inclure la section entière du portail en déplacement, y compris tout cadre arrière ou toute portion de contrepoids du portail.

3.1.3 Un écartement, mesuré dans le plan horizontal parallèle à la route, entre un objet stationnaire fixe près de la route (comme un poteau de soutien de la barrière) et le cadre de la barrière lorsque celle-ci est soit dans la position entièrement ouverte, soit dans la position entièrement fermée, n'excédera pas 2-1/4 pouces (57 mm), se référer à ASTM F2200 pour les exceptions.

3.1.4 Des arrêts positifs sont requis pour limiter la course aux positions entièrement ouvert et entièrement fermé selon la conception. Ces arrêts seront installés soit en haut de la barrière, ou au bas de la barrière où de tels arrêts dépasseront horizontalement ou verticalement au maximum ce qui est nécessaire pour effectuer la fonction prévue.

3.1.5 Toutes les barrières seront conçues avec une stabilité latérale suffisante pour assurer que la barrière entre dans un guide de réception; se référer à ASTM F2200 pour les types de panneau.

3.2 Les dispositions suivantes s'appliquent pour les barrières véhiculaires coulissantes horizontales de Classe IV :

3.2.1 Tous les rouleaux exposés supportant le poids et situés à 8 pieds (2,44 m) ou moins au-dessus du sol seront protégés ou couverts.

3.2.2 Des arrêts positifs sont requis pour limiter la course aux positions entièrement ouvert et entièrement fermé selon la conception. Ces arrêts seront installés soit en haut de la barrière, ou au bas de la barrière où de tels arrêts dépasseront horizontalement ou verticalement au maximum ce qui est nécessaire pour effectuer la fonction prévue.

4. BARRIÈRES VÉHICULAIRES HORIZONTALES À PIVOTEMENT

4.1 Les dispositions suivantes s'appliquent pour les barrières véhiculaires horizontales à pivotement de Classe I, Classe II et Classe III :

4.1.1 Les barrières seront conçues, construites et installées de telle façon qu'elles ne créent pas une zone de piégeage entre la barrière et la structure de support ou autre objet fixe lorsque la barrière se déplace vers la position entièrement ouverte, selon les dispositions de 4.1.1.1 et 4.1.1.2.

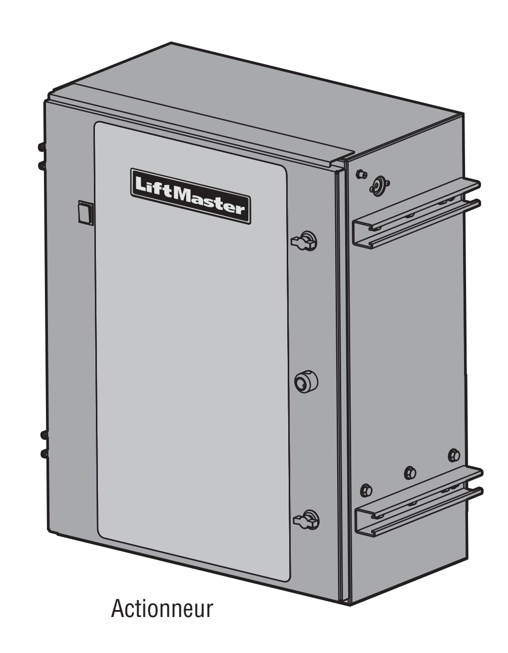
4.1.1.1 La largeur d'un objet (comme un mur, un pilier ou une colonne) couvert par une barrière à pivotement lorsque celle-ci est en position ouverte n'excédera pas 4 pouces (102 mm), mesuré à partir de la ligne centre du point de pivot de la barrière, se référer à ASTM F2200 pour les exceptions.

4.1.1.2 Excepté pour la zone spécifiée dans la Section 4.1.1.1, la distance entre un objet fixe comme un mur, un pilier ou une colonne et une barrière à pivotement lorsqu'elle est en position ouverte sera d'au moins 16 pouces (406 mm), se référer à ASTM F2200 pour les exceptions.

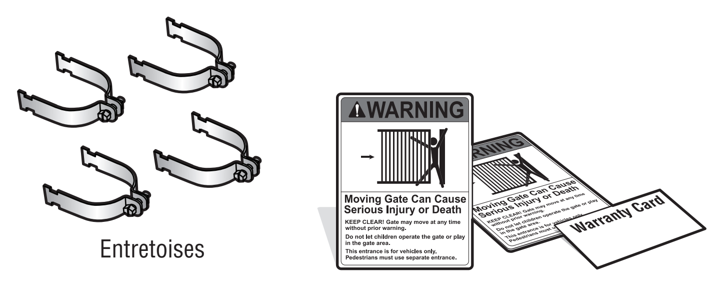
4.2 Les barrières véhiculaires horizontales à pivotement de Classe IV seront conçues, construites et installées conformément aux paramètres reliés à la sécurité spécifiques à l'application en question.

CONTENU DE L'EMBALLAGE

NON ILLUSTRÉS : Documentation, chaîne no 50 - 24 pi, ensemble de boulon à oeil

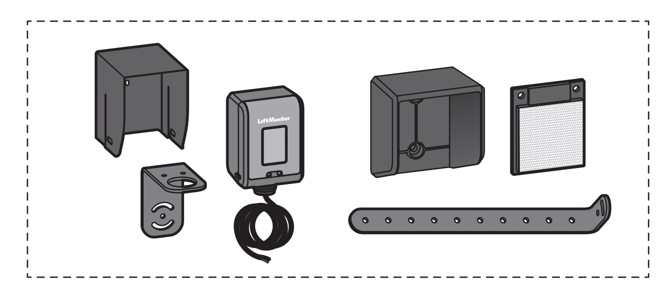


Actionneur



Entretoises

Panneaux d’avertissement (2) et Carte de garantie



Capteur photoélectrique rétroréfléchissant surveillé LiftMaster

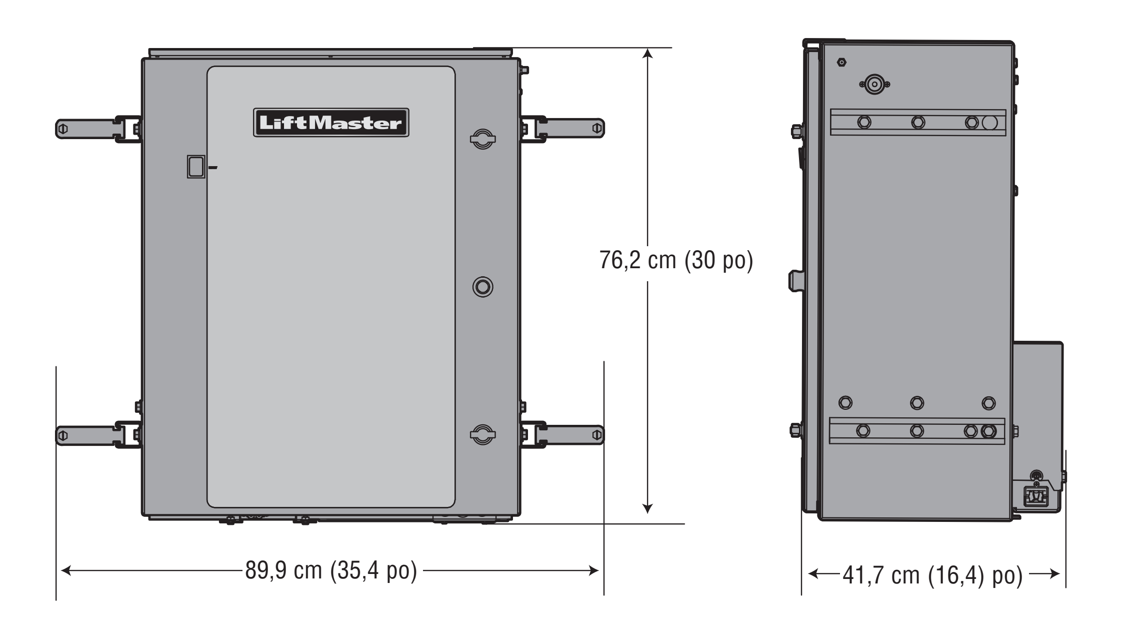
OUTILS NÉCESSAIRES

- Clé de 3/4 po pour ancrages de béton de 1/2 po
- Tournevis (à tête hexagonale et à tête plate)
- Coupe-fil et pince à dénuder

SPÉCIFICATIONS DE L'ACTIONNEUR

Ce modèle est conçu pour utilisation dans les applications de barrière véhiculaire coulissante :

Classe d'utilisation	Classe I, II, III, et IV
Alimentation des accessoires	***Tableau de commande principal :*** 24 V c.a., 500 mA max. ***Bornier :*** 24 V c.a., 2.2 A max. pour 120/208-240 V c.a., Monophasé et 208-240/480 V c.a. Triphasé 24 V c.a., 1,3 A max. pour 575 V c.a., Triphasé
Poids de barrière maximum	***1 HP (Monophasé et Triphasé) :*** 771,1 kg (1700 lb) ***1-1/2 HP (Monophasé) :*** 952,5 kg (2100 lb) ***2 HP (Triphasé) :*** 1133,9 kg (2500 lb)
Course de barrière minimum distance	4 pieds (1,2 m)
Course de barrière maximum distance	***1 HP (Monophasé et Triphasé) :*** Barrière en porte-à-faux ....10,67 m (35 pieds) Barrière à rouleaux supérieurs ....21,34 m (70 pieds) Guide en V...15,24 m (50 pieds) ***1-1/2 HP (Monophasé) :*** Barrière en porte-à-faux..................................12,19 m (40 pieds) Barrière à rouleaux supérieurs.........................24,38 m (80 pieds) Guide en V 16,76 m (55 pieds) ***2 HP (Triphasé) :*** Barrière en porte-à-faux..13,72 m (45 pieds) Barrière à rouleaux supérieurs.................................... 27,43 m 90 pieds) Guide en V...18,28 m (60 pieds)
Vitesse de barrière maximum	1 pied/seconde
Capacité de cycles quotidienne maximale	Continu
Cycle de service maximal	Continu
Température de fonctionnement	Sans chauffage : -20°C à 60°C (-4°F à 140°F) Avec chauffage en option : -40°C à 60°C (-40°F à 140°F)
Tableau d'extension	Fourni
Protection inhérente contre le piégeage (Type A)	RPM
Protection externe contre le piégeage (Type B1 et/ou Type B2)	3 entrées par tableau - toute combinaison allant jusqu'à 3 capteurs photoélectriques et jusqu'à 2 capteurs de chant



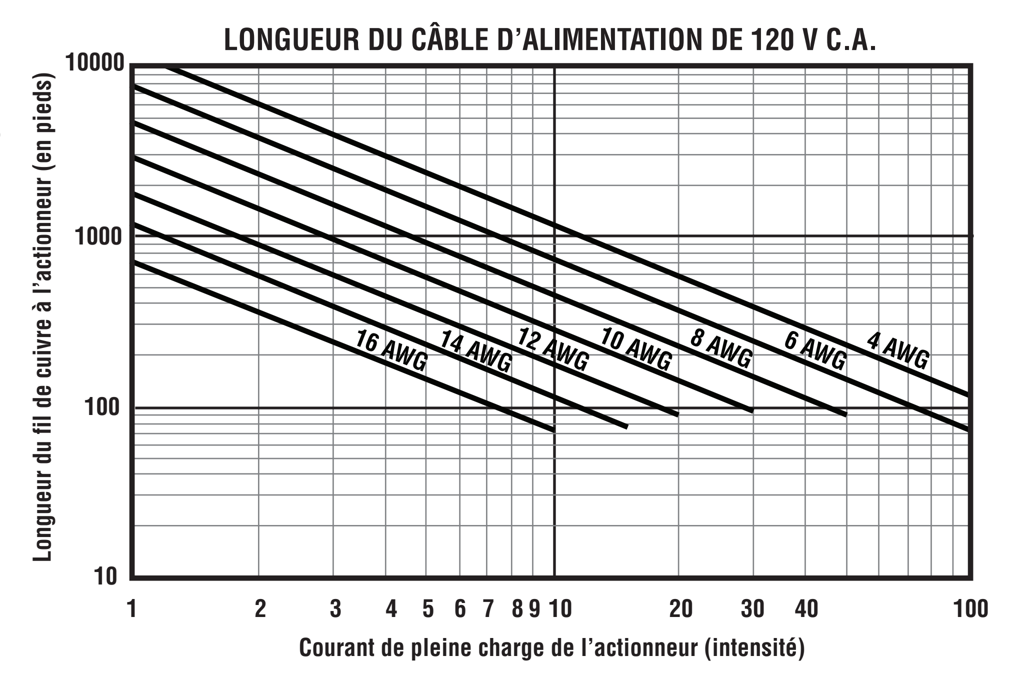
SPÉCIFICATIONS DE L'ACTIONNEUR

Alimentation c.a. principale			
HP	**Phase**	**V c.a.**	**Intensité à pleine charge**
1	Une	120 V c.a.	16 ampères (22 ampères incluant les prises pour accessoires)
		208-240 V c.a.	8 ampères
	Trois	208-240 V c.a.	6 ampères
		480 V c.a.	3 ampères
		575 V c.a.	1,8 ampères
1-1/2	Une	120 V c.a.	20 ampères (26 ampères incluant les prises pour accessoires)
		208-240 V c.a.	10 ampères
2	Trois	208-240 V c.a.	8 ampères
		480 V c.a.	4 ampères
		575 V c.a.	3 ampères

Les prises pour accessoires ont une valeur nominale de 120 V c.a., 6 ampères au maximum. ***REMARQUE :*** *La prise est disponible uniquement sur les modèles avec entrée de 120 V c.a. La prise de 120 V c.a. est automatiquement désactivée lorsque l'actionneur est configuré pour une tension autre que 120 V c.a.*

Pour 240 V c.a., multiplier la longueur par 2
Pour 480 V c.a., multiplier la longueur par 4
Pour 575 V c.a., multiplier la longueur par 4,8

REMARQUE : *Le tableau est basé sur une chute de tension de 5 %.*

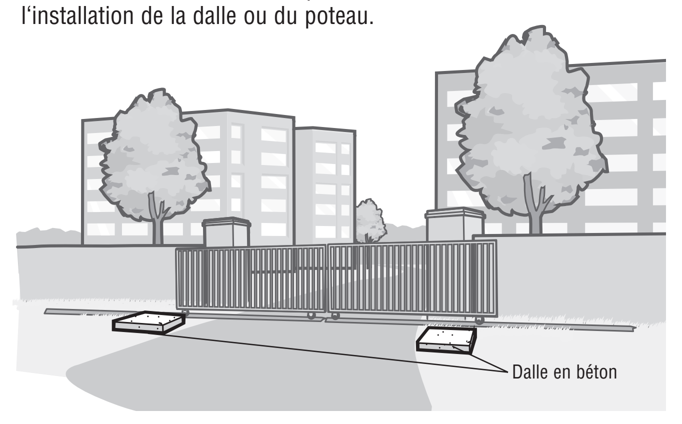


PRÉPARATION DE SITE

Vérifier les codes de construction nationaux et locaux **AVANT** l'installation.

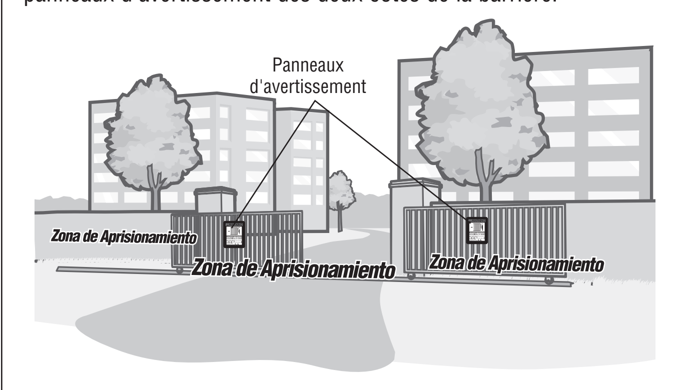
CONDUIT & DALLE EN BÉTON

Le conduit doit être homologué UL pour faibles et hautes tensions. Prendre en considération l'emplacement de l'actionneur AVANT l'installation de la dalle ou du poteau.



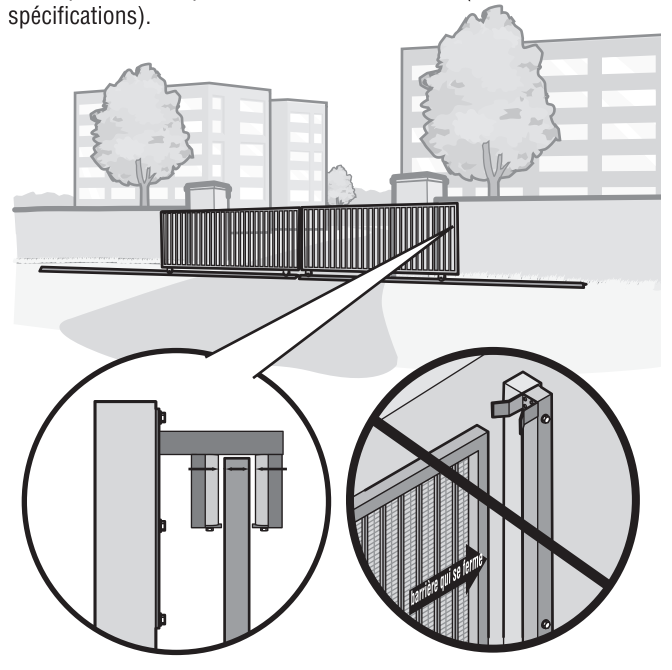
SÉCURITÉ

Des dispositifs de protection contre le piégeage sont exigés pour protéger contre tout piégeage ou selon les conditions de sécurité rencontrées avec votre application de barrière. Installer des panneaux d'avertissement des deux côtés de la barrière.



BARRIÈRE

La barrière doit être construite et installée conformément aux normes ASTM F2200 (consulter la page 5). La barrière doit correspondre aux spécifications de l'actionneur (consulter les spécifications).



LOQUETS À ROULEAUX DE SÉCURITÉ

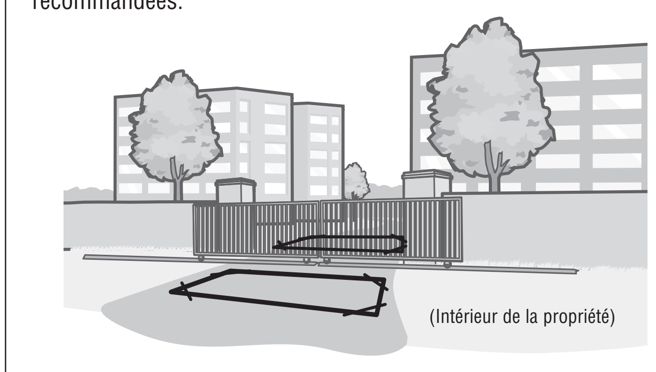
Installer des loquets à rouleaux avec des couvercles de sécurité sur les côtés d'un poteau ou d'un mur avec une distance minimum d'un demi-pouce entre les rouleaux et la barrière.

NE PAS utiliser un poteau de loquet de barrière.

Puisque la distance de roulage peut varier à cause des changements de température, il N'est PAS recommandé d'installer un arrêt ou un poteau de loquet en avant du chemin des barrières. Ceci pourrait faire en sorte que la barrière heurte le poteau dans certains cas.

BOUCLES DE VÉHICULE

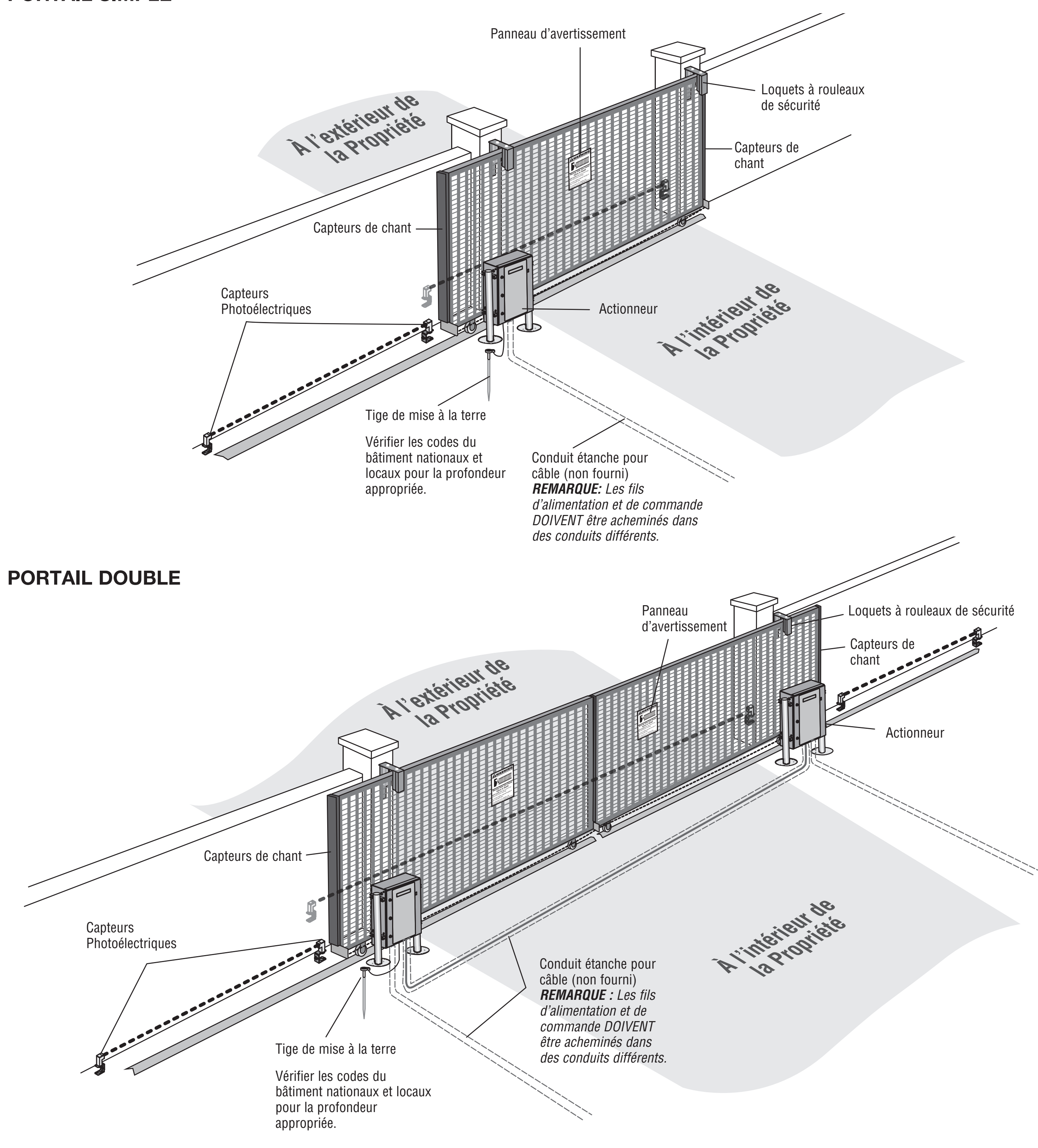
Les boucles de véhicule permettent à la barrière de demeurer ouverte lorsque les véhicules obstruent le mouvement de la barrière. Suggéré pour les véhicules de 4,27 m (14 pieds) ou plus. Les boucles de véhicule ne sont pas nécessaires, mais sont recommandées.



APERÇU D'UNE INSTALLATION TYPIQUE

RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS SUR LA SÉCURITÉ : *Un ou plusieurs capteurs sans contact doivent être placés là où existe un risque de piégeage ou d'obstruction dans la direction d'ouverture ou de fermeture du portail. Tout écart de plus de 5,7 cm (2 -1/4 po) entre la barrière et un objet fixe comme un mur, un pilier, une colonne ou un actionneur doit être comblé.*

PORTAIL SIMPLE



ATTENTION

- Pour ÉVITER d'endommager les lignes de gaz, d'alimentation ou autres lignes souterraines de services publics, contacter les entreprises de localisation de services souterrains AVANT de creuser plus de 18 pouces (46 cm) de profondeur.
- Ne pas toucher au dispositif de chauffage lorsque l'interrupteur est sous tension, car il est peut-être chaud.
- Pour prévenir les dommages à l'actionneur ou à la barrière, NE PAS visser les écrous des vérins de limite sur l'arbre passé leurs positions normales.

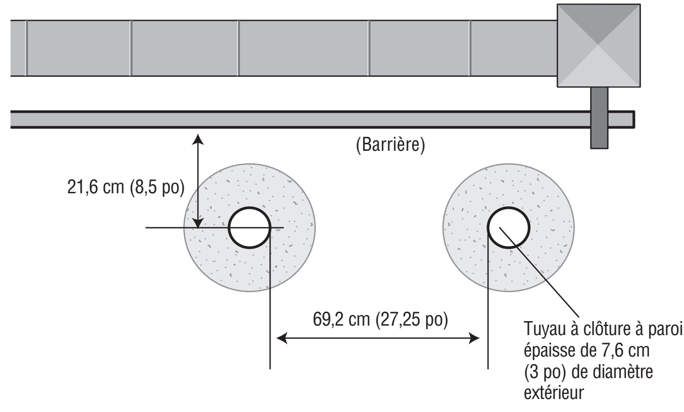
ÉTAPE 1

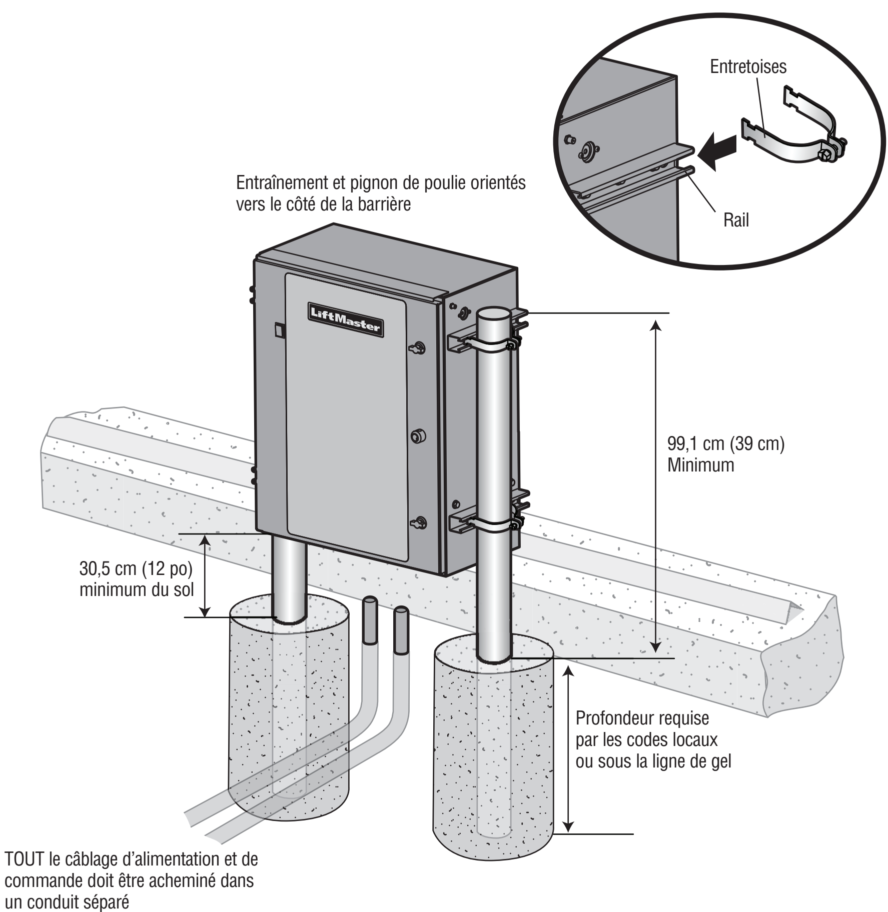
INSTALLER L'ACTIONNEUR

Vérifier les codes de construction nationaux et locaux avant l'installation.

INSTALLATION AVEC LES RAILS RÉGLABLES

1. Placer et ancrer deux poteaux faits de tuyaux de 76 mm (3 po) de diamètre externe à paroi épaisse. Les poteaux doivent être parallèles et perpendiculaires à la barrière.
2. Localiser le conduit électrique, comme exigé, avant de verser le béton.
3. Faire glisser les quatre entretoises de 76 mm (3 po) dans les rails sur les côtés de l'actionneur.
4. Faire glisser les poteaux dans les entretoises et serrer les vis sur les entretoises pour fixer l'actionneur.





ÉTAPE 1 (suite)

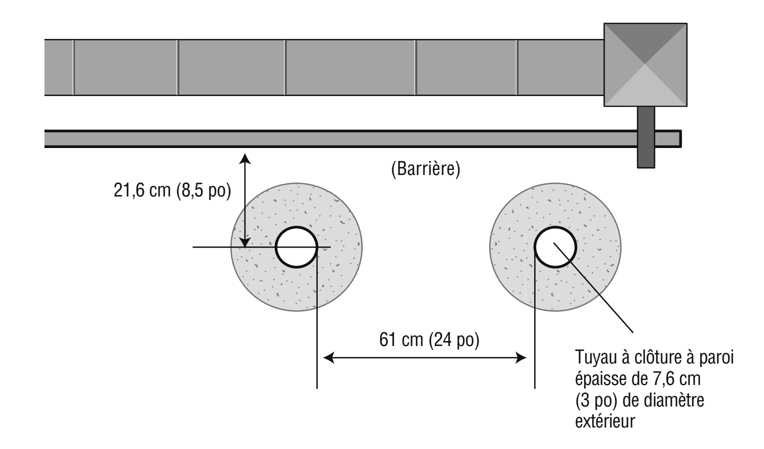
INSTALLER L'ACTIONNEUR

Vérifier les codes de construction nationaux et locaux avant l'installation.

INSTALLATION SANS RAILS RÉGLABLES

REMARQUE : *Les rails devront être enlevés pour les installations rétrocompatibles.*

1. Placer et ancrer deux poteaux faits de tuyaux de 75 mm (3 po) de diamètre externe à paroi épaisse. Les poteaux doivent être parallèles et perpendiculaires au portail.
2. Localiser le conduit électrique, comme exigé, avant de verser le béton.
3. Enlever les rails des côtés de l'actionneur.
4. Fixer l'actionneur aux poteaux avec quatre boulons en U de 7,6 cm (3 po) et la quincaillerie fournie.
5. Combler tous les trous vides sur le côté de l'actionneur avec les boulons supplémentaires des rails.



Entraînement et pignon de poulie orientés vers le côté de la barrière

Rails

S'assurer que tous les trous vides sur le côté de l'actionneur ont été comblés avec les boulons supplémentaires des rails.

Rails

99,1 cm (39 po) Minimum

30,5 cm (12 po) minimum du sol

Profondeur requise par les codes locaux ou sous la ligne de gel

TOUT le câblage d'alimentation et de commande doit être acheminé dans un conduit séparé

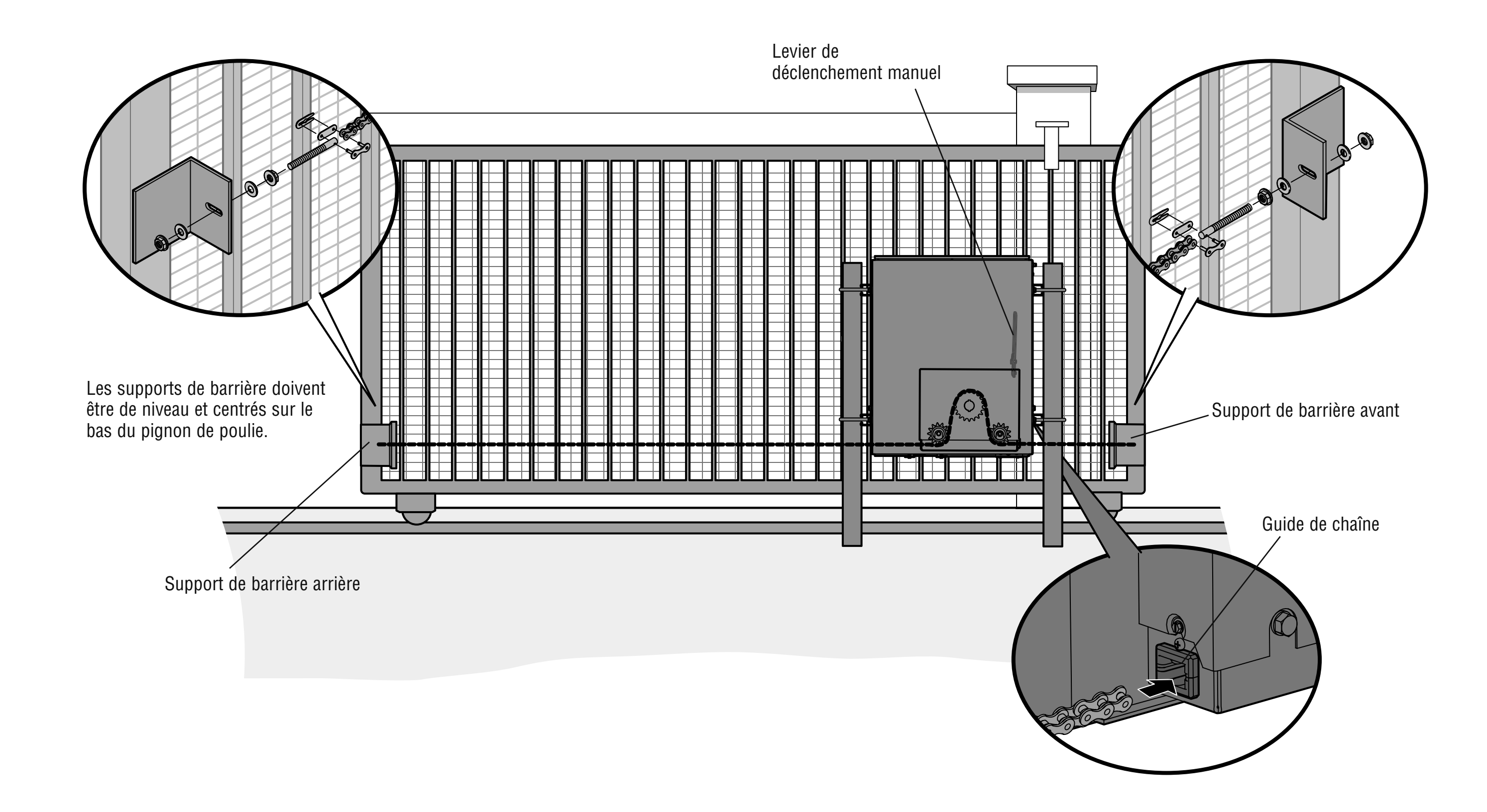
ÉTAPE 2

FIXEZ LA CHAÎNE

NE PAS faire fonctionner l'actionneur avant que cela soit expressément indiqué.

1. Supports de montage de la barrière aux poteaux verticaux avant et arrière de la barrière.
2. Retirer le couvercle de l'actionneur.
3. Localiser et engager la poignée de déclenchement manuel et la verrouiller en place.
4. Raccorder la chaîne au support arrière avec la quincaillerie fournie.
5. S'assurer que le mécanisme d'entraînement et les pignons de poulie sont alignés l'un sur l'autre. Passer la chaîne par le guide de chaîne en plastique, autour du mécanisme d'entraînement et des pignons de poulie, puis par le deuxième guide de chaîne en plastique vers le support avant de la barrière.
6. Ajuster la longueur de la chaîne et la raccorder au support avant avec la quincaillerie fournie. Ajuster les écrous sur les boulons de tension pour éliminer le mou de la chaîne. En règle générale, il faut laisser environ 2,5 cm (1 po) de mou au maximum pour chaque longueur de chaîne de 3,1 m (10 pi). ***Ne PAS trop tendre la chaîne.***

REMARQUE AU SUJET DE CERTAINS TYPES DE BARRIÈRES EN PORTE-À-FAUX :
Avec certaines barrières en porte-à-faux de plus de 6,1 m (20 pi), il faut ajouter une contrefiche le long de la longueur de la barrière afin d'empêcher celle-ci de s'arquer lorsque la chaîne est tendue. Cela peut aussi être exigé sur certains modèles de barrière en aluminium. Si elle est positionnée de manière adéquate, la contrefiche peut aussi servir de support de chaîne.



⚠ AVERTISSEMENT

Pour empêcher les BLESSURES GRAVES ou la MORT causées par une barrière en déplacement :

- TOUS les systèmes d'actionneur de portail EXIGENT deux systèmes indépendants de protection contre le piégeage pour chaque zone de piégeage.
- Il FAUT installer des dispositifs de protection contre le piégeage pour protéger toute personne pouvant venir à proximité de la barrière qui se déplace.
- Placer des dispositifs de protection contre le piégeage pour protéger pendant les cycles d'ouverture ET de fermeture.
- Placer les dispositifs de protection contre le piégeage entre la barrière qui se déplace et des objets RIGIDES, comme des poteaux, des murs, des piliers ou des colonnes.

ÉTAPE 3

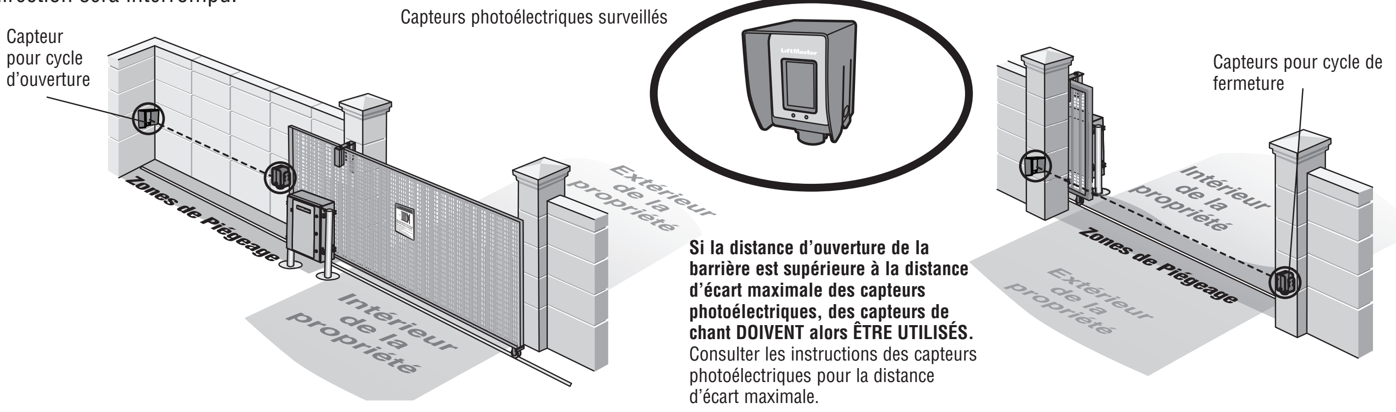
INSTALLER LE DISPOSITIF DE PROTECTION CONTRE LE PIÉGEAGE

Cet actionneur contient un système interne de protection contre le piégeage et EXIGE l'ajout d'un système externe surveillé de protection contre le piégeage (capteur photoélectrique sans contact ou capteur de chant avec contact) pour CHAQUE zone de piégeage avant tout mouvement de la barrière. Un dispositif surveillé envoie un signal pulsé à l'actionneur de sorte que ce dernier reconnaît le dispositif. Si l'actionneur ne reçoit pas de signal du dispositif, il ne fonctionnera pas.

Une zone de piégeage se définit par tout endroit ou point de contact où une personne peut être piégée entre une barrière en mouvement et un objet stationnaire. Votre application peut contenir plus d'une zone de piégeage. Les propriétaires ont l'obligation de tester tous les mois les dispositifs de protection contre le piégeage. **Utiliser uniquement les dispositifs de protection contre le piégeage approuvés par LiftMaster (consulter la page des accessoires).**

CAPTEURS SANS CONTACT

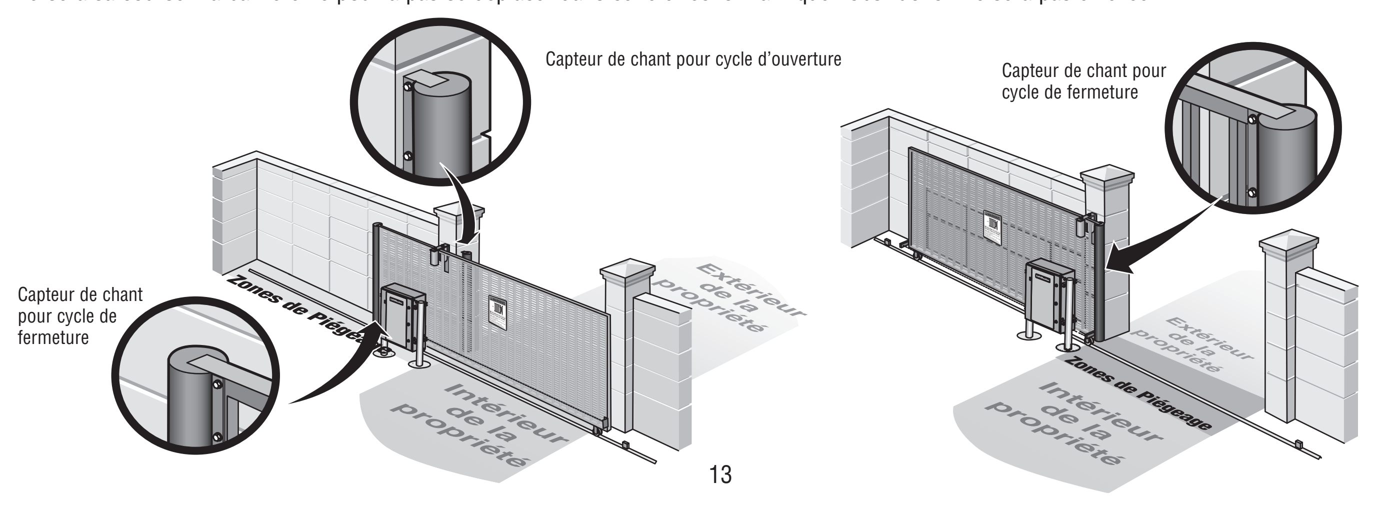
Si le faisceau du capteur photoélectrique est bloqué pendant que la barrière est en mouvement, celle-ci s'arrêtera et inversera sa course. La barrière ne pourra pas se déplacer dans cette direction tant que l'obstruction ne sera pas enlevée. Des capteurs photoélectriques surveillés DOIVENT être utilisés. Si un capteur photoélectrique ne fonctionne pas, s'il perd son alimentation ou si son faisceau est bloqué, TOUT mouvement du portail dans cette direction sera interrompu.



Si la distance d'ouverture de la barrière est supérieure à la distance d'écart maximale des capteurs photoélectriques, des capteurs de chant DOIVENT alors ÊTRE UTILISÉS. Consulter les instructions des capteurs photoélectriques pour la distance d'écart maximale.

CAPTEURS À CONTACT (CAPTEURS DE CHANT)

Si le capteur de chant activé électriquement vient en contact avec une obstruction pendant que la barrière est en mouvement, celle-ci s'arrêtera et inversera sa course. La barrière ne pourra pas se déplacer dans cette direction tant que l'obstruction ne sera pas enlevée.



ÉTAPE 3 (suite)

INSTALLER LE DISPOSITIF DE PROTECTION CONTRE LE PIÉGEAGE

Il existe trois options de câblage pour les dispositifs de protection contre le piégeage selon le dispositif particulier utilisé et la façon dont il fonctionnera. Consulter le manuel particulier au dispositif de protection contre le piégeage pour plus d'information. Ces entrées du dispositif de protection contre le piégeage concernent les dispositifs surveillés qui incluent des capteurs photoélectriques pulsés, des capteurs de chant à résistances et pulsés. **Une seul dispositif de protection contre le piégeage surveillé peut être câblé à chaque entrée.** Des dispositifs de protection contre le piégeage supplémentaires peuvent être câblés au tableau d'extension.

CARTE DE COMMANDE

«CLOSE EYES/INTERRUPT» (2 Bornes)

L'entrée CAPTEUR/INTERRUPTION DE FERMETURE concerne le dispositif de protection contre le piégeage du capteur photoélectrique en direction de fermeture. Lorsqu'une obstruction est détectée pendant la fermeture du portail, celui-ci s'ouvre en position complète et réinitialise la temporisation de fermeture. Cette entrée est ignorée pendant l'ouverture du portail.

«CLOSE EDGE» (2 Bornes)

L'entrée CHANT DE FERMETURE concerne le dispositif de protection contre le piégeage du capteur de chant en direction de fermeture. Lorsqu'une obstruction est détectée pendant la fermeture de la barrière, celle-ci inversera sa course pour s'ouvrir complètement, en désengageant la minuterie de fermeture. Cette entrée sera ignorée pendant l'ouverture de la barrière.

«OPEN EYES/EDGE» (2 Bornes)

L'entrée CAPTEURS /CHANT D'OUVERTURE concerne le capteur photoélectrique ou le dispositif de protection contre le piégeage pour la position d'ouverture. Lorsqu'une obstruction est détectée pendant l'ouverture du portail, celui-ci inverse sa course pendant quatre (4) secondes, puis s'arrête. Cette entrée est ignorée pendant la fermeture du portail.

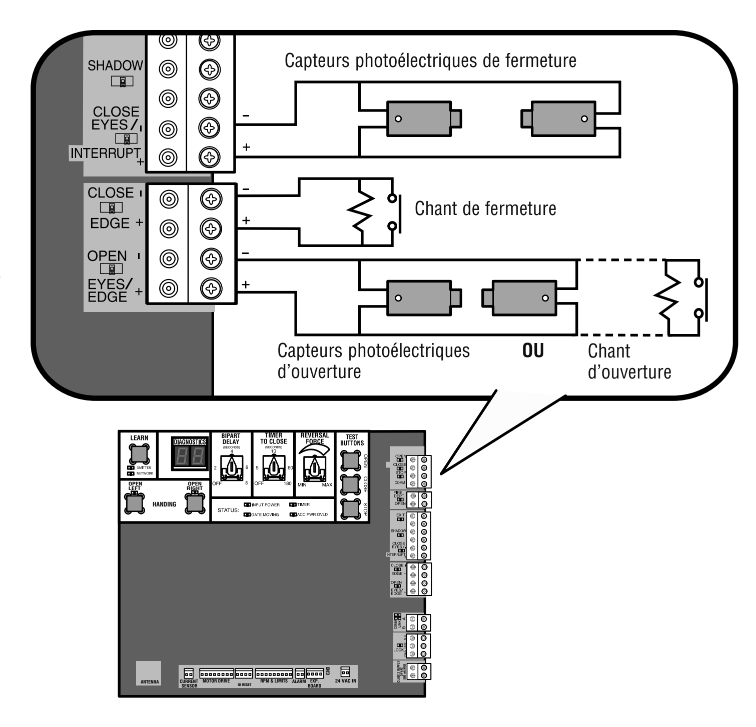


TABLEAU D'EXTENSION

«EYE ONLY» et «COM»

Capteurs photoélectriques de direction d'ouverture ou de fermeture – la fonctionnalité est basée sur les réglages du commutateur (situé en regard des bornes)

Commutateur réglé à «CLOSE» (FERMÉ) : la barrière inverse complètement sa course lorsqu'un obstacle est détecté

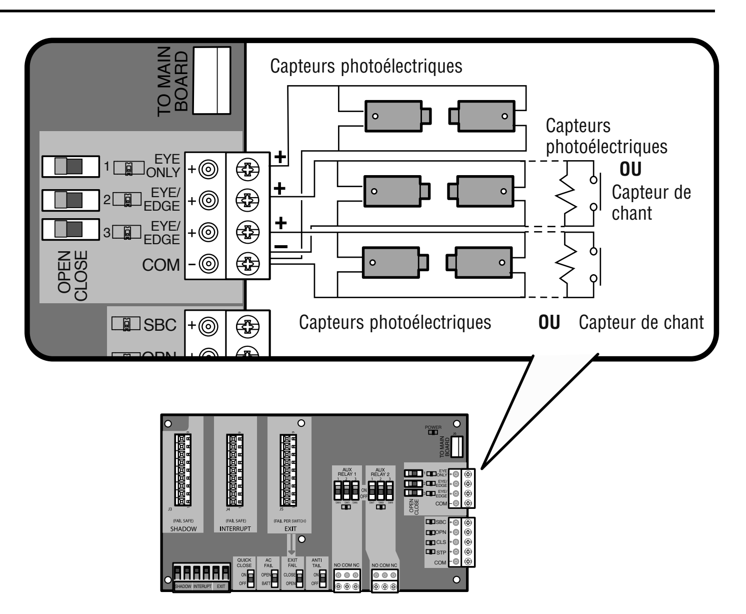
Commutateur réglé à «OPEN» (OUVERT) : la barrière inverse sa course pendant quatre (4) secondes lorsqu'un obstacle est détecté

«EYE/EDGE» et «COM»

Capteurs photoélectriques ou détecteur de chant de direction d'ouverture ou de fermeture – la fonctionnalité est basée sur les réglages du commutateur (situé en regard des bornes)

Commutateur réglé à «CLOSE» (FERMÉ) : la barrière inverse complètement sa course lorsqu'un obstacle est détecté

Commutateur réglé à «OPEN» (OUVERT) : la barrière inverse sa course pendant quatre (4) secondes lorsqu'un obstacle est détecté



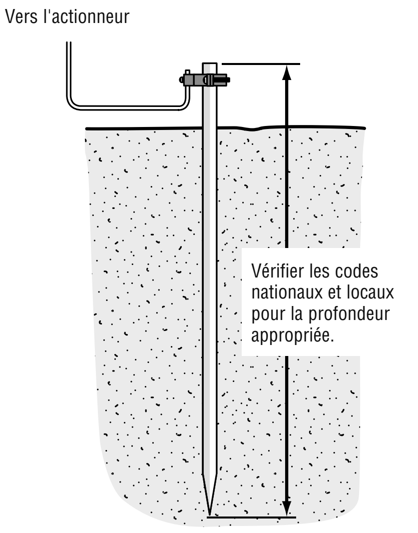
ÉTAPE 4

TIGE DE MISE À LA TERRE

Utiliser une tige de mise à la terre adéquate pour votre zone locale. Le fil de terre doit être un fil simple d'une seule pièce. Ne jamais épisser deux fils pour le fil de terre. Si vous coupez le fil de terre trop court, le brisez ou détruisez son intégrité, remplacez-le avec une longueur de fil simple.

1. Installez le piquet de prise de terre à moins d'un mètre du boîtier de commande.
2. Acheminez le câble de la tige de mise à la terre à l'actionneur.

***REMARQUE** : Si l'actionneur n'est pas correctement mis à la terre, la portée des télécommandes sera réduite et l'actionneur sera plus vulnérable aux dommages par la foudre et les surtensions.*



ÉTAPE 5

CÂBLAGE ÉLECTRIQUE

AVERTISSEMENT

Pour réduire le risque de BLESSURES GRAVES, voire MORTELLES :

- AUCUNE maintenance sur le dispositif de fermeture ou à proximité NE doit être réalisée avant d'avoir déconnecté l'alimentation électrique (CA ou solaire et pile) et de l'avoir verrouillée en utilisant le disjoncteur de ce dispositif. Après avoir terminé la maintenance, la zone DOIT être dégagée et sécurisée, c'est seulement à ce moment que l'unité peut être remise en service.
- Déconnectez l'alimentation au niveau de la boîte à fusibles AVANT de poursuivre. L'actionneur DOIT ÊTRE correctement relié à la masse et connecté conformément aux réglementations électriques locales et nationales. ***REMARQUE :** L'actionneur doit se trouver sur un circuit séparé avec des fusibles de capacité suffisante.*
- TOUTES les connexions électriques DOIVENT ÊTRE réalisées par un professionnel.
- NE PAS installer les câbles ni essayer de faire fonctionner l'actionneur sans avoir pris connaissance du schéma de câblage.
- TOUS les câblages d'alimentation doivent se trouver sur un circuit dédié et bien protégé. L'emplacement de déconnexion de l'alimentation doit être visible et clairement étiqueté.
- TOUT le câblage d'alimentation et de contrôle DOIT être acheminé dans une conduite séparée.

Pour les applications à double barrière, l'alimentation devra être connectée à chaque actionneur. Le câblage d'alimentation principal et celui de contrôle DOIVENT être acheminés dans des conduits séparés.

ÉTAPE 5 (suite)

CÂBLAGE ÉLECTRIQUE

MONOPHASÉ

L'actionneur est configurable sur le terrain pour un usage à 120, 208 et 240 V c.a. Le réglage par défaut en usine est de 120 V c.a.

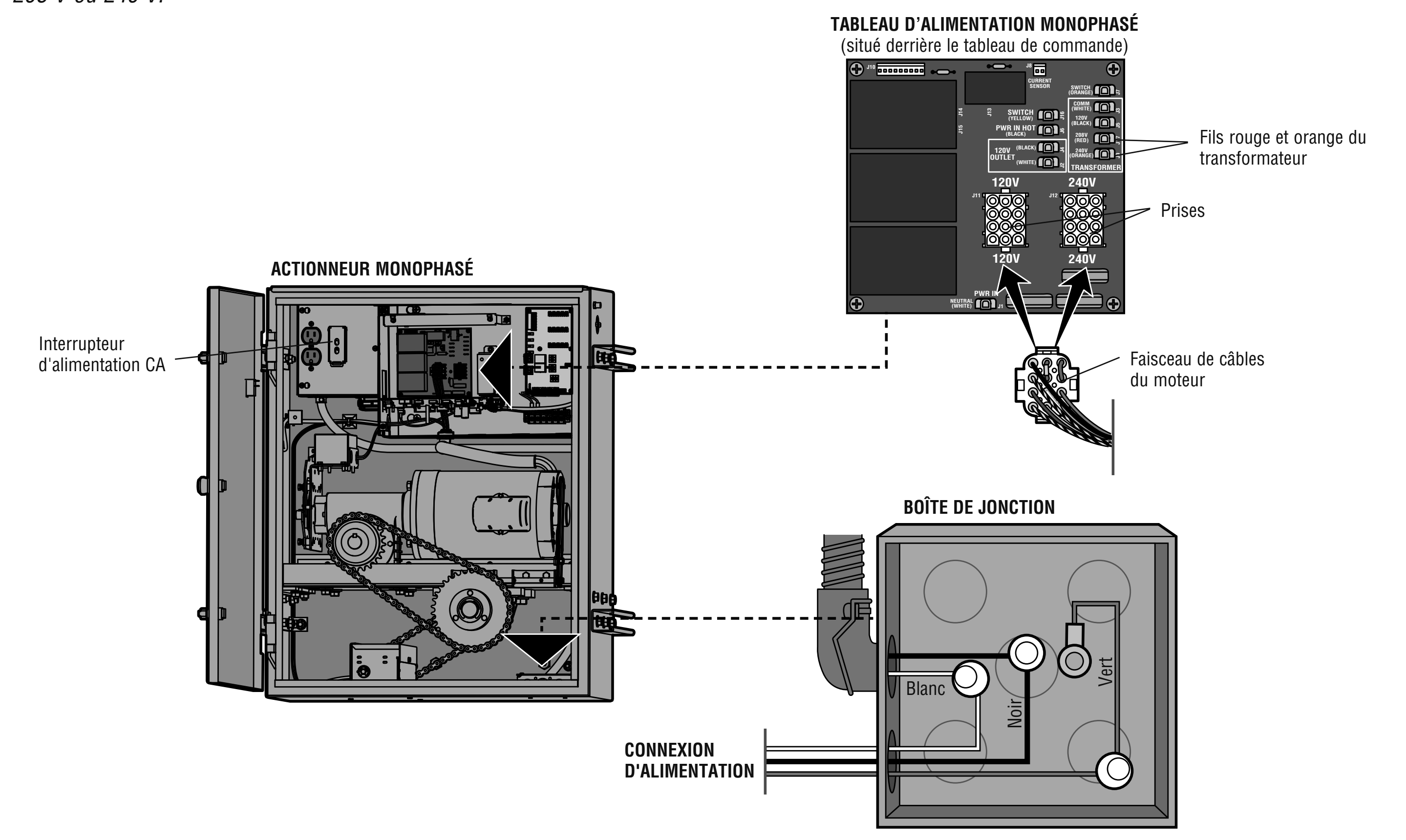
Pour le fonctionnement à 208 V c.a.	Débrancher le faisceau de câblage du moteur de la prise « 120V » sur le tableau de commande et le rebrancher dans la prise « 208V / 240V ». Inverser les fils orange et rouge du transformateur (le fil rouge se connecte à la position 240 V et le fil orange à la position 208 V).
Pour le fonctionnement à 240 V c.a.	Débrancher le faisceau de câblage du moteur de la prise « 120V » sur le tableau de commande et brancher le faisceau dans la prise « 208V / 240V ».

1. S'assurer que l'interrupteur c.a. sur l'actionneur a été mis hors tension (l'interrupteur d'alimentation c.a. mettra sous et hors tension le courant entrant).
2. Éteindre l'alimentation CA à partir du disjoncteur de l'alimentation principale.
3. Faire cheminer les câbles d'alimentation CA vers la boîte de jonction sur l'actionneur.
4. Retirer le couvercle de la boîte de jonction.
5. Connecter les fils de l'actionneur à l'alimentation secteur par les fils blanc, noir et vert dans la boîte de jonction. Consulter le tableau dans la section des spécifications concernant le calibre approprié des fils pour votre application.
6. Replacer le couvercle de la boîte de jonction. S'assurer que les fils ne sont pas pincés.
7. Allumer l'alimentation CA à partir du disjoncteur de l'alimentation principale.
8. Allumer l'interrupteur CA.

REMARQUES :

Les prises d'alimentation des accessoires 120 V c.a. ne sont pas commutées et seront sous tension lorsqu'un courant entrant de 120 V c.a. est fourni à l'actionneur, que l'interrupteur d'alimentation c.a. soit sous ou hors tension.

Les prises d'alimentation des accessoires 120 V c.a. sont automatiquement désactivées lorsque l'actionneur est configuré pour un fonctionnement de 208 V ou 240 V.



ÉTAPE 5 (suite)

CÂBLAGE ÉLECTRIQUE

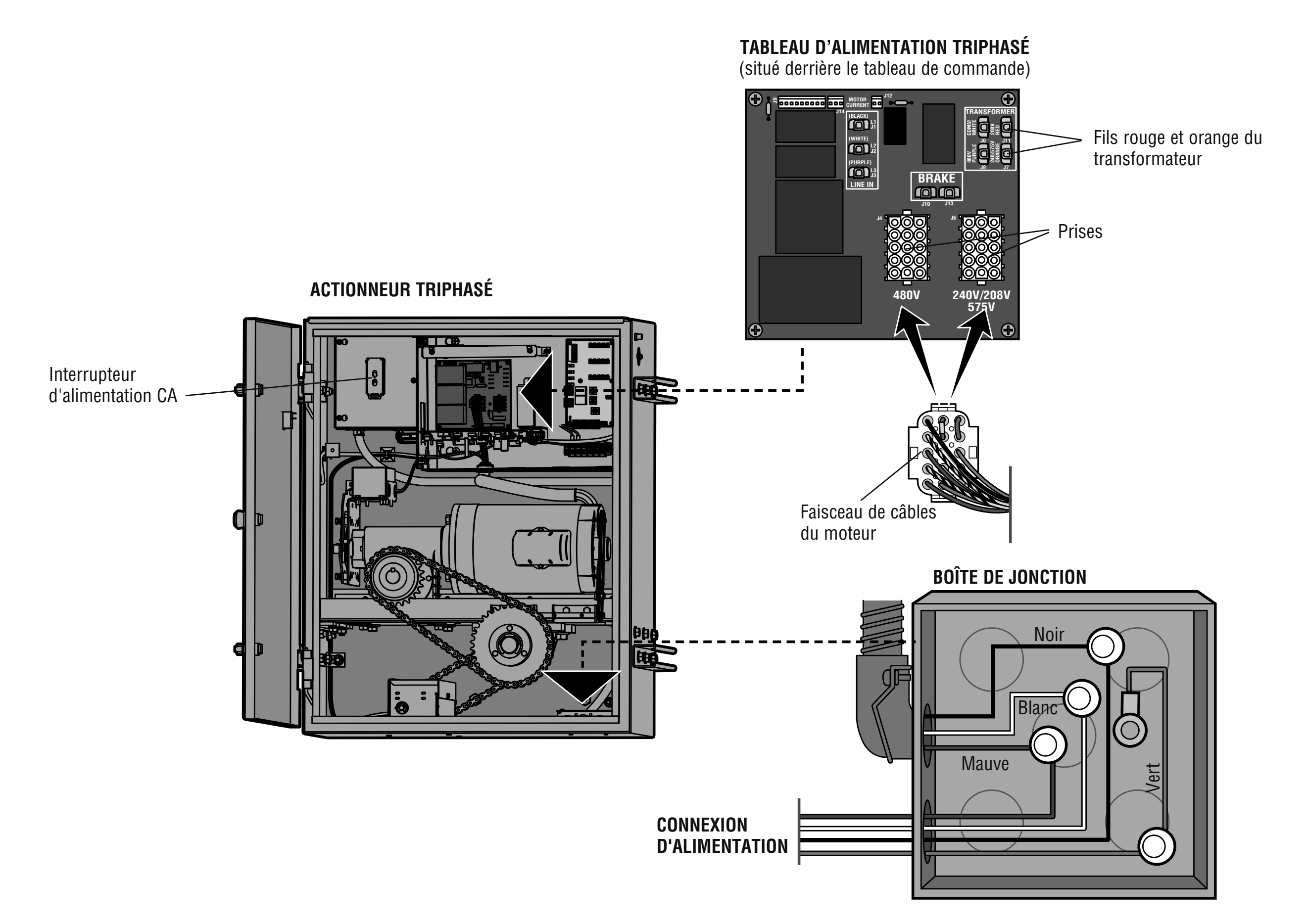
TRIPHASÉ

L'actionneur est configurable sur le terrain pour un usage à 208, 240 et 480 V c.a. Le réglage par défaut en usine est de 240 V c.a. Les actionneurs triphasés de 575 V sont configurés en usine pour 575 V UNIQUEMENT (Modèles SL595105U et SL595205U).

Pour le fonctionnement à 208 V c.a.	S'assurer que le faisceau du moteur est branché dans la prise « 208 V / 240V » sur le tableau d'alimentation. Inverser les fils orange et rouge du transformateur (le fil rouge se connecte à la position 240 V et le fil orange à la position 208 V).
Pour le fonctionnement à 480 V c.a.	ébrancher le faisceau de câblage du moteur de la prise « 208V / 240V » sur le tableau d'alimentation et le rebrancher dans la prise « 480V ».

1. S'assurer que l'interrupteur c.a. sur l'actionneur a été mis hors tension (l'interrupteur d'alimentation c.a. mettra sous et hors tension le courant entrant).
2. Éteindre l'alimentation CA à partir du disjoncteur de l'alimentation principale.
3. Faire cheminer les câbles d'alimentation CA vers la boîte de jonction sur l'actionneur.
4. Retirer le couvercle de la boîte de jonction.
5. Connecter les fils de l'actionneur à l'alimentation secteur par les fils blanc, noir, mauve et vert dans la boîte de jonction. Consulter le tableau dans la section des spécifications concernant le calibre approprié des fils pour votre application.
6. Replacer le couvercle de la boîte de jonction. S'assurer que les fils ne sont pas pincés.
7. Allumer l'alimentation CA à partir du disjoncteur de l'alimentation principale.
8. Allumer l'interrupteur CA.

REMARQUE : *Pour utiliser un appareil de chauffage avec la configuration à 480 V, un transformateur abaisseur supplémentaire est nécessaire.*



ÉTAPE 6

BARRIÈRES DOUBLES SEULEMENT

Il existe deux options pour la communication des barrières doubles : câblée ou sans fil. Suivre les instructions selon votre application. Ne pas utiliser la communication câblée et la communication sans fil simultanément.

BARRIÈRES DOUBLES SANS FIL

POUR ACTIVER LA FONCTION SANS FIL :

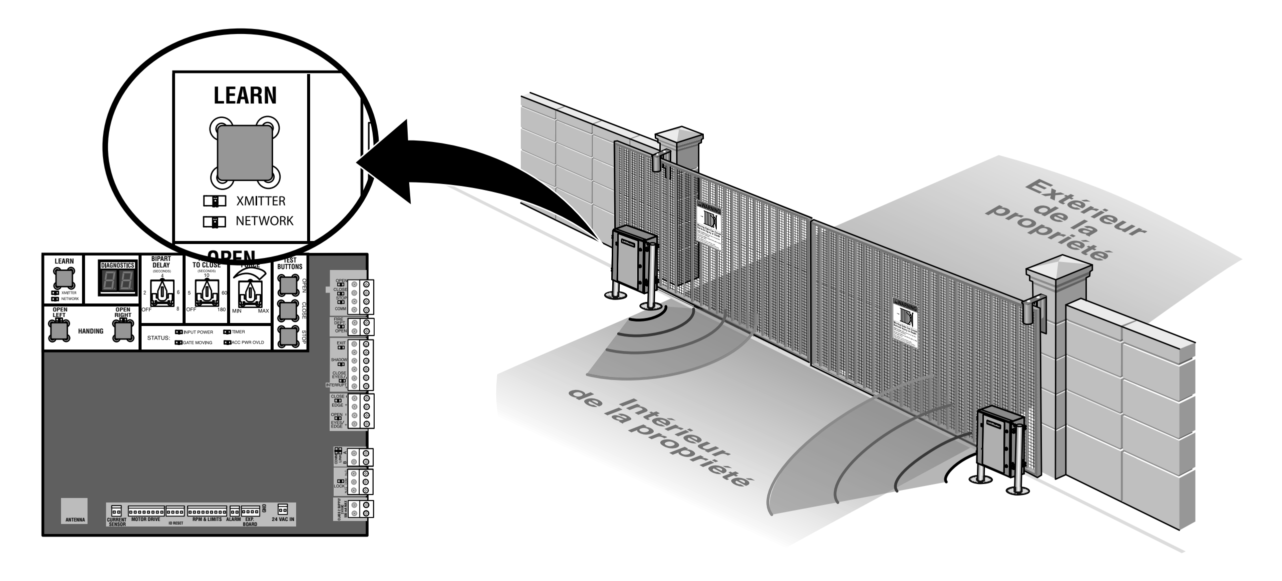
1. Choisir un actionneur pour être l'actionneur primaire du réseau. Tous les accessoires sans fil devront être programmés pour l'actionneur primaire. ***REMARQUE :*** *Nous recommandons que tous les accessoires et toutes les configurations de carte soient établis pour l'actionneur primaire.*
2. Enfoncer et relâcher le bouton LEARN (apprentissage sur le tableau de commande primaire). La DEL verte XMITTER (transmetteur) s'allume. ***REMARQUE :*** *L'actionneur quittera le mode de programmation après 180 secondes.*
3. Enfoncer et relâcher le bouton LEARN (apprentissage) une fois de plus sur le tableau de commande primaire. La diode jaune NETWORK (réseau) s'allume.
4. Enfoncer et relâcher le bouton d'essai d'ouverture (OPEN) pour attribuer cet actionneur comme dispositif primaire du réseau.
5. Enfoncer et relâcher le bouton LEARN (apprentissage) sur le tableau de commande secondaire. La diode verte XMITTER (émetteur) s'allume.
6. Enfoncer et relâcher le bouton LEARN (apprentissage) une fois de plus sur le tableau de commande secondaire. La diode jaune NETWORK (réseau) s'allume.
7. Enfoncer et relâcher le bouton d'essai de fermeture (CLOSE) pour attribuer cet actionneur comme dispositif secondaire du réseau.

Les deux actionneurs émettront un bip et les diodes jaunes NETWORK (réseau) s'éteindront pour indiquer que la programmation a été réussie.

POUR DÉSACTIVER LA FONCTION SANS FIL :

1. Enfoncer et relâcher le bouton LEARN (apprentissage) sur l'un des tableaux de commande. La diode verte XMITTER (émetteur) s'allume.
2. Enfoncer et relâcher le bouton LEARN (apprentissage) une fois de plus sur le même tableau de commande. La diode jaune NETWORK (réseau) s'allume.
3. Enfoncer et tenir enfoncé le bouton LEARN (apprentissage) pendant cinq secondes. La diode jaune NETWORK (réseau) clignote (l'actionneur émet un bip), puis s'éteint pour indiquer que la désactivation a été réussie.

Répéter ces étapes pour l'autre tableau de commande.



ÉTAPE 6 (suite)

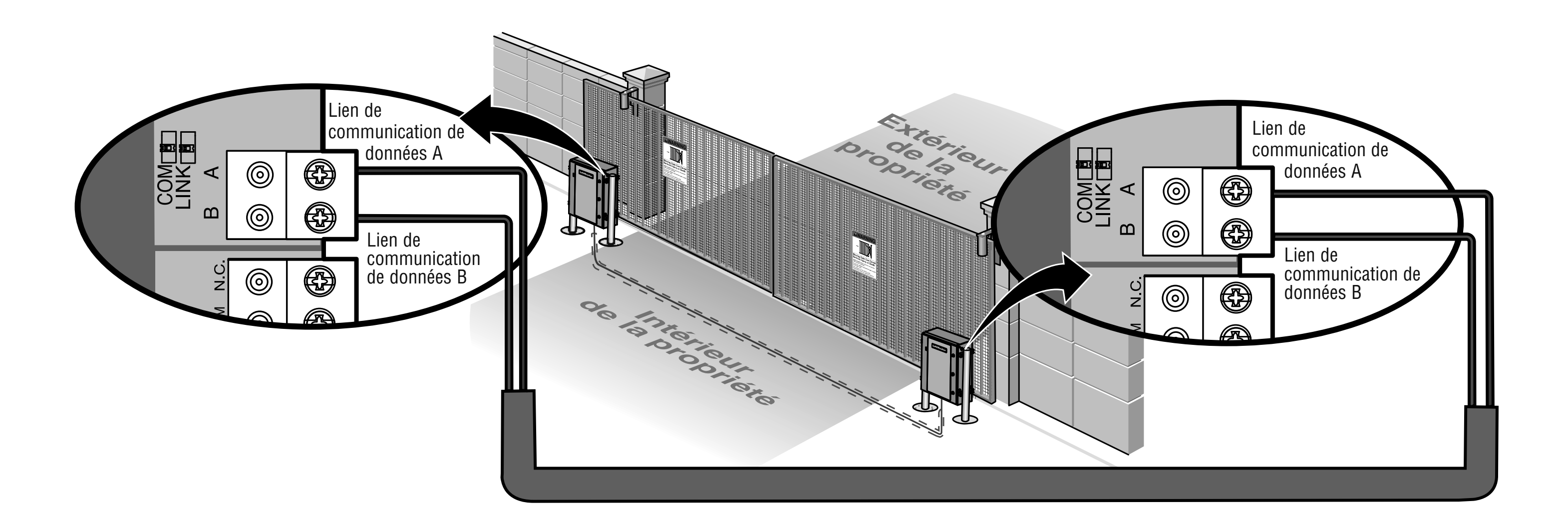
BARRIÈRES DOUBLES SEULEMENT

TYPE DE FIL POUR BARRIÈRE DOUBLE (CÂBLE À FILS EN PAIRE TORSADÉE BLINDÉE)	
22AWG jusqu'à 200 pieds (61 m)	18AWG - 200-1000 pieds (61-305 m)
Le fil doit avoir une valeur nominale de 30 volts minimum	

BARRIÈRES DOUBLES CÂBLÉES

Avant de creuser, contacter les entreprises de localisation de services souterrains locaux. Utiliser un conduit de PVC pour éviter d'endommager les câbles.

1. **Déconnecter TOUTE alimentation à l'actionneur.**
2. Creuser une tranchée à travers l'entrée pour enterrer le câble de rallonge.
3. Connecter les fils du câble de rallonge aux bornes Comm Link sur la carte de contrôle de l'actionneur de barrière primaire. ***REMARQUE :*** *Nous recommandons que tous les accessoires et toutes les configurations de carte soient établis pour l'actionneur primaire.*
4. Faire passer le câble de rallonge jusqu'à la carte de contrôle de l'actionneur de barrière secondaire.
5. Connecter les fils du câble de rallonge aux bornes Comm Link sur la carte de contrôle secondaire (Comm Link A à Comm Link A et Comm Link B à Comm Link B). Mettre à la terre la connexion blindée du câble à la masse du châssis de l'un des actionneurs.
6. **Connectez l'alimentation au système de fermeture de porte.**

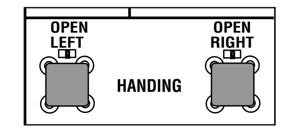


⚠ AVERTISSEMENT

Pour réduire le risque de BLESSURES GRAVES, voire MORTELLES :

- Sans un système d'inversion de sécurité bien installé, des personnes (plus particulièrement les petits enfants) pourraient être GRIÈVEMENT BLESSÉES ou TUÉES par une barrière qui se déplace.
- Une trop grande résistance sur la barrière gênera un fonctionnement approprié du système d'inversion de sécurité.
- Ne JAMAIS augmenter la force au-delà du niveau nécessaire au déplacement de la barrière.
- Ne JAMAIS utiliser les réglages de résistance pour compenser une barrière qui force ou qui adhère.
- Après avoir ajusté une commande (résistance ou course), il peut être nécessaire d'ajuster l'autre commande.
- Après avoir effectué quelque réglage que ce soit, on DOIT faire l'essai du système d'inversion de sécurité. La barrière DOIT inverser sa course au contact d'un objet rigide.

ÉTAPE 7



RÉGLAGE DE LA DIRECTION D'OUVERTURE ET DES LIMITES

Les réglages vous permettent de déterminer le point de fin de course de la barrière en position ouverte ou fermée. La résistance est réglée automatiquement lorsque vous programmez les limites, mais elle doit être réglée avec plus de précision à l'aide du cadran de réglage de la résistance sur le tableau de commande (se reporter à la section Cadran de réglage de la résistance). Les boutons d'essai sur le tableau de commande ne fonctionneront pas avant d'avoir réglé la direction d'ouverture. En ce qui concerne les applications de portail à deux vantaux, les limites devront être réglées pour chaque actionneur. Le portail DOIT être fixé à l'actionneur avant de procéder au réglage des limites et de la résistance.

OPEN RIGHT (OUVERTURE À DROITE): Si l'actionneur est installé du côté droit de l'allée d'accès en regardant vers l'extérieur de la propriété, la barrière doit être réglée pour s'ouvrir vers la droite.

OPEN LEFT (OUVERTURE À GAUCHE): Si l'actionneur est monté du côté gauche de l'allée d'accès en regardant vers l'extérieur de la propriété, la barrière doit être réglée pour s'ouvrir vers la gauche.

RÉGLAGE DE LA DIRECTION D'OUVERTURE

1. Pour régler la direction initiale de l'actionneur, s'assurer que les deux DEL OPEN LEFT (ouvrir à gauche) et OPEN RIGHT (ouvrir à droite) clignotent. Si ce n'est pas le cas, enfoncer et relâcher simultanément les boutons OPEN LEFT (OUVRIR À GAUCHE) et OPEN RIGHT (OUVRIR À DROITE) jusqu'à ce que les deux DEL commencent à clignoter et que l'actionneur émette des bips.
2. Enfoncer et relâcher le bouton OPEN RIGHT (OUVRIR À DROITE) ou OPEN LEFT (OUVRIR À GAUCHE) selon la direction dans laquelle la barrière doit s'ouvrir. La DEL correspondante s'allumera en continu.

RÉGLAGE DES LIMITES

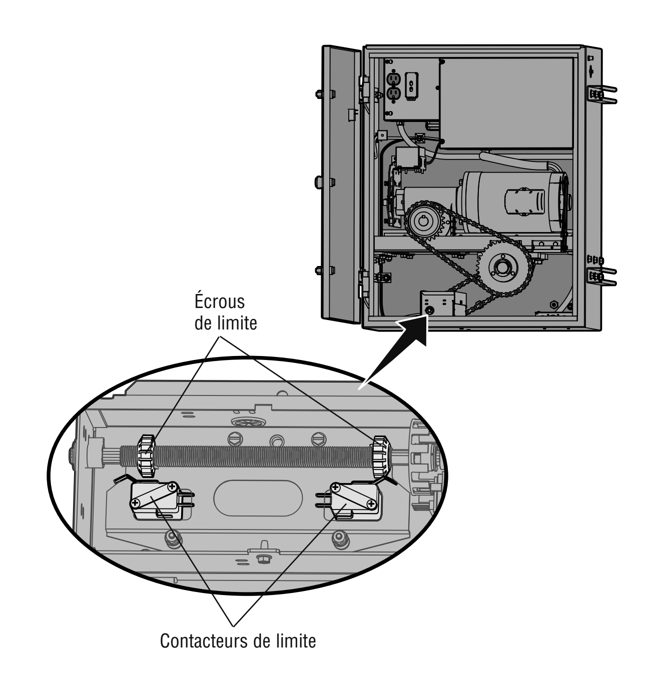
1. S'assurer que la barrière est fermée.
2. Enfoncer et relâcher le bouton de mise à l'essai OPEN (ouverture) pour ouvrir la barrière.
3. Enfoncer le bouton de mise à l'essai STOP (fermeture) lorsque la limite de position d'ouverture a été atteinte. Régler la came ou l'écrou de fin de course de manière à ce qu'elle ou il entre en contact avec le commutateur de limite d'ouverture à cette position. Si la barrière stoppe sa course trop tôt, déplacer la came ou l'écrou de limite de manière à permettre une distance de course supplémentaire.
4. Enfoncer et relâcher le bouton de mise à l'essai CLOSE (fermeture) pour fermer la barrière.
5. Enfoncer le bouton de mise à l'essai STOP (fermeture) lorsque la limite de position de fermeture a été atteinte. Régler la came ou l'écrou de fin de course de manière à ce qu'elle ou il entre en contact avec le commutateur de limite de fermeture à cette position. Si la barrière stoppe sa course trop tôt, déplacer l'écrou de limite de manière à permettre une distance de course supplémentaire.

RÉGLAGE DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DISTANCE DE COURSE

1. Enfoncer le bouton de mise à l'essai OPEN (ouverture) pour ouvrir la barrière.
2. Enfoncer et relâcher simultanément les boutons de transmission OPEN LEFT (OUVRIR À GAUCHE) et OPEN RIGHT (OUVRIR À DROITE).
3. Enfoncer le bouton de transmission de direction sous la DEL allumée en continu.
4. Faire fonctionner l'actionneur sur un cycle complet à l'aide des boutons de mise à l'essai. Les résistances initiales et la distance de course seront réglées pendant ce cycle.

RAJUSTEMENT DES LIMITES

Pour rajuster les limites, suivre les instructions des rubriques « Réglage des limites » et « Réglage de la résistance et de la distance de course » ci-dessus. ***Il est important de régler la résistance et la distance de course après chaque rajustement de limite.***



ÉTAPE 7 (suite)

RÉGLAGE DE LA DIRECTION D'OUVERTURE ET DES LIMITES

EFFACEMENT DE LA DIRECTION D'OUVERTURE

1. Pour effacer la transmission, enfoncer et tenir simultanément les boutons OPEN LEFT et OPEN RIGHT (5 secondes) jusqu'à ce que les diodes OPEN LEFT et OPEN RIGHT clignotent rapidement et que l'actionneur émette un bip.
2. Relâcher les boutons et les diodes OPEN LEFT et OPEN RIGHT se mettront à clignoter lentement, indiquant que la transmission doit être réglée.

DEL DE DIRECTION D'OUVERTURE			
DEL D'OUVERTURE À GAUCHE	**DEL D'OUVERTURE À DROITE**	**MODE DE L'ACTIONNEUR**	**EXPLICATION**
ARRÊT	ARRÊT	MODE NORMAL	Tableau de commande hors tension.
CLIGNOTANT	CLIGNOTANT	MODE DE RÉGLAGE DE DIRECTION D'OUVERTURE	Direction d'ouverture non réglée.
CLIGNOTANT	MARCHE	MODE DE RÉGLAGE DE DIRECTION D'OUVERTURE	Ouverture réglée dans la direction indiquée par la DEL allumée en continu
MARCHE	CLIGNOTANT	MODE DE RÉGLAGE DE DIRECTION D'OUVERTURE	Ouverture réglée dans la direction indiquée par la DEL allumée en continu
MARCHE	ARRÊT	MODE NORMAL	Direction d'ouverture réglée à gauche.
ARRÊT	MARCHE	MODE NORMAL	Direction d'ouverture réglée à droite.

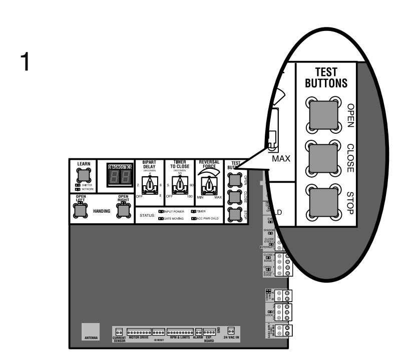
ÉTAPE 8

ESSAI D'OBSTRUCTION

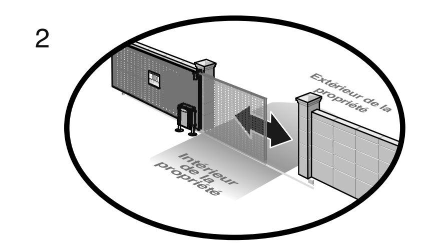
Cet actionneur est équipé d'un dispositif de détection automatique d'obstruction. Si la barrière rencontre une obstruction durant son déplacement, l'actionneur inverse automatiquement la course de la barrière pour une courte période puis arrête la barrière. Après que les ajustements sont effectués, faire l'essai de l'actionneur :

1. Ouvrir et fermer la barrière avec les boutons d'essai, en s'asssurant que la barrière s'arrête aux bonnes positions limites d'ouverture et de fermeture.
2. Placer un objet solide entre la barrière ouverte et une structure rigide. S'assurer que la barrière, l'objet solide et la structure rigide peuvent supporter les forces générées durant l'essai d'obstruction.
3. Faire fonctionner la barrière vers la direction fermée. La barrière devrait s'arrêter et inverser sa course au contact de l'objet solide. Si la barrière n'inverse pas sa course sur l'objet solide, réduire le réglage de force en tournant légèrement le contrôle de force dans le sens antihoraire. La barrière devrait avoir suffisamment de force pour atteindre les limites ouverte et fermée, mais DOIT s'inverser après un contact avec un objet solide.
4. Répéter l'essai en direction ouverte.

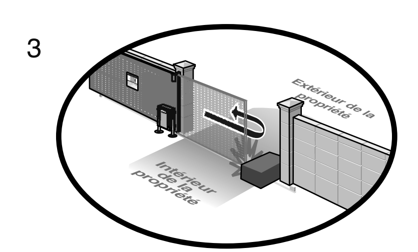
1



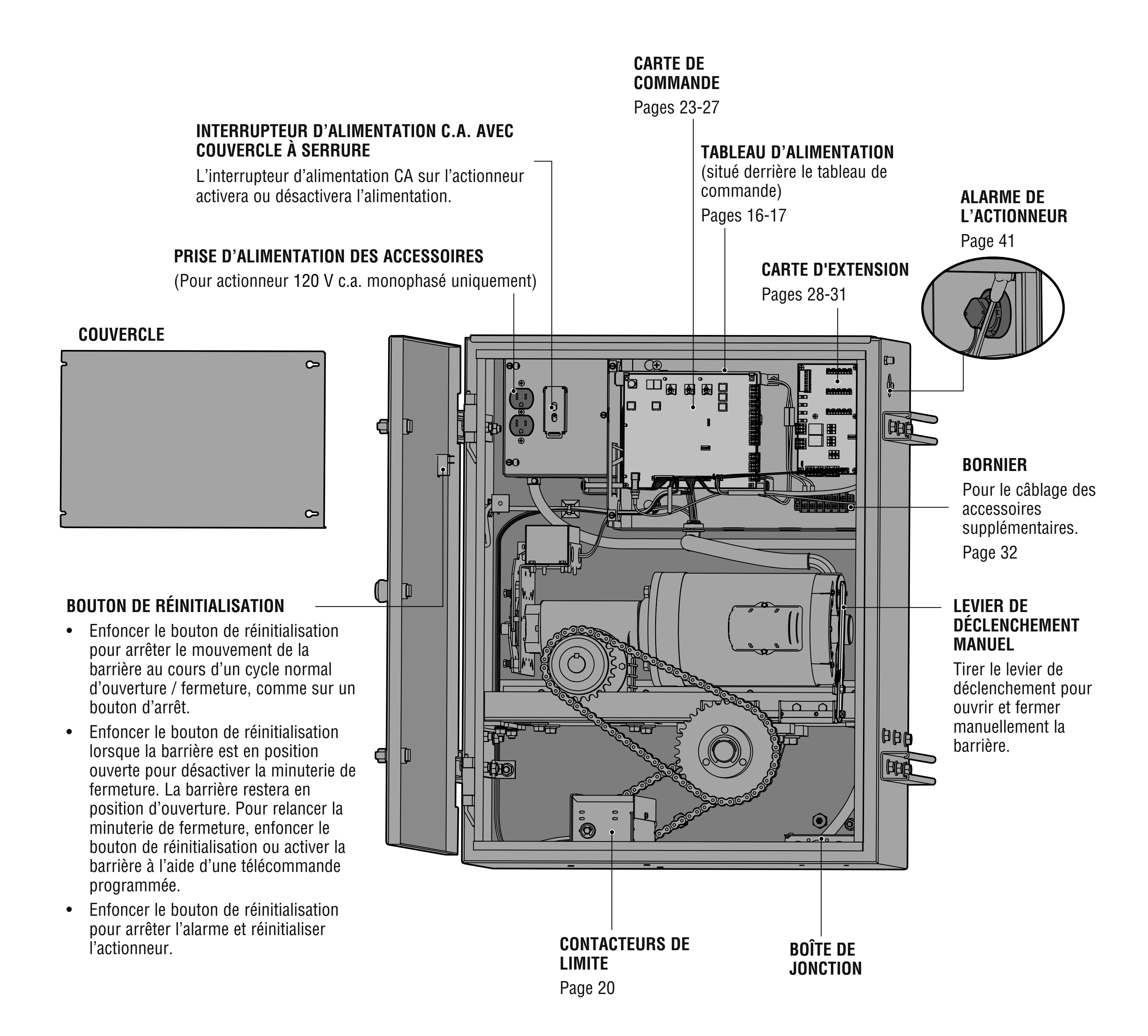
2



3



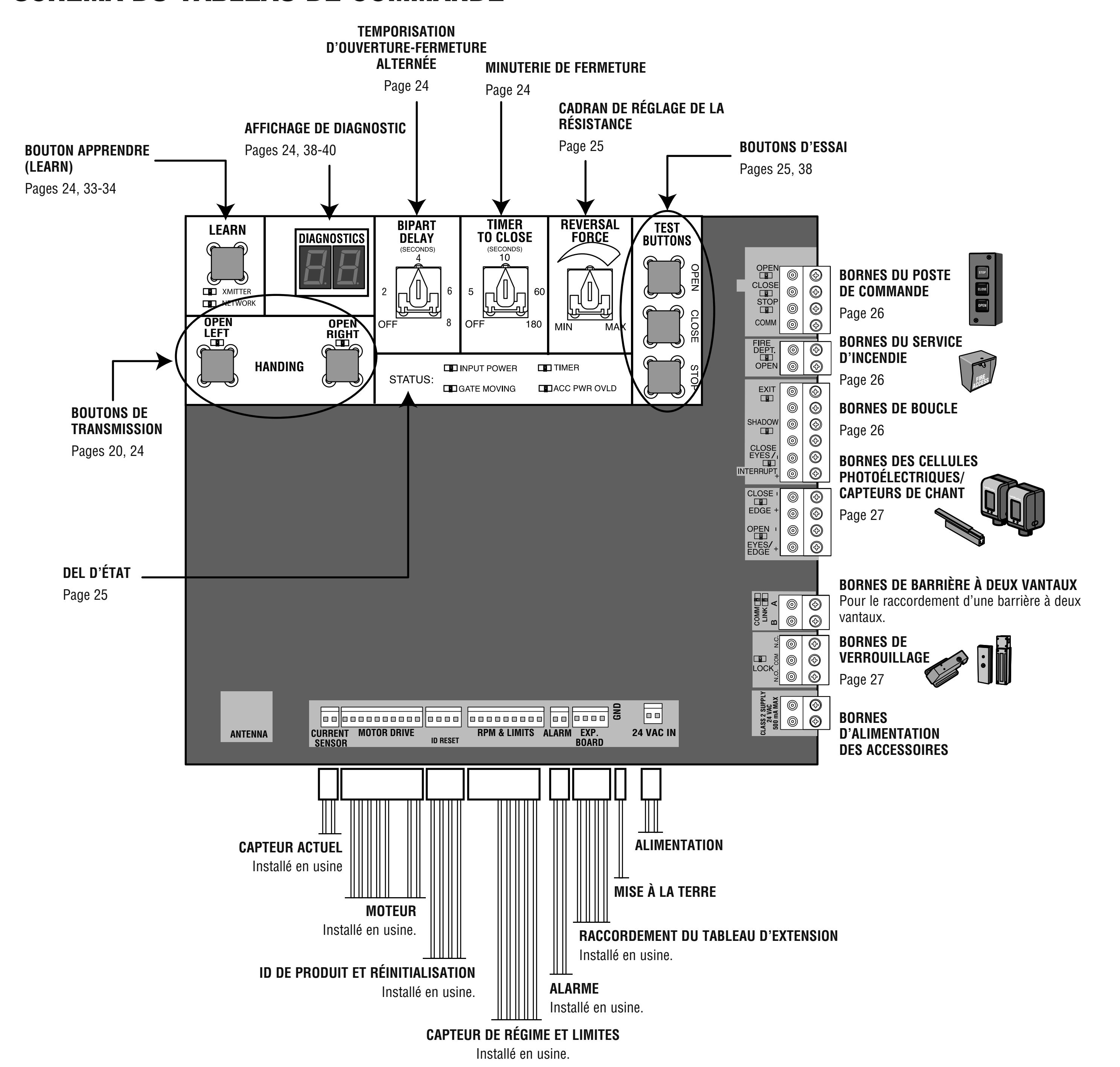
PRÉSENTATION DE L’ACTIONNEUR



BOUTON DE RÉINITIALISATION

- Enfoncer le bouton de réinitialisation pour arrêter le mouvement de la barrière au cours d’un cycle normal d’ouverture / fermeture, comme sur un bouton d’arrêt.
- Enfoncer le bouton de réinitialisation lorsque la barrière est en position ouverte pour désactiver la minuterie de fermeture. La barrière restera en position d’ouverture. Pour relancer la minuterie de fermeture, enfoncer le bouton de réinitialisation ou activer la barrière à l’aide d’une télécommande programmée.
- Enfoncer le bouton de réinitialisation pour arrêter l’alarme et réinitialiser l’actionneur.

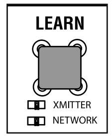
SCHÉMA DU TABLEAU DE COMMANDE



PRÉSENTATION DU TABLEAU DE COMMANDE

BOUTON APPRENDRE (LEARN)

Le bouton d'apprentissage (LEARN) sert à la programmation (se reporter à Programmation).



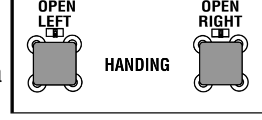
AFFICHAGE DE DIAGNOSTIC

L'affichage de diagnostic indiquera le type d'actionneur, la version du matériel et les codes de défaut. L'écran affichera « SL » suivi de « 59 », indiquant que l'actionneur est de type SL595. La version du matériel s'affichera après le type d'actionneur, par exemple « 1.2 ». Pour plus d'information au sujet des codes, consulter la rubrique Dépannage.



BOUTONS DE TRANSMISSION

Les boutons de transmission sont utilisés pour déterminer dans quelle direction la barrière s'ouvrira. Ils servent aussi à régler les limites (Se reporter à la rubrique Ajustement).



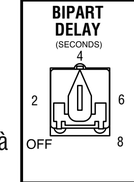
OPEN RIGHT (OUVERTURE À DROITE) Si l'actionneur est installé du côté droit de l'entrée en regardant vers l'extérieur de la propriété, une barrière pivotante s'ouvrira vers la droite (en sens antihoraire) et une barrière coulissante s'ouvrira vers la droite.

OPEN LEFT (OUVERTURE À GAUCHE) Si l'actionneur est installé du côté gauche de l'entrée en regardant vers l'extérieur de la propriété, une barrière pivotante s'ouvrira vers la gauche (en sens horaire) et une barrière coulissante s'ouvrira vers la gauche.

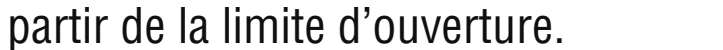
REMARQUE : *Pour les barrières installées à l'extérieur de la propriété, la configuration sera inversée. Déterminer la direction en regardant vers la propriété lorsque vous vous trouvez à l'extérieur de celle-ci.*

TEMPORISATION D'OUVERTURE-FERMETURE ALTERNÉE

Utilisée dans les applications de barrière à deux vantaux dans lesquelles une serrure électromagnétique, un verrou à solénoïde ou un porte-à-faux décoratif exigerait qu'une barrière se ferme avant l'autre. La TEMPORISATION D'OUVERTURE-FERMETURE ALTERNÉE est également utilisée dans les applications où une barrière se déplace sur une plus grande distance que l'autre.



ON/OFF (MARCHE/ARRÊT) L'actionneur dont le cadran de TEMPORISATION D'OUVERTURE-FERMETURE ALTERNÉE est en fonction, retardera l'ouverture de la barrière à partir de la limite de fermeture et sera le premier à fermer la barrière à partir de la limite d'ouverture.

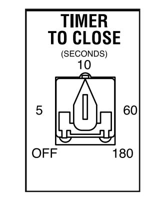


TOUS LES DEUX À L'ARRÊT Aucun effet.

TOUS LES DEUX EN MARCHE Aucun effet.

MINUTERIE DE FERMETURE

La minuterie de fermeture est réglée en usine à « hors fonction » (0). Tourner le cadran de la minuterie de fermeture au réglage désiré (0 à 180 secondes). REMARQUE : Toute commande radio, commande à un seul bouton, ou commande de fermeture sur le tableau de commande, donnée avant l'échéance de la temporisation aura pour effet de fermer la barrière. La minuterie de fermeture est réinitialisée par tout signal provenant des commandes d'ouverture, des boucles, des chants de fermeture et des capteurs photoélectriques.

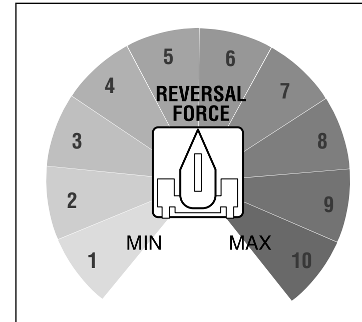


0 seconde (HORS FONCTION) La barrière restera ouverte jusqu'à ce que l'actionneur reçoive une autre commande.

1 à 180 secondes (EN FONCTION) La barrière se fermera automatiquement après la période de temps précisée.

PRÉSENTATION DU TABLEAU DE COMMANDE

CADRAN DE RÉGLAGE DE LA RÉSISTANCE



Le réglage de la résistance doit être suffisamment élevé pour que la course de la barrière ne s'inverse pas d'elle-même et qu'elle ne cause pas d'interruption nuisible, mais suffisamment bas pour empêcher des blessures graves à une personne. Le réglage de force est le même dans la direction d'ouverture que dans la direction de fermeture.

Réglages 1 à 3 : *Réglages de la résistance fixes (la résistance ne se règlera pas en raison de l'usure de la barrière ou des changements de température)*

Réglages 4 à 10 : *Augmentent automatiquement la résistance en raison de l'usure de la barrière ou des changements de température*

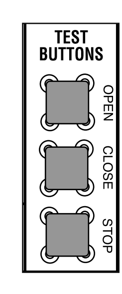
RÉGLAGE DE LA RÉSISTANCE

1. Ouvrir et fermer la barrière avec les boutons d'essai, en s'asssurant que la barrière s'arrête aux bonnes positions limites d'ouverture et de fermeture. Si la barrière ne s'arrête pas aux bonnes limites, régler la molette de résistance en conséquence.
2. Placer un objet solide entre la barrière ouverte et une structure rigide. S'assurer que la barrière, l'objet solide et la structure rigide peuvent supporter les forces générées durant l'essai d'obstruction.
3. Faire fonctionner la barrière vers la direction fermée. La barrière devrait s'arrêter et inverser sa course au contact de l'objet solide. Si la barrière n'inverse pas sa course sur l'objet solide, réduire le réglage de force en tournant légèrement le contrôle de force dans le sens antihoraire. La barrière devrait avoir suffisamment de force pour atteindre les limites ouverte et fermée, mais DOIT s'inverser après un contact avec un objet solide.
4. Répéter l'essai en direction ouverte.

Répéter l'essai après chaque réglage de la force.

BOUTONS DE MISE À L'ESSAI

Les boutons de mise à l'essai font fonctionner la barrière (ouverture, arrêt et fermeture). Ils servent aussi à voir l'historique des codes de défaut (consulter la rubrique Dépannage).



DEL D'ÉTAT

DEL	***ÉTAT***	***DÉFINITION***
«INPUT POWER»	ARRÊT	État arrêté
	MARCHE	Alimentation c.a. disponible
«TIMER»	ARRÊT	La minuterie est désactivée
	MARCHE	La minuterie est activée
	1 clignotement par seconde	La minuterie fonctionne
	2 clignotements par seconde	La minuterie est en pause
	8 clignotements par seconde	La minuterie est annulée
«GATE MOVING»	ARRÊT	La barrière est arrêtée
	MARCHE	La barrière s'ouvre ou se ferme
	1 clignotement par seconde	E1 (piégeage simple)
	8 clignotements par seconde	E2 (piégeage double)
«ACC PWR OVLD»	ARRÊT	État arrêté
	MARCHE	Protecteur de surcharge d'accessoire ouvert

STATUS: INPUT POWER, TIMER, GATE MOVING, ACC PWR OVLD

ACCESSOIRES DE CÂBLAGE AU TABLEAU DE COMMANDE

POSTE DE COMMANDE À TROIS BOUTONS

BORNES	*FONCTION*	*EXEMPLE DE CÂBLAGE*
«**OPEN**» et «**COMM**»	Ouvre une barrière fermée. Ouverture forcée (l'interrupteur maintenu surpasse les sécurités externes et réinitialise la condition d'alarme). Si maintenu, met la minuterie de fermeture en pause à la limite d'ouverture. Ouvre une barrière qui se ferme et tient ouverte une barrière ouverte (dans la ligne visuelle).	OPEN / CLOSE / STOP / COMM / FIRE DEPT / + / + / + / – / N.C. / STOP / CLOSE / OPEN
«**CLOSE**» et «**COMM**»	Ferme une barrière ouverte. Fermeture forcée (l'interrupteur maintenu surpasse les sécurités externes et réinitialise la condition d'alarme dans la ligne visuelle).	
«**STOP**» et «**COMM**»	Arrête une barrière en déplacement. Arrêt forcé (l'interrupteur maintenu surpasse les commandes Ouvrir et Fermer et réinitialise la condition d'alarme). Si maintenu, met la minuterie de fermeture en pause à la limite d'ouverture. Surpasse les commande Ouvrir et Fermer (dans la ligne visuelle).	

SERVICE D'INCENDIE

«**FIRE DEPT**» **(-)** et «**OPEN**» **(+)**	Les bornes du SERVICE D'INCENDIE (FIRE DEPT) ET D'OUVERTURE (OPEN) agissent à titre d'ouverture prioritaire. L'entrée maintenue écrase (ignore) les dispositifs de sécurité externes (capteur photoélectrique et de chant), met en pause la minuterie de fermeture. La logique d'entrée momentanée, alors que la télécommande à un seul bouton et les dispositifs de sécurité restent actifs, a pour effet de réactiver la minuterie de fermeture.	COMM / FIRE DEPT. / OPEN / EXIT / – / + / FIRE ACCESS

BOUCLES

Les bornes de boucle servent à raccorder les boucles et les différents dispositifs de commande comme les claviers d'accès de téléphone, les sondes de véhicule, etc. Raccorder l'accessoire aux bornes en fonction de la façon dont l'accessoire devrait fonctionner.

BORNES	*FONCTION*	*EXEMPLE DE CÂBLAGE*
«**EXIT**» et «**COM**»	Cette entrée est une commande d'ouverture provisoire (le commutateur maintenu n'écrase pas les fonctions de sécurité externe et ne rétablit pas la condition d'alarme). Utilisé pour la sonde de sortie, l'entrée du téléphone, le détecteur à boucle de sortie externe ou tout dispositif qui commanderait l'ouverture du portail. • Ouvre un portail fermé et maintient ouvert un portail ouvert, si maintenu, met en pause la temporisation de fermeture à la limite de fin de course d'ouverture.	EXIT / SHADOW / CLOSE EYES/ INTERRUPT / CLOSE / – / + / – / + / – / +
«**SHADOW**» et «**COM**»	Cette entrée est utilisée pour le détecteur à boucle d'ombre extérieur lorsque la boucle est positionnée sous le rayon d'ouverture ou de fermeture du portail. • Maintient le portail ouvert à la limite de fin de course d'ouverture. • Actif uniquement lorsque le portail a atteint sa limite de fin de course d'ouverture, ignoré en tout autre temps • Met en pause la temporisation de fermeture à la limite de fin de course d'ouverture	
«**INTERRUPT**» et «**COM**»	Cette entrée est utilisée pour les capteurs photoélectriques et le détecteur à boucle d'interruption extérieur lorsque la boucle se trouve à l'extérieur du portail. • Maintient le portail ouvert à la limite de fin de course d'ouverture. • Arrête et inverse la course d'un portail qui se ferme à la limite de fin de course d'ouverture • Met en pause la temporisation de fermeture à la limite de fin de course d'ouverture, active les fonctions de fermeture rapide et d'anti-talonnage lorsqu'il est activé sur le tableau d'extension.	

ACCESSOIRES DE CÂBLAGE AU TABLEAU DE COMMANDE

CAPTEURS PHOTOÉLECTRIQUES ET CAPTEURS DE CHANT

Les bornes des capteurs photoélectriques/du chant (EYES/EDGE) sont utilisés pour raccorder les dispositifs de protection contre le piégeage. ***Au moins un dispositif de protection contre le piégeage externe surveillé est exigé avant le déplacement de la barrière.*** *Les dispositifs de protection contre le piégeage surveillés doivent avoir été installés en même temps que l'actionneur. UN SEUL dispositif surveillé peut être connecté à chaque entrée. Un dispositif surveillé envoie un signal pulsé à l'actionneur de sorte que ce dernier reconnaît le dispositif. Si l'actionneur ne reçoit pas de signal du dispositif indiquant qu'il fonctionne correctement, l'actionneur ne fonctionnera pas dans cette direction.*

BORNES	*FONCTION*	*EXEMPLE DE CÂBLAGE*
«**CLOSE EYES/ INTERRUPT**»	L'entrée CLOSE EYES/INTERRUPT s'applique aux capteurs photoélectriques en direction de fermeture. Lorsqu'une obstruction est perçue pendant la fermeture du portail, ce dernier s'ouvre alors complètement. Cette entrée est ignorée pendant l'ouverture du portail et réinitialise la temporisation de fermeture.	
«**CLOSE EDGE**»	L'entrée CLOSE EDGE s'applique aux capteurs de chant en direction de fermeture. Lorsqu'une obstruction est détectée pendant la fermeture de la barrière, celle-ci inversera sa course pour s'ouvrir complètement, en désengageant la minuterie de fermeture. Cette entrée sera ignorée pendant l'ouverture de la barrière.	
«**OPEN EYES/ EDGE**»	L'entrée OPEN EYES/EDGE s'applique aux capteurs photoélectriques ou de chant en direction d'ouverture. Lorsqu'une obstruction est détectée pendant l'ouverture du portail, celui-ci inverse sa course pendant quatre (4) secondes, puis s'arrête. Cette entrée est ignorée pendant la fermeture du portail.	

VERROUILLAGE

CÂBLAGE DE SERRURE ÉLECTROMAGNÉTIQUE

BORNES	*FONCTION*	*EXEMPLE DE CÂBLAGE*
«**NC**» et «**COM**»	Sortie normalement fermée (N.C.) pour les serrures électromagnétiques. Le relais s'active avant l'activation du moteur et pendant le fonctionnement de celui-ci. Le relais est inactif lorsque le moteur est hors fonction.	

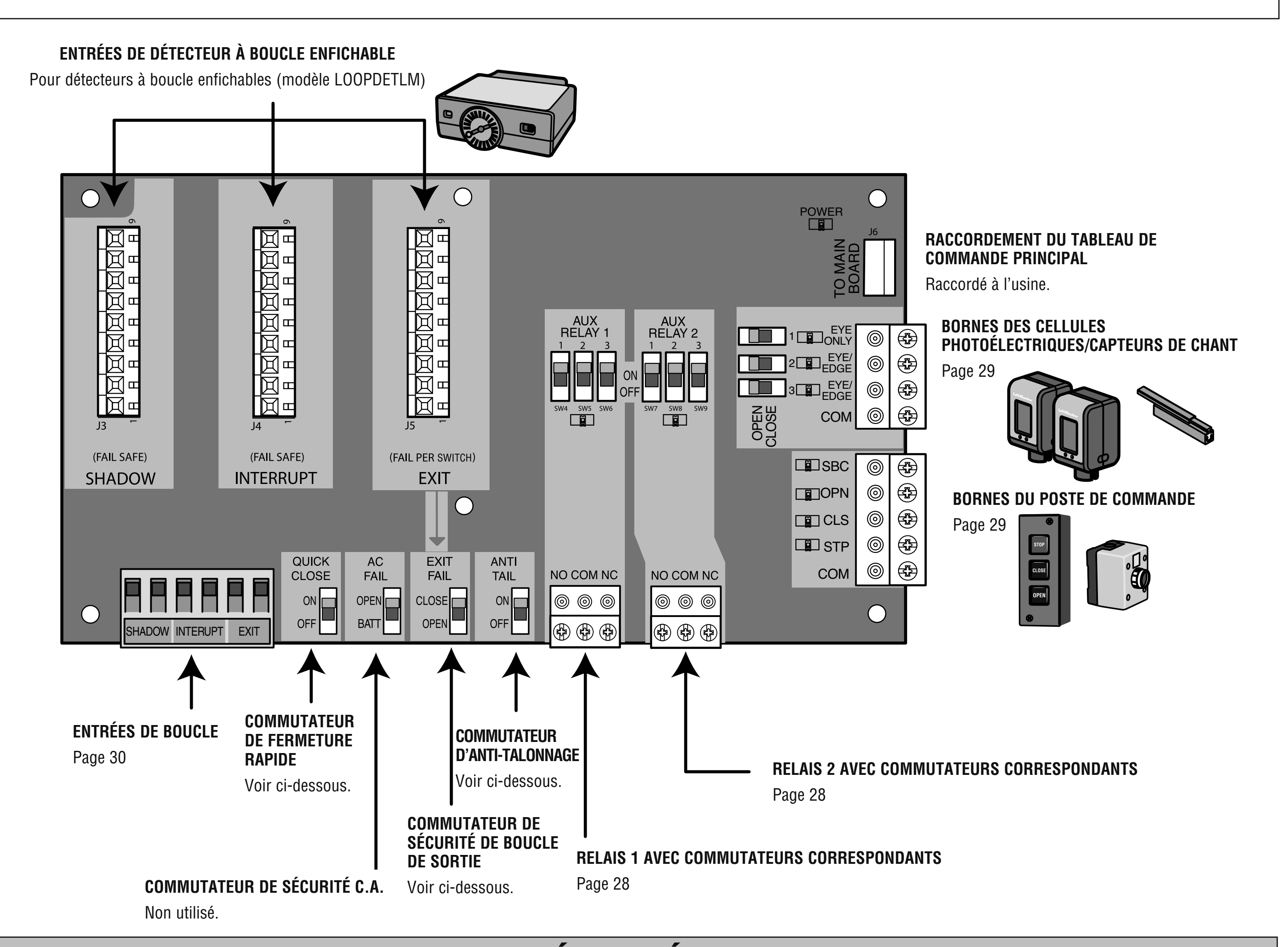
CÂBLAGE DE VERROU À SOLÉNOÏDE

BORNES	*FONCTION*	*EXEMPLE DE CÂBLAGE*
«**NO**» et «**COM**»	Normalement ouvert (N.O.) Sortie pour serrures à solénoïde. Le relais s'active avant l'activation du moteur et pendant le fonctionnement de celui-ci. Le relais est inactif lorsque le moteur est hors fonction.	

PRÉSENTATION DU TABLEAU D'EXTENSION

ATTENTION

Pour ÉVITER d'endommager la carte de circuit, les relais ou les accessoires, NE PAS connecter plus que 42 V c.c. (32 V c.a.) aux contacts relais AUX des borniers.



COMMUTATEUR DE SÉCURITÉ DE BOUCLE DE SORTIE

OPEN (OUVERTURE) Si le détecteur à boucle enfichable de SORTIE (modèle LOOPDETLM) détecte une anomalie, la barrière s'ouvrira et restera ouverte jusqu'à ce que le code de défaut soit effacé.

CLOSE (FERMETURE) Si le détecteur à boucle enfichable de SORTIE (modèle LOOPDETLM) détecte un défaut, celui-ci est alors ignoré (la boucle de sortie est en panne et ne fonctionne pas).

COMMUTATEUR D'INTERRUPTION D'ALIMENTATION

NON UTILISÉ

COMMUTATEUR D'ANTI-TALONNAGE

ARRÊT Lorsque la boucle CLOSE EYES/Interrupt est activé, elle arrête et inverse une barrière qui se ferme.

MARCHE Lorsque la boucle CLOSE EYES/Interrupt est activé, elle met en pause une barrière qui se ferme. Lorsque le véhicule a dégagé la barrière, celle-ci continuera de se fermer.

INTERRUPTEUR QUICK CLOSE (À FERMETURE RAPIDE)

ARRÊT Aucun changement au fonctionnement normal de la barrière.

MARCHE Lorsque la boucle CLOSE EYES/Interrupt est désactivée, il ferme une barrière qui s'ouvre ou se ferme (ignore la minuterie de fermeture).

PRÉSENTATION DU TABLEAU D'EXTENSION

RELAIS AUX 1 ET 2

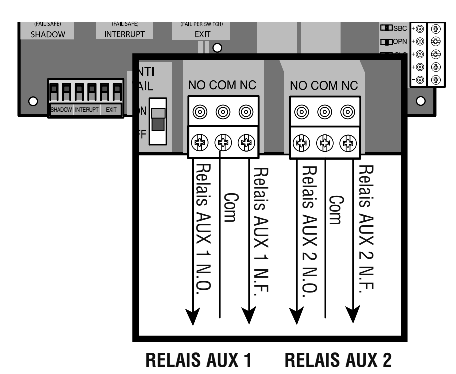
Contacts de relais normalement- ouvert (N.O.) et normalement fermé (N.C.) pour commander les dispositifs extérieurs, pour la connexion de sources d'alimentation de classe 2, à faible tension uniquement (42 V c.c. [34 V c.a.], max 5 A). La fonction d'activation du contact de relais est déterminée par les réglages des commutateurs.

RÉGLAGE DU RELAIS	*RÉGLAGES DES COMMUTATEURS*			*RELAIS AUX 1*	*RELAIS AUX 2*
	1	*2*	*3*		
Arrêt (aucune fonction sélectionnée)	ARRÊT	ARRÊT	ARRÊT	Relais toujours arrêté.	
Interrupteur limite d'ouverture	ARRÊT	ARRÊT	MARCHE	Alimenté à la limite d'ouverture. Utiliser avec SAMS (Système de gestion d'accès par séquence, conjointement avec barrière de régulation).	
Interrupteur limite de fermeture	ARRÊT	MARCHE	ARRÊT	Alimenté lorsque pas à la limite de fermeture. Pour un affichage audible ou visuel supplémentaire, connecter un éclairage externe (bas voltage).	
Déplacment de barrière	ARRÊT	MARCHE	MARCHE	Alimenté lorsque le moteur fonctionne (barrière en mouvement). Pour un affichage audible ou visuel supplémentaire, connecter un éclairage externe (bas voltage).	
Délai pré-mouvement	MARCHE	ARRÊT	ARRÊT	Alimenté 3 secondes avant le déplacement de la barrière et demeure alimenté durant le déplacement de la barrière. L'alarme intégrée sonnera. Pour un affichage audible ou visuel supplémentaire, connecter un avertisseur ou un éclairage externe (bas voltage).	Est alimenté 3 secondes avant le mouvement de la barrière et demeure alimenté durant le mouvement de la barrière. Pour un affichage audible ou visuel supplémentaire, connecter un avertisseur ou un éclairage externe (bas voltage).
Alimentation	MARCHE	MARCHE	ARRÊT	Non utilisé.	
Effraction	MARCHE	ARRÊT	MARCHE	Alimenté si la barrière subit une effraction manuelle en étant poussée hors de la limite de fermeture. L'alarme intégrée sonnera. Pour un affichage audible ou visuel supplémentaire, connecter un avertisseur ou un éclairage externe (bas voltage).	
Rétroaction de quantité de cycles*	MARCHE	MARCHE	MARCHE	Les diodes 1, 2 et 3 clignoteront le compte de cycles (le compte de cycles est stocké sur le tableau de commande). Voir ci-dessous.	Non utilisé.

NOMBRE DE CYCLE

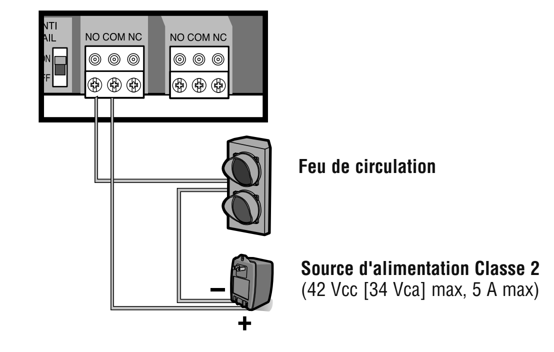
* En premier, prendre note des positions actuelles des commutateurs de relais auxiliaire. Pour détermine les cycles réels de fonctionnement de l'actionneur de portail (en milliers), régler les trois commutateurs de relais auxiliaire à la position En fonction (ON) pour le relais auxiliaire 1. Les diodes 1, 2 et 3 du tableau d'extension clignoteront le nombre de cycles, le clignotement de la diode 1 indiquant les milliers, celui de la diode 2, les dizaines de milliers et celui de la diode 3, les centaines de milliers. Les trois diodes clignotant en même temps indiqueront les millions (p. ex. la diode 1 clignote trois fois, la diode 2 6 fois et la diode 3 clignote une fois. Le compte de cycles est de 163 000.) Le compte de cycles affiché se situe entre 1 000 et 9 999 000 cycles. Après une intervention d'entretien, régler les commutateurs de relais auxiliaire à leurs positions appropriées d'origine. Le compte de cycles ne peut pas être réinitialisé ni modifié. S'il est inférieur à 1 000 cycles, les diodes 1, 2 et 3 s'allumeront pendant 10 secondes, puis s'éteindront.
REMARQUE : *La carte d'extension clignotera le compte de cycles 3 fois puis toutes les DEL s'allumeront durant 10 secondes puis s'éteindront.*

EXEMPLE DE CÂBLAGE DE RELAIS AUX



FONCTIONNALITÉ DU TÉMOIN ROUGE/VERT						
Témoin rouge câblé à AUX RELAY 1. Témoin vert câblé à AUX RELAY 2.						
ÉTAT DE LA BARRIÈRE	**COMMUTATEURS DE RELAIS AUX 1**			**COMMUTATEURS DE RELAIS AUX 2**		
	1 ARRÊT	**2 ARRÊT**	**3 ARRÊT**	**1 MARCHE**	**2 MARCHE**	**3 MARCHE**
Fermé	Témoin rouge HORS FONCTION*			Témoin vert HORS FONCTION		
S'ouvre	Témoin rouge EN FONCTION/ CLIGNOTANT			Témoin vert HORS FONCTION		
Ouvert	Témoin rouge HORS FONCTION			Témoin vert EN FONCTION		
Se ferme	Témoin rouge EN FONCTION/ CLIGNOTANT			Témoin vert HORS FONCTION		
Arrêt défini à mi-course	s/o			s/o		
Arrêt indéfini à mi-course	Témoin rouge EN FONCTION			Témoin vert HORS FONCTION		
Minuterie de plus de 5 secondes	Témoin rouge HORS FONCTION			Témoin vert EN FONCTION		
Minuterie de moins de 5 secondes	Témoin rouge EN FONCTION/ CLIGNOTANT			Témoin vert HORS FONCTION		

* Pour que le témoin rouge soit en fonction lorsque la barrière est fermée, régler le commutateur 1 sur AUX RELAY 1 à EN FONCTION (ON)



ACCESSOIRES DE CÂBLAGE AU TABLEAU D’EXTENSION

CAPTEURS PHOTOÉLECTRIQUES ET CAPTEURS DE CHANT

Les bornes des capteurs photoélectriques/du chant (EYES/EDGE) sont utilisés pour raccorder les dispositifs de protection contre le piégeage. ***Au moins un dispositif de protection contre le piégeage externe surveillé est exigé avant le déplacement de la barrière.*** *Les dispositifs de protection contre le piégeage surveillés doivent avoir été installés en même temps que l’actionneur. UN SEUL dispositif surveillé peut être connecté à chaque entrée. Un dispositif surveillé envoie un signal pulsé à l’actionneur de sorte que ce dernier reconnaît le dispositif. Si l’actionneur ne reçoit pas de signal du dispositif indiquant qu’il fonctionne correctement, l’actionneur ne fonctionnera pas dans cette direction.*

BORNES	*FONCTIONNALITÉ*	*EXEMPLE DE CÂBLAGE*
«**EYE ONLY**» et «**COM**»	Capteurs photoélectriques de direction d’ouverture ou de fermeture – la fonctionnalité est basée sur les réglages du commutateur (situé en regard des bornes) **Commutateur réglé à CLOSE (FERMÉ) :** la barrière inverse complètement sa course lorsqu’un obstacle est détecté **Commutateur réglé à OPEN (OUVERT) :** la barrière inverse sa course pendant quatre (4) secondes lorsqu’un obstacle est détecté	
«**EYE/EDGE**» et «**COM**»	Capteurs photoélectriques ou détecteur de chant de direction d’ouverture ou de fermeture – la fonctionnalité est basée sur les réglages du commutateur (situé en regard des bornes) **Commutateur réglé à CLOSE (FERMÉ) :** la barrière inverse complètement sa course lorsqu’un obstacle est détecté **Commutateur réglé à OPEN (OUVERT) :** la barrière inverse sa course pendant quatre (4) secondes lorsqu’un obstacle est détecté	
«**EYE/EDGE**» et «**COM**»	Capteurs photoélectriques ou détecteur de chant de direction d’ouverture ou de fermeture – la fonctionnalité est basée sur les réglages du commutateur (situé en regard des bornes) **Commutateur réglé à CLOSE (FERMÉ) :** la barrière inverse complètement sa course lorsqu’un obstacle est détecté **Commutateur réglé à OPEN (OUVERT) :** la barrière inverse sa course pendant quatre (4) secondes lorsqu’un obstacle est détecté	

POSTE DE COMMANDE

BORNES	*FONCTIONNALITÉ*	*EXEMPLE DE CÂBLAGE*
«**SBC**» et «**COM**»	• Séquence de commande de barrière - Ouvrir, Arrêter, Fermer, Arrêter, ... • Ouverture programmée, Fermeture programmée, Arrêt programmé (l'interrupteur maintenu ne surpasse pas les sécurités externes et ne réinitialise pas la condition d'alarme)	
«**OPEN**» et «**COM**»	• Commande d'ouverture - ouvre une barrière fermée • Ouverture programmée (l'interrupteur maintenu ne surpasse pas les sécurités externes et ne réinitialise pas la condition d'alarme) • Si maintenu, met la minuterie de fermeture en pause à la limite d'ouverture. • Ouvre une barrière qui se ferme et tient ouverte une barrière ouverte.	
«**CLOSE**» et «**COM**»	• Commande de fermeture - ferme une barrière ouverte • Fermeture douce (l'interrupteur maintenu ne surpasse pas les sécurités externes et ne réinitialise pas la condition d'alarme)	
«**STOP**» et «**COM**»	• Commande d'arrêt - arrête une barrière en déplacement • Si maintenu, met la minuterie de fermeture en pause à la limite d'ouverture. • Surpasse une commande Ouvrir ou Fermer	

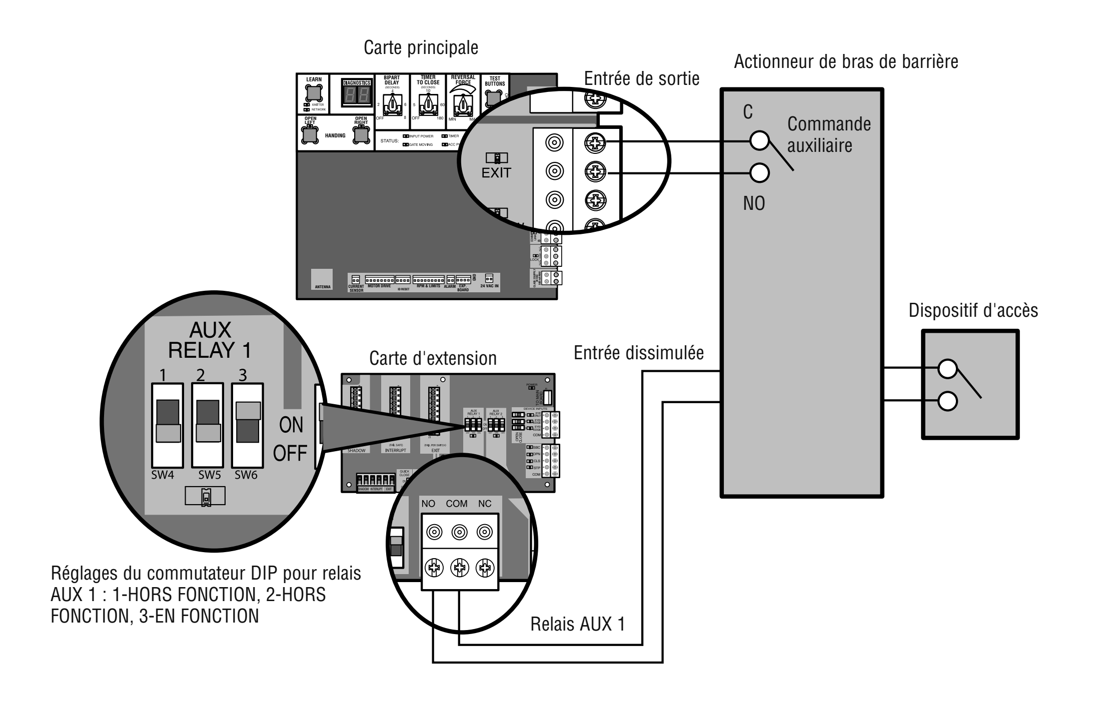
ACCESSOIRES DE CÂBLAGE AU TABLEAU D'EXTENSION

BOUCLES

ENTRÉES	*FONCTIONNALITÉ*	*EXEMPLE DE CÂBLAGE*
«EXIT»	Connexion du fil de boucle pour détecteur de boucle enfichable lorsque la boucle est à l'intérieur de la zone sécurisée près de la barrière. • Commande d'ouverture - ouvre une barrière fermée • Ouverture douce (l'interrupteur maintenu ne surpasse pas les sécurités externes et ne réinitialise pas la condition d'alarme) • Si maintenu, met la minuterie de fermeture en pause à la limite d'ouverture. • Ouvre une barrière qui se ferme et tient ouverte une barrière ouverte.	QUICK CLOSE ON OFF SHADOW INTERUPT EXIT Boucle dissimulée (shadow) Boucle d'interruption Boucle de sortie
«SHADOW»	Connexion du fil de boucle pour détecteur de boucle enfichable lorsque la boucle est le long du côté de la barrière. • Tient la barrière ouverte à la limite d'ouverture • Ignoré durant le mouvement du portail • Met la minuterie de fermeture en pause à la limite d'ouverture	
«INTERRUPT»	Connexion de fil de boucle pour le détecteur à boucle enfichable lorsque la boucle se trouve à l'extérieur de la barrière. • Tient la barrière ouverte à la limite d'ouverture • Arrête et inverse une barrière qui se ferme • Met la minuterie de fermeture en pause à la limite d'ouverture	

CÂBLAGE SUPPLÉMENTAIRE

CÂBLAGE SAMS AVEC RELAIS NON ALIMENTÉS



CÂBLAGE SUPPLÉMENTAIRE

⚠ AVERTISSEMENT

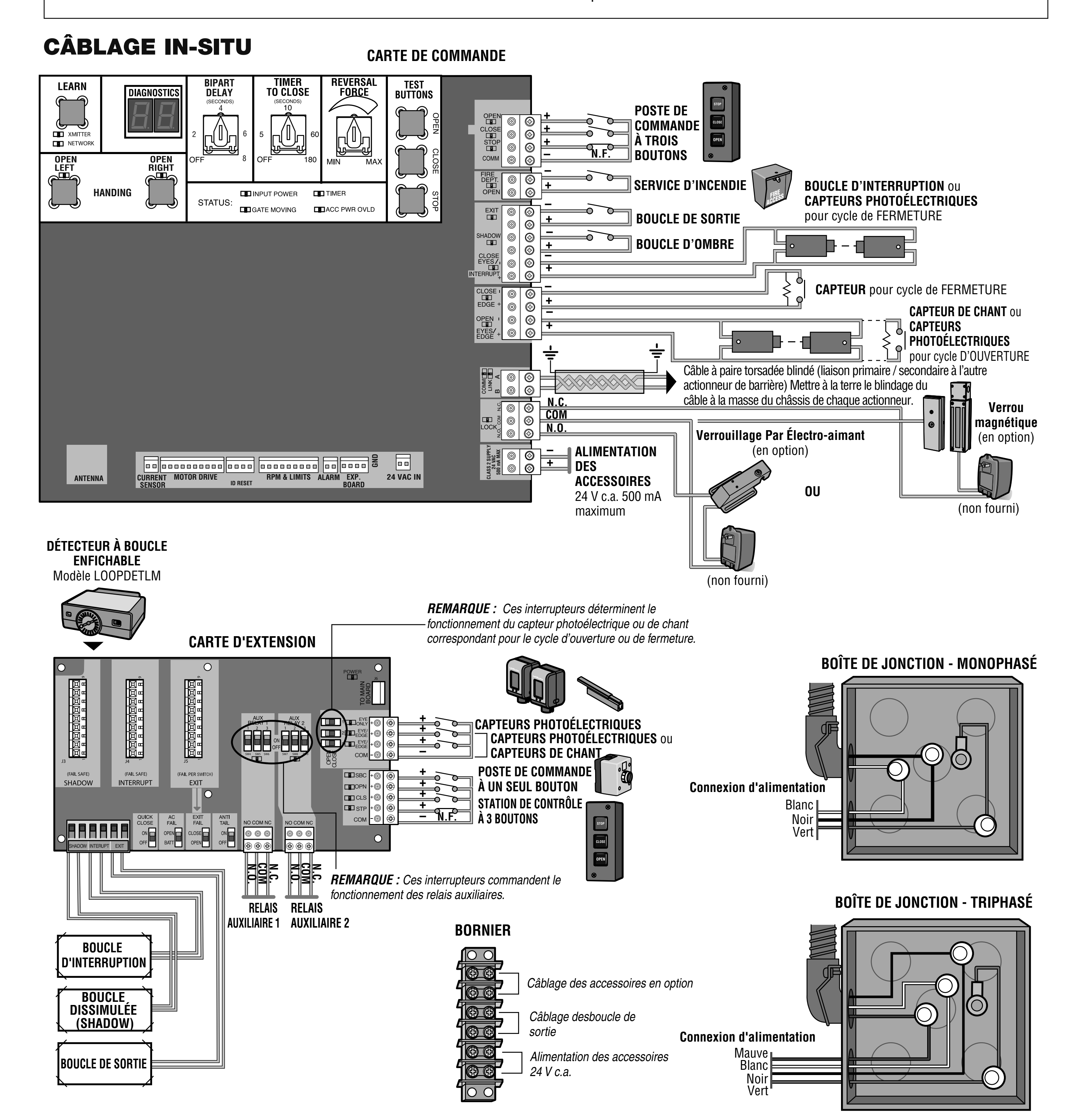
Pour protéger contre l'incendie ou l'électrocution :

- DÉBRANCHER le courant (CA ou solaire et pile) AVANT d'installer ou de faire l'entretien de l'actionneur.

Pour une protection continue contre l'incendie :

- Remplacer UNIQUEMENT avec un fusible du même type et de même capacité.

CÂBLAGE IN-SITU



TÉLÉCOMMANDES (NON FOURNIES)

Un total de 50 télécommandes Security+ 2.0™ et 2 entrées sans clé (1 NIP pour chaque entrée sans clé) peut être programmé à l'actionneur. Lors de la programmation d'une troisième entrée sans clé dans l'actionneur, la première entrée sans clé sera effacée pour permettre de programmer la troisième entrée sans clé. Lorsque la mémoire de l'actionneur est pleine, celui-ci sort du mode de programmation et la télécommande n'est pas programmée. La mémoire devra être effacée avant de programmer des télécommandes supplémentaires. ***REMARQUE :*** *Dans le cas de l'installation d'un 86LM pour allonger la portée des télécommandes, NE PAS redresser l'antenne.*

Il y a 3 différentes options pour la programmation de la télécommande selon la façon dont vous désirez que la télécommande fonctionne. Choisir une option de programmation :

OPTION	DESCRIPTION	ÉTAPES DE PROGRAMMATION
Bouton unique pour OUVERTURE seulement	Programme un seul bouton sur la télécommande pour ouvrir seulement. Le Timer-to-Close peut être régler pour fermer la barrière.	1. Enfoncer et relâcher le bouton d'apprentissage (LEARN) (l'actionneur émettra un bip et la DEL verte XMITTER s'allumera). ***REMARQUE :*** *L'actionneur quittera le mode de programmation après 30 secondes.* 2. Appuyer sur le bouton OPEN. 3. Appuyer sur le bouton de la télécommande que vous désirez programmer.
Bouton unique (SBC) pour OUVERTURE, FERMETURE et ARRÊT	Programme un bouton de la télécommande pour ouverture, fermeture et arrêt.	1. Enfoncer et relâcher le bouton d'apprentissage (LEARN) (l'actionneur émettra un bip et la DEL verte XMITTER s'allumera). ***REMARQUE :*** *L'actionneur quittera le mode de programmation après 30 secondes.* 2. Appuyer sur le bouton de la télécommande que vous désirez programmer.
Trois boutons distincts pour OUVERTURE, FERMETURE et ARRÊT	Programme chaque bouton de la télécommande pour ouverture, fermeture et arrêt.	1. Enfoncer et relâcher le bouton d'apprentissage (LEARN) (l'actionneur émettra un bip et la DEL verte XMITTER s'allumera). ***REMARQUE :*** *L'actionneur quittera le mode de programmation après 30 secondes.* 2. Appuyer sur le bouton OPEN, CLOSE, ou STOP selon la fonction désirée. 3. Appuyer sur le bouton de la télécommande que vous désirez programmer.

L'actionneur sortira automatiquement du mode d'apprentissage (l'actionneur émettra un bip et la DEL verte XMITTER s'éteindra) si la programmation est réussie. Pour programmer des télécommandes ou des boutons de télécommande Security+ 2.0™ supplémentaires, répéter les étapes de programmation ci-dessus.

Lorsque la télécommande a été programmée comme bouton simple d'OUVERTURE uniquement, l'actionneur fonctionnera comme suit :

Lorsque la barrière est en position fermée, l'activation du bouton de la télécommande ouvrira la barrière. Durant le cycle d'ouverture, une autre activation de la télécommande arrêtera la barrière et la prochaine activation de la télécommande fermera la barrière. Lorsque la barrière est en position ouverte, l'activation du bouton de la télécommande fermera la barrière. Si la télécommande est activée alors que la barrière se ferme, celle-ci s'arrête et la prochaine activation ouvrira la barrière.

AVIS : Ce dispositif est conforme à la partie 15 des règles de la FCC et des normes RSS exemptées de licence d'Industrie Canada (IC). L'utilisation est assujettie aux deux conditions ci-après : (1) ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles, et (2) ce dispositif doit accepter toute interférence reçue, y compris une interférence pouvant causer un fonctionnement indésirable.

Tout changement ou toute modification non expressément approuvés par la partie responsable de la conformité pourrait annuler l'autorité de l'utilisateur d'utiliser l'équipement.

Cet appareil numérique de classe B est conforme à la norme ICES-003 du Canada.

Ce dispositif a été mis à l'essai et déclaré conforme aux limites établies pour les dispositifs numériques de classe B, conformément à l'article 15 des règles de la FCC. Cette conformité a pour but de fournir une protection raisonnable contre les interférences nuisibles dans une installation résidentielle. Cet équipement génère, utilise et peut émettre des fréquences radio et, s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux instructions, causer des interférences nuisibles aux communications radio. Cependant, il n'existe aucune garantie que des interférences ne se produiront pas dans une installation particulière. Si cet équipement provoque des interférences nuisibles à la réception d'une diffusion sonore ou visuelle, ce qui peut être déterminé en l'allumant et en l'éteignant, l'utilisateur est invité à essayer de résoudre ce problème en prenant une ou plusieurs des mesures suivantes :

- Réorienter ou déplacer antenne de réception.
- Augmenter la distance entre l'équipement et le récepteur.
- Brancher l'appareil à une prise sur un circuit différent de celui du récepteur.
- Pour obtenir de l'aide, consulter le détaillant ou un radiotechnicien expérimenté.

PROGRAMMATION

PASSERELLE INTERNET LIFTMASTER (NON FOURNIES)

Pour programmer l'actionneur à la passerelle Internet LiftMaster :

Programmation à l'aide du bouton d'apprentissage sur le tableau de commande de l'actionneur :	Programmation à l'aide du bouton de réinitialisation sur l'actionneur :
1. Connecter le câble Ethernet à la passerelle Internet LiftMaster et au routeur. 2. Connecter l'alimentation à la passerrelle Internet LiftMaster. 3. Créer un compte en ligne en visitant www.myliftmaster.com. 4. Enregistrer la passerrelle Internet LiftMaster. 5. Utiliser un ordinateur ou un téléphone intelligent compatible avec Internet pour ajouter des dispositifs. La passerelle Interlet LiftMaster demeurera en mode d'apprentissage durant trois minutes. 6. Appuyer deux fois sur le bouton d'apprentissage sur l'actionneur primaire (l'actionneur émettra un bip en entrant en mode d'apprentissage). La passerelle Internet LiftMaster se couplera à l'actionneur s'il est à portée et l'actionneur émettra un bip si la programmation est réussie.	1. Connecter le câble Ethernet à la passerelle Internet LiftMaster et au routeur. 2. Connecter l'alimentation à la passerrelle Internet LiftMaster. 3. Créer un compte en ligne en visitant www.myliftmaster.com. 4. Enregistrer la passerrelle Internet LiftMaster. 5. Utiliser un ordinateur ou un téléphone intelligent compatible avec Internet pour ajouter des dispositifs. La passerelle Interlet LiftMaster demeurera en mode d'apprentissage durant trois minutes. 6. S'assurer que la barrière est fermée. 7. Donner une commande d'ouverture à l'actionneur. 8. En au maximum 30 secondes, lorsque le portail est à sa limite d'ouverture, appuyez trois fois sur le bouton de réamorçage (sur le portail principal) pour mettre l'ouvre-portail principal en mode d'apprentissage en bande haute (l'ouvre-portail émet un bip sonore en entrant en mode d'apprentissage). La passerelle Internet LiftMaster se couplera à l'actionneur s'il est à portée et l'actionneur émettra un bip si la programmation est réussie.

L'état tel que montré par l'application Passerelle Internet LiftMaster sera soit « ouvert » ou soit « fermé ». L'actionneur de barrière peut alors être contrôlé par l'application Passerelle Internet LiftMaster.

EFFACEMENT DE TOUS LES CODES

1. Appuyer et relâcher le bouton d'apprentissage de radio (LEARN RADIO) (l'actionneur émettra un bip et la DEL verte XMITTER s'allumera).
2 Enfoncer et tenir de nouveau le bouton LEARN RADIO jusqu'à ce que la DEL Xmitter verte clignote puis relâcher le bouton (environ 6 secondes). Tous les codes de télécommande sont maintenant effacés.

POUR ENLEVER ET EFFACER TOUS LES DISPOSITIFS SURVEILLÉS DE PROTECTION CONTRE LE PIÉGEAGE

1. Enlever les fils du dispositif de protection contre le piégeage du bornier.
2. Enfoncer et relâcher simultanément les boutons OPEN LEFT et OPEN CLOSE. La DEL de direction de transmission s'allumera en continu. L'autre DEL de direction se mettra à clignoter (en entrant en mode de configuration).
3. Enfoncer simultanément les boutons OPEN LEFT et OPEN RIGHT pour quitter ce mode.

EXEMPLES DE CONFIGURATION D'ACTIONNEUR DE PORTAIL

Des exemples de configuration d'actionneur de portail sont fournis ci-dessous. Les exigences particulières à votre site peuvent être différentes. Configurer toujours l'actionneur conformément aux exigences du site, y compris tous les dispositifs nécessaires de protection contre le piégeage.

RÉSIDENTIELLE : Une à quatre résidences partageant une entrée/sortie à portail, où l'accès des véhicules éclipse les préoccupations de sécurité

COMMERCIALE/ACCÈS GÉNÉRAL : Une groupe de résidences (plus de quatre) possédant une ou plusieurs entrées/sorties à portail où l'accès des véhicules éclipse les préoccupations de sécurité

COMMERCIAL : Site d'entreprise où la sécurité (barrière fermée) est importante

INDUSTRIEL : Grand site d'entreprise où la sécurité est nécessaire

RÉGLAGES	RÉSIDENTIELLE	COMMERCIALE/ACCÈS GÉNÉRAL	COMMERCIAL	INDUSTRIEL
Réglage d'interrupteur Quick Close	Normalement réglé à OFF (hors fonction). Fermeture normale de la barrière (minuterie ou contrôle).	Normalement réglé à OFF (hors fonction). Fermeture normale de la barrière (minuterie ou contrôle).	Normalement réglé à OFF (hors fonction). Fermeture normale de la barrière (minuterie ou contrôle).	Réglé à ON (en fonction), afin que la barrière se ferme automatiquement après que le véhicule a dépassé la boucle CLOSE EYES/Interrupt.
Réglage d'interrupteur anti-talonnage	Normalement réglé à OFF (hors fonction). La boucle CLOSE EYES/Interrupt inverse une barrière qui se ferme.	Normalement réglé à OFF (hors fonction). La boucle CLOSE EYES/ Interrupt inverse une barrière qui se ferme.	Régler à ON. La boucle CLOSE EYES/Interrupt met en pause une barrière qui se ferme pour tenter d'empêcher le talonnage des véhicules.	Régler à ON. La boucle CLOSE EYES/Interrupt met en pause une barrière qui se ferme pour tenter d'empêcher le talonnage des véhicules.
Réglage d'interrupteur de délai bipart	Pour site à double barrière, régler à ON pour une barrière qui doit observer un délai lors de l'ouverture.	Pour site à double barrière, régler à ON pour une barrière qui doit observer un délai lors de l'ouverture.	Pour site à double barrière, régler à ON pour une barrière qui doit observer un délai lors de l'ouverture.	Pour site à double barrière, régler à ON pour une barrière qui doit observer un délai lors de l'ouverture.
Sortie Relais aux – Interrupteur limite ouvert	Habituellement non requis.	Utiliser avec SAMS (Système de gestion d'accès par séquence).	1) Utiliser avec SAMS (Système de gestion d'accès par séquence). 2) Connecte le témoin « Barrière ouverte » (p.ex. lampe).	1) Utiliser avec SAMS (Système de gestion d'accès par séquence). 2) Connecte le témoin « Barrière ouverte » (p.ex. lampe).
Sortie Relais aux – Interrupteur limite fermé	Habituellement non requis.	Habituellement non requis.	Connecte le témoin « Barrière fermée/ sécurisée » (p.ex. lampe).	Connecte le témoin « Barrière fermée/sécurisée » (p.ex. lampe).
Sortie Relais aux – Mouvement de la barrière	Attache un signal d'alerte (système d'alerte audible ou visuelle).	Attache un signal d'alerte (système d'alerte audible ou visuelle).	Attache un signal d'alerte (système d'alerte audible ou visuelle).	Attache un signal d'alerte (système d'alerte audible ou visuelle).
Sortie Relai aux – Délai prémouvement	Attache un signal d'alerte (système d'alerte audible ou visuelle).	Attache un signal d'alerte (système d'alerte audible ou visuelle).system).	Attache un signal d'alerte (système d'alerte audible ou visuelle).	Attache un signal d'alerte (système d'alerte audible ou visuelle).
Sortie Relai aux – Effraction (Barrières coulissantes seulement)	Attache un signal d'alerte (système d'alerte audible ou visuelle) pour indiquer si la barrière subit une effraction manuelle en étant poussée hors de la limite de fermeture.	Attache un signal d'alerte (système d'alerte audible ou visuelle) pour indiquer si la barrière subit une effraction manuelle en étant poussée hors de la limite de fermeture.	Attache un signal d'alerte (système d'alerte audible ou visuelle) pour indiquer si la barrière subit une effraction manuelle en étant poussée hors de la limite de fermeture.	Attache un signal d'alerte (système d'alerte audible ou visuelle) pour indiquer si la barrière subit une effraction manuelle en étant poussée hors de la limite de fermeture.
Rétroaction de quantité de cycles	Utiliser durant l'entretien seulement pour déterminer les cycles de l'actionneur.	Utiliser durant l'entretien seulement pour déterminer les cycles de l'actionneur.	Utiliser durant l'entretien seulement pour déterminer les cycles de l'actionneur.	Utiliser durant l'entretien seulement pour déterminer les cycles de l'actionneur.
Entrée ouvert service incendie	Habituellement non requis.	Connecte au système d'accès d'urgence (interrupteur Knox box, système SOS, etc.).	Habituellement non requis.	Habituellement non requis.
Accessoire de chauffage (Modèle HTRNB)	L'appareil de chauffage maintient une température convenable pour le réducteur et les batteries lorsque la température extérieure est inférieure à -20 °C (-4 °F). Le thermostat DOIT être réglé à une température entre 7 et 15,5 °C (45 et 60 °F) pour assurer le bon fonctionnement du portail.	L'appareil de chauffage maintient une température convenable pour le réducteur et les batteries lorsque la température extérieure est inférieure à -20 °C (-4 °F). Le thermostat DOIT être réglé à une température entre 7 et 15,5 °C (45 et 60 °F) pour assurer le bon fonctionnement du portail.	L'appareil de chauffage maintient une température convenable pour le réducteur et les batteries lorsque la température extérieure est inférieure à -20 °C (-4 °F). Le thermostat DOIT être réglé à une température entre 7 et 15,5 °C (45 et 60 °F) pour assurer le bon fonctionnement du portail.	L'appareil de chauffage maintient une température convenable pour le réducteur et les batteries lorsque la température extérieure est inférieure à -20 °C (-4 °F). Le thermostat DOIT être réglé à une température entre 7 et 15,5 °C (45 et 60 °F) pour assurer le bon fonctionnement du portail.

RÉGLAGES DE BARRIÈRE DOUBLE

REMARQUE *: Nous recommandons que tous les accessoires et toutes les configurations de carte soient établis pour l'actionneur primaire.*

CARTE PRINCIPALE

FONCTION	ACTIONNEUR PRIMAIRE	ACTIONNEUR SECONDAIRE
Minuterie de fermeture	Régler le cadran TTC au réglage désiré	ARRÊT
Interrupteur de délai Bi-Part	Délai bi-part : EN FONCTION (ouvre en dernier et ferme en premier) Mode tandem : ARRÊT	Délai bi-part : HORS FONCTION (ouvre en premier et ferme en dernier) Mode tandem : ARRÊT

ACCESSOIRE	ACTIONNEUR PRIMAIRE	ACTIONNEUR SECONDAIRE
Télécommandes	Programme les télécommandes 1 à 50 sur l'actionneur primaire	Programme les télécommandes 51 à 100 sur l'actionneur secondaire
Passerelle Internet LiftMaster	Programme à l'actionneur primaire	
Moniteur de garage et de barrière	Programme à l'actionneur primaire	

CARTE D'EXTENSION

FONCTION	ACTIONNEUR PRIMAIRE	ACTIONNEUR SECONDAIRE
Interrupteur QUICK CLOSE	MARCHE	ARRÊT
Interrupteur ANTI-TAIL	MARCHE	ARRÊT

IMPORTANTES INFORMATIONS DE SÉCURITÉ

⚠⚠ AVERTISSEMENT

Pour réduire le risque de BLESSURES GRAVES, voire MORTELLES :

- LIRE ET OBSERVER TOUTES LES INSTRUCTIONS.
- AUCUNE maintenance sur le dispositif de fermeture ou à proximité NE doit être réalisée avant d'avoir déconnecté l'alimentation électrique (CA ou solaire et pile) et de l'avoir verrouillée en utilisant le disjoncteur de ce dispositif. Après avoir terminé la maintenance, la zone DOIT être dégagée et sécurisée, c'est seulement à ce moment que l'unité peut être remise en service.
- Déconnectez l'alimentation au niveau de la boîte à fusibles AVANT de poursuivre. L'actionneur DOIT ÊTRE correctement relié à la masse et connecté conformément aux réglementations électriques locales et nationales. ***REMARQUE :*** *L'actionneur doit se trouver sur un circuit séparé avec des fusibles de capacité suffisante.*
- Ne permettez JAMAIS à un enfant de faire fonctionner ou de jouer avec les commandes de barrière. Garder la télécommande hors de portée des enfants.
- TOUJOURS garder les personnes et les objets loin de la barrière. NE LAISSEZ PERSONNE TRAVERSER LA TRAJECTOIRE DE LA BARRIÈRE EN MOUVEMENT.
- L'accès est réservé aux véhicules UNIQUEMENT. Les piétons DOIVENT emprunter l'accès séparé.
- Tester l'actionneur de barrière tous les mois. La barrière DOIT s'inverser au contact d'un objet rigide ou s'inverser lorsqu'un objet active les capteurs sans contact. Après avoir ajusté la résistance ou la limite de la course, tester de nouveau l'actionneur de barrière. Le défaut d'ajuster et de retester adéquatement l'actionneur de barrière peut augmenter le risque de BLESSURES ou de MORT.
- Utiliser la poignée de déverrouillage manuelle SEULEMENT quand la barrière n'est pas en mouvement.
- LES BARRIÈRES DOIVENT TOUJOURS ÊTRE CORRECTEMENT ENTRETENUES. Lire le manuel du propriétaire. Demander à un préposé au service qualifié d'effectuer les réparations à votre barrière.
- TOUT l'entretien DOIT être effectué par un professionnel LiftMaster.
- L'actionneur ne doit être activé que s'il est clairement visible, correctement réglé et sans qu'aucun objet n'entrave la course de la barrière.
- CONSERVER CES INSTRUCTIONS.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour protéger contre l'incendie ou l'électrocution :

- DÉBRANCHER le courant (CA ou solaire et pile) AVANT d'installer ou de faire l'entretien de l'actionneur.

Pour une protection continue contre l'incendie :

- Remplacer UNIQUEMENT avec un fusible du même type et de même capacité.

ENTRETIEN

Débrancher toute alimentation de l'actionneur avant de procéder à une intervention.

DESCRIPTION	*TÂCHE*	**VÉRIFIER AU MOINS UNE FOIS TOUS LES**	
		MOIS	***6 MOIS***
Dispositifs de protection contre le piégeage	Vérifier et tester le bon fonctionnement	X	
Panneaux d‘avertissement	S‘assurer qu‘ils sont présents	X	
Débranchement manuel	Vérifier et tester le bon fonctionnement		X
Chaîne d'entraînement et pignons d'entraînement	Vérifier le jeu excessif et lubrifier	X	
Courroie et poulie	Vérifier le jeu excessif, l'usure ou le dommage		X
Barrière	Inspecter pour usure ou dommage	X	
Accessoires	Vérifier le bon fonctionnement de tous		X
Électrique	Inspecter toutes les connexions de fils		X
Boulons de montage du châssis	Vérifier les serrages		X
Actionneur	Inspecter pour usure ou dommage		X

REMARQUES :

- *Une utilisation intense ou à cycle élevé obligera à des examens d'entretien plus fréquents.*
- *Les limites pourraient devoir être réinitialisées après tout ajustement majeur de la chaîne d'entraînement.*
- *Lors de la lubrification de la chaîne, utiliser seulement un vaporisateur au lithium. Ne jamais utiliser de graisse ou de vaporisateur au silicone.*
- *Avec le temps, la chaîne d'entraînement de l'actionneur s'étire et doit être resserrée. Pour resserrer la chaîne d'entraînement, ajuster l'un ou l'autre des deux boulons à oeil de la chaîne. La chaîne ne devrait pas avoir plus de 1 pouce de jeu pour chaque 10 pieds de chaîne.*
- *On suggère que lectures de tension soient effectuées sur l'actionneur lorsqu'on est sur le site. À l'aide d'un voltmètre numérique, vérifier que la tension d'entrée pour l'actionneur est à moins de dix pour cent de la valeur nominale de l'actionneur.*

⚠ AVERTISSEMENT

Pour protéger contre l'incendie ou l'électrocution :

- DÉBRANCHER le courant (CA ou solaire et pile) AVANT d'installer ou de faire l'entretien de l'actionneur.

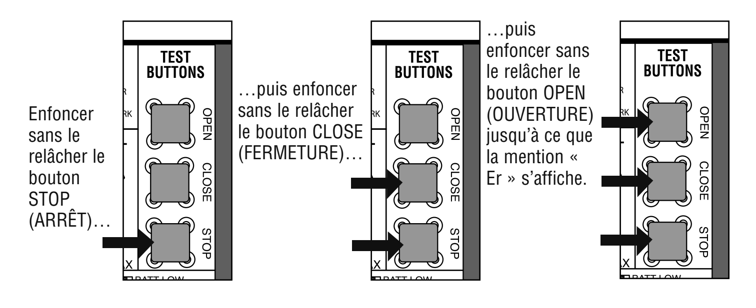
Pour une protection continue contre l'incendie :

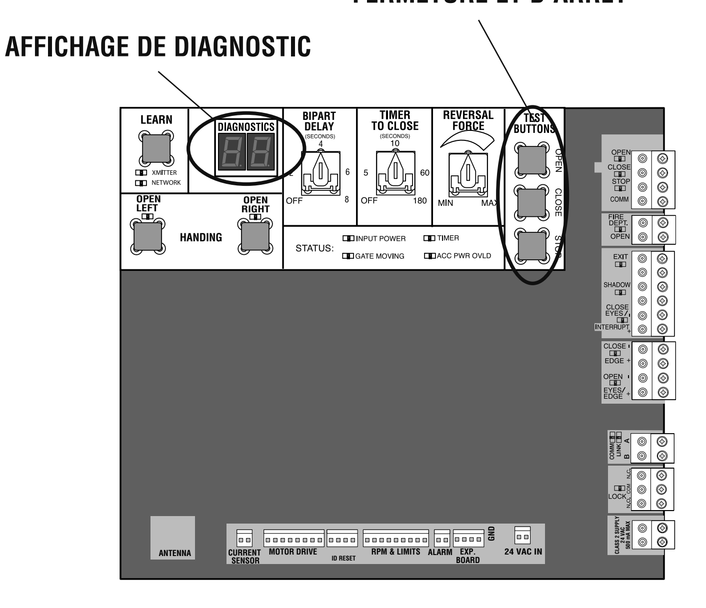
- Remplacer UNIQUEMENT avec un fusible du même type et de même capacité.

CODES DE DIAGNOSTIC

POUR VOIR LES CODES

Les codes s'afficheront à l'écran de diagnostic.





L'actionneur montrera le numéro de séquence du code suivi du numéro du code :

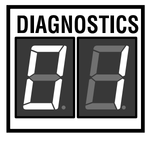
NUMÉRO DE SÉQUENCE DE CODE

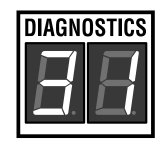
Le premier numéro montré est le code le plus récent (par exemple : « 01 »). L'écran affiche la séquence de codes qui s'est produite en commençant par « 01 » jusqu'au code « 20 ».

UNE SECONDE PLUS TARD…

NUMÉRO DE CODE

Le deuxième numéro montré après le numéro de séquence d'erreur est le code lui-même (31-99, par exemple « 31 »). Se reporter au tableau de la page suivante pour une explication de chaque code.

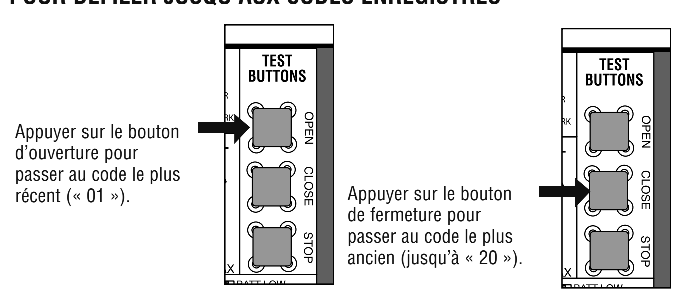




POUR QUITTER

Enfoncer et relâcher le bouton d'arrêt pour quitter. L'affichage du code s'éteindra après deux minutes d'inactivité.

POUR DÉFILER JUSQU'AUX CODES ENREGISTRÉS



L'actionneur assurera un suivi jusqu'à 20 codes, après quoi, il recommencera à enregistrer par-dessus les codes les plus anciens à mesure que de nouveaux codes se produisent.

POUR RÉINITIALISER L'HISTORIQUE DES CODES

1. Enfoncer et tenir le bouton d'arrêt pendant 6 secondes. L'écran affichera « Er », puis « CL » en alternance pendant six secondes.
2. Relâcher le bouton d'arrêt. L'historique des codes a désormais été réinitialisé et l'affichage indiquera « - - » jusqu'à ce qu'un nouveau code se produise.
3. Enfoncer et relâcher le bouton d'arrêt pour quitter.

CODES DE DIAGNOSTIC (suite)

Certains codes sont enregistrés dans l'historique des codes alors que d'autres ne le sont pas. Si un code n'a pas été enregistré, il s'affichera brièvement sur l'écran lorsqu'il se produit, puis disparaîtra.

Système LiftMaster | Système installé | Information | Protection externe contre le piégeage | Protection inhérente contre le piégeage

Code	Signification	Solution	Enregistré
31	Le tableau de commande principal a subi une défaillance interne.	Déconnecter toute alimentation, attendre 15 secondes, puis reconnecter l'alimentation (redémarrer). Si le problème continue, remplacer le tableau de commande.	NON
35	Erreur de dépassement de durée maximale	Tenter de faire fonctionner le tableau et examiner la durée et les obstructions. La durée de course maximale peut être mesurée de nouveau en enregistrant une fois de plus une limite ou les deux limites.	OUI
36	Erreur d'identification de produit	Le tableau de commande vient-il d'être remplacé? Si tel est le cas, effacer les limites, régler le mode et les limites. Sinon, déconnecter toute alimentation, attendre 15 secondes, puis reconnecter l'alimentation avant de changer le faisceau d'identification de produit.	OUI
37	Échec d'identification de produit	Déconnecter le faisceau d'identification du produit, puis le rebrancher. Déconnecter toute alimentation, attendre 15 secondes, puis reconnecter l'alimentation avant de remplacer le faisceau d'identification de produit.	OUI
43	Erreur de boucle – Boucle de sortie défaillante ou manquante (court-circuit ou circuit ouvert – détecteur à boucle enfichable LiftMaster uniquement)	Vérifier le câble de la boucle sur toute la connexion. Il pourrait y avoir un court-circuit ou une connexion ouverte dans la boucle.	OUI
44	Erreur de boucle – Boucle d'ombre défaillante ou manquante (court-circuit ou circuit ouvert – détecteur à boucle enfichable LiftMaster uniquement)	Vérifier le câble de la boucle sur toute la connexion. Il pourrait y avoir un court-circuit ou une connexion ouverte dans la boucle.	OUI
45	Erreur de boucle – Boucle d'interruption défaillante ou manquante (court-circuit ou circuit ouvert – détecteur à boucle enfichable LiftMaster uniquement)	Vérifier le câble de la boucle sur toute la connexion. Il pourrait y avoir un court-circuit ou une connexion ouverte dans la boucle.	OUI
46	Pile faible du chant sans fil	Remplacer les piles du chant sans fil.	OUI
47	Panne du tableau d'alimentation	Panne du relais détectée dans le tableau d'alimentation. Remplacer le tableau d'alimentation.	OUI
50	Erreur de distance de course	Les limites sont réglées à une distance inférieure à l'exigence minimale ou supérieure aux limites programmées. Vérifier les positions de limite et le bon fonctionnement du commutateur. La distance de course peut être reprogrammée en réglant de nouveau la transmission.	OUI
53	Une baisse de tension s'est produite	L'alimentation en c.a./c.c. du tableau a chuté sous le niveau permis. Examiner l'alimentation et le câblage. Dans le cas d'un redémarrage, laisser suffisamment de temps pour assurer une décharge de l'alimentation afin de forcer un démarrage à neuf.	OUI
54	Erreur de communication du deuxième actionneur sans fil	Vérifier l'alimentation du deuxième actionneur. Si l'actionneur est hors fonction, remettre l'alimentation et tenter de faire fonctionner le système. S'il est sous tension, désactiver la fonction sans fil, puis reprogrammer le deuxième actionneur.	OUI
55	Surtension du système c.a.	Appeler le service public.	OUI
56	Sous-tension du système c.a.	Vérifier le câblage et le calibre des fils à l'actionneur.	OUI
57	Erreur de limite – Commutateur grippé	Vérifier le bon fonctionnement du commutateur. Vérifier si le faisceau présente des courts-circuits. Remplacer en cas de défectuosité.	OUI
58	Erreur de limite – Mauvais commutateur	Vérifier le câblage du moteur.	OUI
59	Tableau d'alimentation manquant	Vérifier si le faisceau présente des courts-circuits. Vérifier la présence du tableau d'alimentation.	OUI
60	Nombre minimal de dispositifs surveillés de protection contre le piégeage (un) non installés	Examiner les connexions du dispositif surveillé de protection contre le piégeage.	NON
61	COMMUTATEUR DE CAPTEUR/INTERRUPTION DE FERMETURE tenu pendant plus de 3 minutes (tableau principal)	Vérifier l'entrée du capteur/d'interruption de fermeture sur le tableau principal; vérifier l'alignement ou la présence d'une obstruction. Il est possible que les capteurs photoélectriques soient installés à une trop grande distance l'un de l'autre.	OUI
62	COMMUTATEUR DE CHANT DE FERMETURE tenu pendant plus de 3 minutes (tableau principal)	Vérifier l'entrée DU COMMUTATEUR DE CHANT DE FERMETURE sur le tableau principal; vérifier l'alignement ou la présence d'une obstruction.	OUI
63	COMMUTATEUR DE CAPTEUR/CHANT D'OUVERTURE tenu pendant plus de 3 minutes (tableau principal)	Vérifier l'entrée DU COMMUTATEUR DE CAPTEUR/CHANT D'OUVERTURE sur le tableau principal; vérifier l'alignement ou la présence d'une obstruction. Il est possible que les capteurs photoélectriques soient installés à une trop grande distance l'un de l'autre.	OUI
64	COMMUTATEUR DE CAPTEUR/INTERRUPTION DE FERMETURE tenu pendant plus de 3 minutes (tableau d'extension)	Vérifier l'entrée câblée sur le tableau d'extension; vérifier l'alignement ou la présence d'une obstruction. Il est possible que les capteurs photoélectriques soient installés à une trop grande distance l'un de l'autre.	OUI

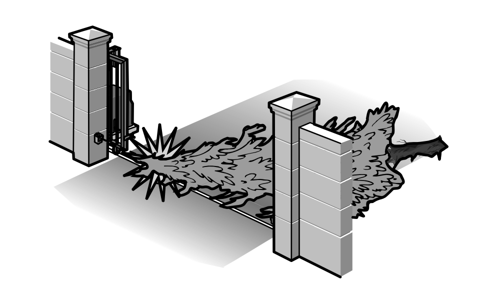
CODES DE DIAGNOSTIC (suite)

Certains codes sont enregistrés dans l'historique des codes alors que d'autres ne le sont pas. Si un code n'a pas été enregistré, il s'affichera brièvement sur l'écran lorsqu'il se produit, puis disparaîtra.

Système LiftMaster | Système installé | Information | Protection externe contre le piégeage | Protection inhérente contre le piégeage

Code	Signification	Solution	Enregistré
65	COMMUTATEUR DE CAPTEUR/CHANT DE FERMETURE tenu pendant plus de 3 minutes (tableau d'extension)	Vérifier l'entrée câblée sur le tableau d'extension; vérifier l'alignement ou la présence d'une obstruction. Il est possible que les capteurs photoélectriques soient installés à une trop grande distance l'un de l'autre.	OUI
66	COMMUTATEUR DE CAPTEUR/CHANT D'OUVERTURE tenu pendant plus de 3 minutes (tableau d'extension)	Vérifier l'entrée câblée sur le tableau d'extension; vérifier l'alignement ou la présence d'une obstruction.	OUI
67	Chant sans fil déclenché pendant plus de 3 minutes	Vérifier l'entrée câblée pour tout problème de câblage ou obstruction.	OUI
68	Perte de surveillance du chant sans fil	Vérifier les entrées du chant sans fil.	OUI
69	Chant sans fil déclenché	Si une obstruction s'est produite, aucune action n'est requise. Si une obstruction ne s'est pas produite, vérifier les entrées et le câblage.	NON
70	CAPTEUR/INTERRUPTION DE FERMETURE déclenché(e), causant une course en sens inverse, empêchant la fermeture du portail ou réinitialisant la temporisation de fermeture, (tableau principal)	Si une obstruction s'est produite, aucune action n'est requise. Si une obstruction ne s'est pas produite, vérifier les entrées et le câblage.	NON
71	CAPTEUR DE CHANT DE FERMETURE déclenché, inversant la course du portail, empêchant la fermeture du portail ou réinitialisant la temporisation de fermeture (tableau principal)	Si une obstruction s'est produite, aucune action n'est requise. Si une obstruction ne s'est pas produite, vérifier les entrées et le câblage.	NON
72	CAPTEUR/CHANT D'OUVERTURE déclenché, inversant la course du portail, empêchant l'ouverture du portail ou réinitialisant la temporisation de fermeture (tableau principal)	Si une obstruction s'est produite, aucune action n'est requise. Si une obstruction ne s'est pas produite, vérifier les entrées et le câblage.	NON
73	CAPTEUR/INTERRUPTION DE FERMETURE déclenché(e), inversant la course du portail, empêchant la fermeture du portail ou réinitialisant la temporisation de fermeture (tableau d'extension)	Si une obstruction s'est produite, aucune action n'est requise. Si une obstruction ne s'est pas produite, vérifier les entrées et le câblage.	NON
74	CAPTEUR/CHANT DE FERMETURE déclenché, inversant la course du portail, empêchant la fermeture du portail ou réinitialisant la temporisation de fermeture (tableau d'extension)	Si une obstruction s'est produite, aucune action n'est requise. Si une obstruction ne s'est pas produite, vérifier les entrées et le câblage.	NON
75	CAPTEUR/CHANT D'OUVERTURE déclenché, inversant la course du portail, empêchant l'ouverture du portail ou réinitialisant la temporisation de fermeture (tableau d'extension)	Si une obstruction s'est produite, aucune action n'est requise. Si une obstruction ne s'est pas produite, vérifier les entrées et le câblage.	NON
80	Défaut de communication de l'entrée de fermeture (capteur/chant) (boîtier de commande secondaire)	Vérifiez la méthode de communication et de commande entre les opérateurs, soit par fils ou par signal radio. Assurez-vous que l'opérateur soit bien alimenté. Vous aurez peut-être besoin d'effacer la communication sans fils et de reprogrammer les deux opérateurs.	OUI
81	Défaut de communication de l'entrée d'ouverture (capteur/chant) (boîtier de commande secondaire)	Vérifiez la méthode de communication et de commande entre les opérateurs, soit par fils ou par signal radio. Assurez-vous que l'opérateur soit bien alimenté. Vous aurez peut-être besoin d'effacer la communication sans fils et de reprogrammer les deux opérateurs.	OUI
82	Défaut de communication de l'entrée de fermeture (capteur/chant) (tableau d'extension)	Vérifier les connexions entre le tableau principal et le tableau d'extension.	OUI
83	Défaut de communication de l'entrée d'ouverture (capteur/chant) (tableau d'extension)	Vérifier les connexions entre le tableau principal et le tableau d'extension.	OUI
91	Résistance d'inversion	Inspecter pour détecter toute obstruction. En l'absence d'obstruction, vérifier que l'assemblage mécanique est bien engagé et qu'il peut bouger librement. Se reporter aux sections Réglage de fin de course et de résistance et Test d'obstruction.	OUI
93	Régime/décrochage d'inversion	Inspecter pour détecter toute obstruction. En l'absence d'obstruction, vérifier que le câble est bien connecté et qu'il peut bouger librement. Remplacer l'assemblage du moteur (régime du moteur).	OUI
95	Condition de non-démarrage du moteur c.a.	Échec de la séquence de démarrage du moteur. Si la barrière et le moteur ne se déplacent PAS, ou bougent trop lentement, vérifier qu'un obstacle n'obstrue pas la barrière, que rien ne coince le mécanisme et que le tableau de relais et le condensateur de démarrage sont connectés correctement. Si la barrière et le moteur se déplacent, l'échec est dû à une perte du signal de l'encodeur. Vérifier la coupelle de l›encodeur et le capteur sur l›axe de limite et le câblage	OUI
99	Fonctionnement normal	Aucune action requise	OUI

ALARME DE L'ACTIONNEUR



Si le capteur de contact détecte une obstruction deux fois de suite, l'alarme sonnera (jusqu'à 5 minutes) et l'actionneur devra être réinitialisé. Si une commande est donnée après les 5 minutes initiales, l'actionneur émettra un bip.

Lorsque la résistance inhérente de l'actionneur (TR/MIN/capteur actuel) détecte une des obstructions suivantes deux fois de suite, l'alarme sonnera (jusqu'à 5 minutes) et l'actionneur devra être réinitialisé.

A. La barrière frappe un mur ou un véhicule.

B. La barrière n'est pas conforme aux spécifications.

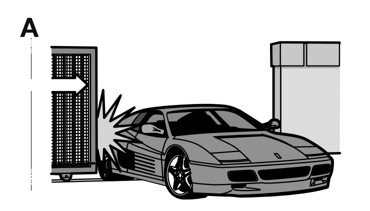
C. Des débris comme de la boue, des roches, de la poussière, etc. se trouvent sur le rail de la barrière.

D. Un ou plusieurs essieux ou roues de la barrière sont brisés.

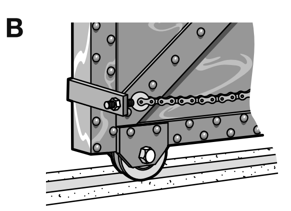
E. La roue de la barrière est hors du rail de la barrière.

Retirer tout obstacle. Enfoncer le bouton de réinitialisation pour éteindre l'alarme et réinitialiser l'actionneur. Lorsque l'actionneur est réinitialisé, les fonctions normales reprendront.

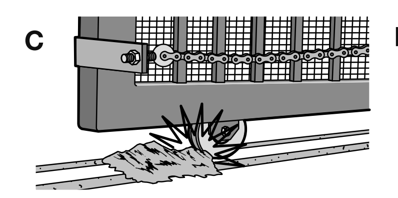
A



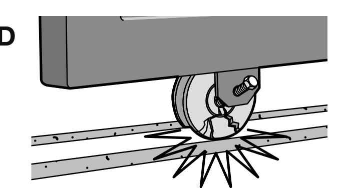
B



C



D



E

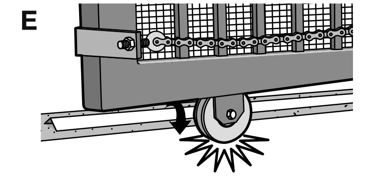


TABLEAU DE DÉPANNAGE

SYMPTÔME	CAUSE POSSIBLE	SOLUTIONS
L'actionneur ne fonctionne pas et le code d'erreur n'est pas affiché.	a) Pas d'alimentation à la carte de contrôle b) Fusible ouvert c) Carte de contrôle défectueuse	a) Vérifier l'alimentation CA et par pile. b) Vérifier les fusibles. c) Remplacez la carte de contrôle défectueuse.
La carte de contrôle s'allume, mais le moteur ne fonctionne pas.	a) L'interrupteur de réinitialisation est coincé b) Le bouton d'arrêt actif ou une liaison n'est pas en place pour le circuit de fermeture c) Entrée d'ouverture ou de fermeture active d) Dispositif de protection contre le piégeage actif e) Détecteur à boucle de véhicule ou sonde actif/active f) Tableau de commande défectueux	a) Vérifiez l'interrupteur de réinitialisation. b) Vérifier que le bouton d'arrêt n'est pas grippé ou qu'il est sur un circuit normalement fermé, ou installer une liaison sur le circuit de fermeture. c) Vérifier toutes les entrées d'ouverture et de fermeture pour détecter une entrée « collée ». d) Vérifier toutes les entrées du dispositif de protection contre le piégeage pour détecter un capteur « collé » . e) Vérifier toutes les entrées de détecteur de véhicule pour constater si un détecteur est « collé ». f) Remplacer le tableau de commande défectueux.
Le bras bouge, mais il est impossible de configurer les écarts limites d'ouverture et de fermeture.	a) La barrière ne se déplace pas jusqu'à une position limite b) La porte est trop difficile à déplacer c) Les interrupteurs de fin de course sont trop proches (uniquement pour applications avec ouvre-portails coulissants)	a) Utilisez la déconnexion manuelle, déplacez la barrière manuellement et assurez-vous que la barrière se déplace facilement d'une limite à l'autre. Réparez la barrière, au besoin. b) La barrière doit se déplacer facilement et librement sur toute sa course, d'une limite à l'autre. Réparez la porte, au besoin. c) Assurez-vous que l'ouvre-portail se déplace d'au moins quatre pieds entre les interrupteurs de fin de course d'ouverture et de fermeture.
La barrière ne s'ouvre pas ou ne se ferme pas en entier lors du réglage des limites.	a) La barrière ne se déplace pas jusqu'à une position limite b) La porte est trop difficile à déplacer	a) Utilisez la déconnexion manuelle, déplacez la barrière manuellement et assurez-vous que la barrière se déplace facilement d'une limite à l'autre. Réparez la barrière, au besoin. b) La barrière doit se déplacer facilement et librement sur toute sa course, d'une limite à l'autre. Réparez la porte, au besoin.
L'actionneur ne répond pas à un contrôle/une commande câblé (exemple : Ouvrir, Fermer, SBC, etc.).	a) Vérifier les diodes d'entrée d'ouverture et de fermeture b) Le bouton d'arrêt est actif c) Le bouton de réinitialisation est coincé. d) Dispositif de protection contre le piégeage actif e) Détecteur à boucle de véhicule ou sonde de véhicule actif/active	a) Vérifier toutes les entrées d'ouverture et de fermeture pour détecter une entrée « collée » . b) Vérifier que le bouton d'arrêt n'est pas « collé ». c) Vérifier le bouton de réinitialisation. d) Vérifier toutes les entrées du dispositif de protection contre le piégeage pour détecter un capteur « collé ». e) Vérifier toutes les entrées de détecteur de véhicule pour constater si un détecteur est « collé ».
L'actionneur ne répond pas à un contrôle ou un transmetteur sans fil.	a) Vérifier la diode de l'émetteur lorsque la commande sans fil est active b) Le bouton d'arrêt est actif c) Le bouton de réinitialisation est coincé d) Réception radio médiocre	a) Activer la commande sans fil et vérifier que la diode de l'émetteur est allumée. Reprogrammer la commande sans fil/l'émetteur au tableau de commande. Remplacer la commande sans fil au besoin. b) Vérifier que le bouton d'arrêt n'est pas « collé ». c) Vérifier le bouton de réinitialisation. d) Vérifier si une commande câblée similaire fonctionne correctement. Vérifier si les commandes sans fil fonctionnent correctement lorsqu'elles se trouvent à quelques pieds/cm de l'actionneur. Vérifier l'antenne de l'actionneur et le fil de l'actionneur. Vérifier les autres commandes ou dispositifs sans fil.
La course de la barrière s'arrête et s'inverse immédiatement.	a) Contrôle (Ouvrir, Fermer) devenant actif b) Détecteur de boucle de véhicule activé	a) Vérifier toutes les entrées Ouvert et Fermé pour détecter la présence d'une entrée activée. b) Vérifier toutes les entrées de détecteur de véhicule pour détecter la présence d'un détecteur activé.
Le portail s'ouvre, mais il ne se ferme pas à l'aide de l'émetteur ou de la temporisation de fermeture.	a) Commande d'ouverture active b) Détecteur à boucle de véhicule actif c) Entrée du service d'incendie active d) Temporisation de fermeture non réglée e) Dispositif de protection contre le piégeage sur fermeture actif	a) Vérifier toutes les entrées d'ouverture pour détecter une entrée active . b) Vérifier toutes les entrées de détecteur de véhicule pour la présence d'un détecteur actif. c) Vérifier l'entrée du service d'incendie. d) Vérifier le réglage de la temporisation de fermeture (TTC). e) Vérifier tous les entrées du dispositif de protection contre le piégeage pour détecter un capteur actif.
La barrière se ferme, mais ne s'ouvre pas.	a) Détecteur à boucle de véhicule actif	a) Vérifier toutes les entrées de détecteur de véhicule pour la présence d'un détecteur actif.
L'activation de la boucle de sortie n'active pas l'ouverture du portail.	a) Configuration inadéquate du détecteur de véhicule de sortie b) Détecteur à boucle de sortie défectueux	a) Examiner les réglages du détecteur à boucle de sortie. Régler les paramètres au besoin. b) Remplacer le détecteur à boucle de sortie défectueux.
La boucle d'interruption ne cause pas l'arrêt du portail et l'inversion de sa course.	a) Configuration incorrecte du détecteur de véhicule b) Détecteur à boucle de véhicule défectueux	a) Examiner les réglages du détecteur à boucle d'interruption. Régler les paramètres au besoin. b) Remplacer le détecteur à boucle d'interruption défectueux.

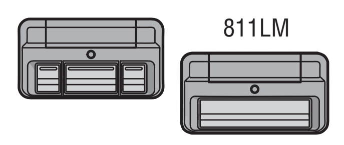
TABLEAU DE DÉPANNAGE (suite)

SYMPTÔME	CAUSE POSSIBLE	SOLUTIONS
La boucle d'ombre ne maintient pas le portail à sa limite de fin de course d'ouverture.	a) Configuration incorrecte du détecteur de véhicule b) Détecteur à boucle de véhicule défectueux	a) Examiner les réglages du détecteur à boucle d'ombre. Régler les paramètres au besoin. b) Remplacer le détecteur à boucle d'ombre défectueux.
Une obstruction dans la course de la barrière ne fait pas arrêter et inverser la barrière.	a) Réglage de résistance nécessaire	a) Se reporter à la section du réglage pour réaliser un test d'obstruction et le bon réglage de la résistance nécessaire.
Le capteur photoélectrique n'arrête pas ou n'inverse pas la barrière.	a) Câblage incorrect du capteur photoélectrique b) Capteur photoélectrique défectueux c) Les capteurs photoélectriques sont installés à une trop grande distance l'un de l'autre	a) Vérifier le câblage du capteur photoélectrique. Retester si une obstruction du capteur photoélectrique fait arrêter la barrière en déplacement et si la direction peut s'inverser. Vérifier l'interrupteur anti-talonnage. b) Remplacer le capteur photoélectrique défectueux. Retester si une obstruction du capteur photoélectrique fait arrêter la barrière en déplacement et si la direction peut s'inverser. c) Rapprocher les capteurs photoélectriques ou se servir à la place de capteurs de chant.
Le capteur d'arête n'arrête pas ou n'inverse pas la barrière.	a) Câblage incorrect du capteur de chant b) Capteur de chant défectueux	a) Vérifier le câblage du capteur de chant. S'assurer par un essai que le capteur de chant d'activation cause l'arrêt et l'inversion de la course du portail. b) Remplacer le capteur de chant défectueux. S'assurer par un essai que le capteur de chant d'activation cause l'arrêt et l'inversion de la course du portail.
L'alarme sonne durant 5 minutes ou l'alarme sonne avec une commande.	a) Un double piégeage s'est produit (deux obstructions en une simple activation)	a) Vérifier la cause de la détection du piégeage (obstruction) et corriger. Basculer l'interrupteur de réinitialisation pour arrêter l'alarme et réinitialiser l'actionneur.
Sur les systèmes à barrière double, la mauvaise barrière s'ouvre ou se ferme en premier.	a) Réglage incorrect du commutateur d'ouverturefermeture alternée	a) Changer le réglage de l'interrupteur bipartite des deux ouvre-portail. L'interrupteur bipartite d'un ouvre-portail doit être réglé sur MARCHE (ouvre-portail s'ouvrant en deuxième) et l'interrupteur bipartite de l'autre ouvre-portail doit être réglé sur ARRÊT (ouvre-portail s'ouvrant en premier).
L'alarme retentit lors du fonctionnement.	a) Réglage du tableau d'extension b) Une pression constante pour ouvrir ou fermer le portail est exercée	a) Le pré-avertissement est réglé sur En fonction. b) Une pression constante pour ouvrir ou fermer le portail est exercée.
Une fonction de la carte d'extension ne contrôle pas la barrière.	a) Câblage de la carte principale à la carte d'extension défectueux b) Câblate d'entrée incorrect vers la carte d'extension c) Carte d'extension défectueuse ou carte principale défectueuse	a) Vérifier le câblage de la carte principale à la carte d'extension. Si nécessaire, remmplacer le câble. b) Vérifier le câblage à toutes les entrées sur la carte d'extension. c) Remplacer la carte d'extension défectueuse ou la carte principale défectueuse.
La serrure électromagnétique ne fonctionne pas correctement.	a) Serrure électromagnétique ne câblée incorrectement	a) Vérifi er que la serrure électromagnétique est câblée aux bornes N.C. (normalement fermé) et COM. Vérifi er que la serrure électromagnétique est alimentée (ne pas mettre sous tension la serrure à partir des bornes d'alimentation des accessoires du tableau de commande). Si le raccourcissement des fi ls NO et COM de la serrure n'active pas la serrure électromagnétique, la remplacer ou remplacer le câblage de la serrure (se reporter aux schémas de câblage).
La serrure à solénoïde ne fonctionne pas correctement.	a) Le solénoïde est câblé incorrectement	a) Vérifi er que le solénoïde est câblé aux bornes N.O. (normalement ouvert) et COM. Vérifi er que le solénoïde est alimenté (ne pas mettre sous tension le solénoïde à partir des bornes d'alimentation des accessoires du tableau de commande). Si le raccourcissement des fi ls NC et COM de la serrure n'active pas le solénoïde, remplacer la serrure à solénoïde ou le câblage du solénoïde (se reporter aux schémas de câblage).
Quick Close ne fonctionne pas correctement.	a) Réglage Quick Close incorrect b) Détecteur ou fil de la boucle d'interruption défectueux c) Carte d'extension défectueuse	a) Vérifier que le réglage Quick Close est à ON (en fonction). b) Vérifier le fonctionnement du détecteur de la boucle d'interruption. c) Remplacez la carte d'extension défectueuse.
Anti-talonnage ne fonctionne pas correctement.	a) Réglage anti-talonnage incorrect b) Détecteur ou fil de la boucle d'interruption défectueux c) Carte d'extension défectueuse	a) Vérifier que le réglage anti-talonnage est à ON (en fonction). b) Vérifier le fonctionnement du détecteur de la boucle d'interruption. c) Remplacez la carte d'extension défectueuse.
Relais AUX ne fonctionne pas correctement.	a) Réglage du relais AUX incorrect b) Câblage du relais AUX incorrect c) Carte d'extension défectueuse	a) Vérifier les réglage d'interrupteurs du relais AUX. b) Vérifier que le câblage est connecté soit à N.O. et COM ou soit à N.F. et COM. c) Régler le relais AUX à une autre valeur et tester. Remplacez la carte d'extension défectueuse.

TÉLÉCOMMANDES UNIVERSELLES

813LM

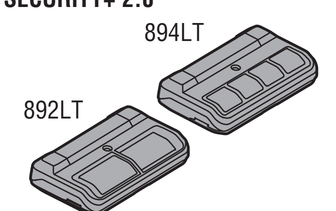
811LM



TÉLÉCOMMANDES PROGRAMMABLE SECURITY+ 2.0™

894LT

892LT



PASSERELLE INTERNET LIFTMASTER®

828LM

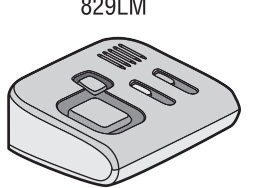


COMMANDE D'ACCÈS DU PROTOCOLE INTERNET

IPAC

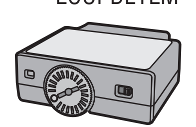
MONITEUR DE PORTE ET DE BARRIÈRE LIFTMASTER

829LM



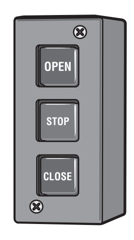
DÉTECTEURS À BOUCLE ENFICHABLES

LOOPDETLM



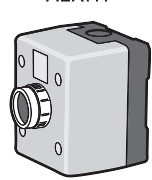
POSTE DE COMMANDE À TROIS BOUTONS

02-103



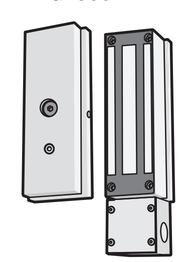
BOUTON D'ARRÊT

AEXITP



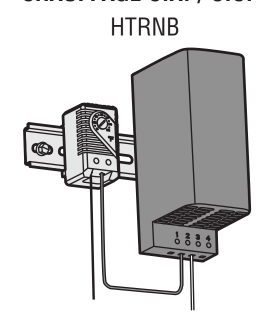
ENSEMBLE DE SERRURE ÉLECTROMAGNÉTIQUE LIFTMASTER DE SÉRIE ELITE

MG1300RLYPKG

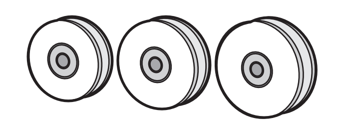


ACCESSOIRE DE NÉCESSAIRE DE CHAUFFAGE C.A. / C.C.

HTRNB



ROUES ÉLECTRIQUES À RAINURE EN V



DISPOSITIFS SURVEILLÉS DE PROTECTION CONTRE LE PIÉGEAGE

Si la distance d'ouverture de la barrière est supérieure à la distance d'écart maximale des capteurs photoélectriques, des capteurs de chant DOIVENT alors ÊTRE UTILISÉS. Consulter les instructions des capteurs photoélectriques pour la distance d'écart maximale.

- LiftMaster surveillés de capteur photoélectrique de type barrage (LMTBU)
- LiftMaster surveillés de capteur photoélectrique rétroréfléchissant (LMRRU et CPS-RPEN4GM)
- Nécessaire de chant surveillé sans fil LiftMaster (émetteur et récepteur) (LMWEKITU)
- LiftMaster Commercial Protector System® (CPS-UN4 et CPS-UN4G)
- LiftMaster surveillés de émetteur de chant sans fil (LMWETXU)
- Chant surveillé à profil large (L50)*
- Nécessaire d'extrémités à large profil (paire) (L50E)**
- Profilé à large profil - PVC (2,44 m ou 8 pi) (L50CHP)**
- Profilé à large profil - Aluminium (2,44 m ou 8 pi) (L50CHAL)**
- Chant surveillé à faible profil (S50)*
- Nécessaire d'extrémités à faible profil (paire) (S50E)**
- Profilé à faible profil - PVC (2,44 m ou 8 pi) (S50CHP)**
- Profilé à faible profil - Aluminium (2,44 m ou 8 pi) (S50CHAL)**
- Outil de coupe pour chant (ETOOL)**
- Chant surveillé à forme enveloppante carrée (1,22 m ou 4 pi) (WS4)**
- Chant surveillé à forme enveloppante carrée (1,52 m ou 5 pi) (WS5)**
- Chant surveillé à forme enveloppante carrée (1,83 m ou 6 pi) (WS6)**
- Chant surveillé à forme enveloppante ronde (1,22 m ou 4 pi) (WR4)**
- Chant surveillé à forme enveloppante ronde (1,52 m ou 5 pi) (WR5)**
- Chant surveillé à forme enveloppante ronde (1,83 m ou 6 pi) (WR6)**

* *Disponible en novembre 2015*

** *Disponible au début de 2016*

PIÈCES DÉTACHÉES

REPAIR PARTS	
Nécessaire de chauffage	HTRNB
Nécessaire de chauffage, 480 V	K77-38127
Pignon de poulie	K305-153613
Boulon de poulie avec raccord de zinc	K91-G0149
Ensemble de moteur, modèle SL595101U	K94-37848-1
Ensemble de moteur, modèle SL595103U	K94-37849-1
Ensemble de moteur, modèle SL595203U	K94-37849-2
Ensemble de moteur, modèle SL595105U	K94-37850-1
Ensemble de moteur, modèle SL595205U	K94-37850-2
Ensemble de moteur, modèle SL595151U	K94-37848-2
Démultiplicateur (20:1)	K32-10540
Carter de chaîne	K10-30702-2
Arbre de poulie	K11-37823
Poulie 50B19 1-1/4 po X 1/4 po	K15-3619
Support de barrière	K10-3209
Boulon de tension	K11-3503
Chaîne no 50, plaquée nickel – 7,62 m (25 pi)	K19-3025
Boîtier	K75-37687
Boulon carré 7/16-14 po x 3/4 po	K82-QN43-12
Support de montage	K10-30699-1
Palier à chapeau	K12-3601
Disque d'embrayage	K39-10541
Bouton d'arrêt/de réinitialisation, situé sur la porte de l'enceinte	K23-34815-1
Nécessaire de désaccouplement, complet avec : Déconnecter le support, la plaque de l'actionneur, déconnecter le levier, libérer le chanfrein de la fourche et déconnecter l'arbre	K75-37549
Nécessaire d'embrayage, complet avec : Embrayage, plateau de pression, ensemble de pignon du limiteur de couple, rondelle conique 76 mm (3 po) D.E. 38 mm (1,5 po), écrou de 1,5 po et contre-écrou, disque d'embrayage et clé de 1/4 po x 1,5 po.	K75-32463
Nécessaire d'arbre d'entraînement complet avec : Boîtier de l'interrupteur de fin de course, couvercle, panneau, plaque de réglage, support de montage, palier de l'arbre de fin de course, ressort de compression, entretoise, écrou, bornier, nécessaire de capteur à effet Hall, double écrou Tinnerman et anneau de retenue de type E	K76-37667-2
Nécessaire d'arbre d'entraînement complet avec : Déconnecter la bague, l'arbre d'entraînement, le palier à chapeau, le pignon, déconnecter le ressort, la chaîne, déconnecter la clé et l'anneau de retenue de type E.	K75-37556
Nécessaire d'alarme, complet avec : Faisceau de l'alarme, entretoise et quincaillerie de montage	K94-37884
Nécessaire de carter de chaîne	K75-37700

ELECTRICAL BOX REPAIR PARTS	
Ensemble de boîtier électrique, SL595101U et SL595151U	K74-37789-1
Ensemble de boîtier électrique, SL595103U et SL595203U	K74-37789-2
Ensemble de boîtier électrique, SL595105U et SL595205U	K74-37789-3
Antenne	K77-36541
Écrou de limite	K13-10024
Tableau de commande	K1D6761-1CC
Tableau d'extension	K1D8387-1CC
Tableau d'alimentation monophasé	K1D8284-1CC
Tableau de commande triphasé	K1D8424-1CC
Transformateur, 120/208/240/480/60 VA	K21-3260-1
Transformateur, 575 V c.a./100 VA	K204A0276
ID de puissance du tableau d'alimentation, triphasé, 1 HP	K94-38062-2
ID de puissance du tableau d'alimentation, triphasé, 2 HP	K94-38062-3
ID de puissance du tableau d'alimentation, 575 V, 1 HP	K94-38062-5
ID de puissance du tableau d'alimentation, 575 V, 2 HP	K94-38062-6
Faisceau de câbles	K77-38121
Cuvette RPM	K13-32087
Carte à effet Hall	K2A0878
Composants du boîtier d'arrêt	K75-37669

GARANTIE

LIFTMASTER® GARANTIE LIMITEE DEUX ANS

LiftMaster (« le « vendeur ») garantit à l'acheteur initial de ce produit dans la structure duquel ce produit est originalement installé, que le produit est exempt de tout défaut de matière ou vice de fabrication pour une période de deux ans à compter de la date d'achat. Pour que ce produit fonctionne correctement, il faut se conformer aux instructions relatives à l'installation, à l'utilisation, à la maintenance et aux tests. Le non-respect ne serait-ce que minime de ces instructions rendra cette garantie limitée nulle dans son entièreté.

Si, au cours de la période de garantie limitée, ce produit semble contenir un défaut couvert par la présente garantie limitée, appeler le numéro gratuit 1-800-528-2806 avant de démonter le produit. Envoyer ensuite le produit, en port payé et assuré, à notre centre de service pour que la réparation soit couverte par la garantie. On vous indiquera les directives d'expédition lorsque vous appellerez. Une brève description du problème et un reçu daté prouvant l'achat devront être joints à tout produit retourné pour une réparation sous garantie. Les produits retournés pour une réparation en garantie, qui seront considérés par le vendeur comme étant effectivement défectueux et couverts par cette garantie limitée, seront réparés ou remplacés (à la seule discrétion du vendeur) gratuitement et vous seront renvoyés prépayés. Les pièces défectueuses seront réparées ou remplacées par de nouvelles pièces ou des pièces reconditionnées par l'usine, au choix du seul vendeur.

TOUTE GARANTIE IMPLICITE CONCERNANT LE PRODUIT, Y COMPRIS, MAIS DE MANIERE NON LIMITATIVE, TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITE ET D'ADEQUATION A UN USAGE PARTICULIER, EST LIMITEE DANS LE TEMPS A LA PERIODE DE GARANTIE LIMITEE DE DEUX ANS PRECEDEMMENT DECRITE, ET TOUTE GARANTIE IMPLICITE SERA NULLE ET SANS EFFET APRES CETTE PERIODE. Certains pays ne fixent aucune limite quant à la durée de validité d'une garantie implicite, de sorte que la restriction susmentionnée peut ne pas s'appliquer. CETTE GARANTIE LIMITEE NE COUVRE PAS LES DOMMAGES AUTRES QUE CEUX LIES A DES DEFAUTS D'ORIGINE OU DE FABRICATION, LES DOMMAGES QUI DECOULENT D'UNE MAUVAISE UTILISATION, D'UN FONCTIONNEMENT OU D'UN ENTRETIENT INCORRECT (Y COMPRIS, MAIS DE MANIERE NON LIMITATIVE, LES DOMMAGES CAUSES PAR LES EMPLOIS ABUSIFS, UNE MAUVAISE UTILISATION, LA NON-EXECUTION DE LA MAINTENANCE PERIODIQUE, UNE TENTATIVE DE REPARATION NON AUTORISEE ET TOUTE ADAPTATION OU MODIFICATION APPORTEE AU PRODUIT), LA MAIN-D'OEUVRE POUR LA REINSTALLATION DE L'UNITE REPAREE OU REMPLACEE OU LE REMPLACEMENT DES BATTERIES.

LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE NE COUVRE PAS LES PROBLÈMES RELATIFS OU CONNEXES À LA BARRIÈRE OU À LA QUINCAILLERIE DE LA BARRIÈRE, NOTAMMENT LES RESSORTS DE LA BARRIÈRE, LES ROULEAUX DE BARRIÈRE, L'ALIGNEMENT DE LA BARRIÈRE OU LES CHARNIÈRES. CETTE GARANTIE LIMITEE NE COUVRE PAS NON PLUS LES PROBLEMES CAUSES PAR DES INTERFERENCES. DES FRAIS POURRAIENT TRE IMPUTÉS À L'ACHETEUR POUR TOUTE RÉPARATION RÉSULTANT D'UN PROBLÈME CAUSÉ PAR L'UN DE CES ARTICLES.

LE VENDEUR NE SERA EN AUCUN CAS TENU RESPONSABLE DES DOMMAGES SPÉCIAUX OU INDIRECTS RÉSULTANT DE L'UTILISATION OU DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER CE PRODUIT. L'ENTIERE RESPONSABILITE DU VENDEUR ENVERS VOUS POUR UNE RUPTURE DE GARANTIE, UNE RUPTURE DE CONTRAT, UNE NEGLIGENCE OU TOUTE AUTRE CAUSE D'ACTION SE LIMITERA À LA SOMME DONT VOUS VOUS ETES ACQUITTE POUR ACQUERIR LE PRODUIT. NUL N'EST AUTORISÉ À ASSUMER POUR NOUS D'AUTRES RESPONSABILITÉS RELATIVEMENT À LA VENTE DE CE PRODUIT.

Certaines provinces refusent la limitation ou l'exclusion de responsabilité pour des dommages spéciaux, indirects ou accessoires, de sorte que la limitation ou l'exclusion susmentionnée peut ne pas s'appliquer. Cette garantie limité vous accorde des droits légaux spécifiques, et d'autres droits pourront vous être accordés selon votre province.

845 Larch Avenue

Elmhurst, Illinois 60126-1196

LiftMaster.com